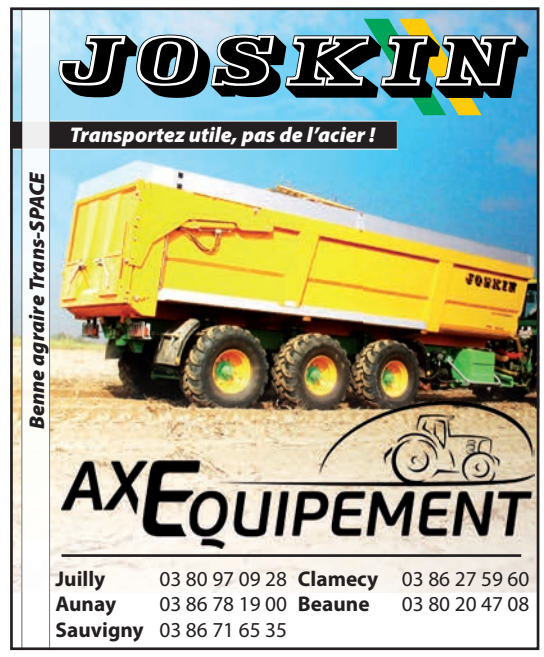
L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1109 - VENDREDI 15 AVRIL 2011 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224



Sommaire



Traite : Salarié ou robot, un choix pas automatique Dossier *p 18*

P 05 **Actualité** Côte d'Or
Pays Seine-et-Tilles : une réflexion sur la méthanisation

P 06 **Actualité** Nièvre
Diversification : un intérêt croissant

P 09 **Actualité** Yonne
Interview : un budget «*dégâts gibier*» qui explose !

P 10 **Actualité** Bourgogne
Apecita : stagnation des offres d'emploi

P 13 Filières **Cultures**
Colza : raisonner vos interventions contre charançons des siliques et pucerons cendrés

P 17 Filières **Élevage**
Ovins : s'organiser pour soutenir la production et les éleveurs

P 20 Filières **Viticulture**
Chambre d'agriculture de l'Yonne : «*un bâtiment qui vieillit bien est un bâtiment bien pensé !*»

Tour de plaine

L'état des cultures dans notre région



Premiers constats de l'état d'avancement des cultures dans les départements de la Côte d'Or, de la Nièvre et de l'Yonne. Avec des températures élevées pour la saison, les stades évoluent très rapidement.

p.14-15

G. BUCHEZ
Corbigny Tél. 03 86 20 17 38 • Moulins Engilbert Tél. 03 86 84 31 33 • Luzy Tél. 03 86 30 05 63 • Bazolles Tél. 03 86 38 97 00
▷ PENSEZ à commander vos filets TAMA
• rouleaux 2 800 m. ou 4 200 m.
• recouvrement total
• grande autonomie: 300 bottes ø 1.50 m. avec rouleau 4 200 m.
• meilleure résistance du marché: 290 kg au m. linéaire
• procédé bord à bord *(exclusivité TAMA)*
STOCK DISPO dans nos 4 bases
Tama Marathon 4,2 km
Tama Marathon 2,8 km
Tama FRANCE
*Voir conditions en concession

MAZERON
89200 MAGNY
mazeron-sas.com
tel : 03 86 33 17 70
PORTES OUVERTES D'USINE
Du 26 au 29 avril 2011
- Présentation des nouveautés contention et des évolutions produits
- buffet / buvette
- prix spéciaux
- déstockage

l'Agenda

Côte d'Or

Groupama Planning des assemblées générales

(rendez-vous à 18h30 si horaire non précisé)
Montigny-sur-Aube : mardi 19 avril à la salle des rencontres à Montigny (10h)
Recey-sur-Ource : mardi 19 avril à la grande salle du foyer rural
Bligny-sur-Ouche : mardi 26 avril à la salle des fêtes
Mirebeau : jeudi 28 avril à la salle polyvalente de Magny-saint-Médard
Pouilly-en-Auxois : vendredi 29 avril à la salle polyvalente
Saulieu : mardi 3 mai à l'espace Jean Bertin
Fontaine française : mercredi 4 mai à la salle des fêtes (10h)
Liernais : jeudi 5 mai à la salle du temps libre
Vitteaux : vendredi 6 mai à la salle Gilbert Mathieu
Seurre : lundi 9 mai au lycée rural de Chamblanc
Arnay-le-Duc : mardi 10 mai à la salle Saint-Laurent

Terre d'ovin

Assemblées de sections

Les assemblées de section de la coopérative Terre d'ovin se dérouleront :
En Côte d'Or, le 20 avril à 9h30, salle de la Mairie à Vénarey-les-Laumes
Dans la Nièvre, le 22 avril à 10, salle des fêtes de Rix
En Saône-et-Loire, dans la salle de réunion de la coopérative Terre d'ovin, à 9h30, à La Boulaye

Formation éleveur infirmier Ovin

Formation éleveur infirmier Ovin le **21 avril**. Les personnes intéressés peuvent prendre contact avec Virginie Pabiou GDS21 au 03 80 68 67 35 ou 06 09 14 55 07.

«Retro Pic Nic» à Dré

A partir de 11h, Drée, petit village à proximité de Sombernon attend tous ceux qui voudront bien participer à un pique-nique rassemblant des amateurs de véhicules de collection ou de prestige, dans un cadre champêtre, en bordure d'un ruisseau. Pas de réservation et un accueil en musique. Stand restauration et buvette pour tous ceux qui n'auront pas eu le temps de préparer leur pique-nique.
Contact : 06 87 25 36 78 ou 03 80 49 78 26. Mail : mecapassion21@orange.fr

Pour la déclaration PAC 2011

La Chambre d'agriculture organise un accompagnement à la télédéclaration sous forme de ½ journée collective en salle informatique. Au cours de ces temps d'accompagnement, un conseiller sera présent pour répondre à vos questions tant sur la réglementation liée à la déclaration PAC que sur l'utilisation de Télépac.
Ces ½ journées auront lieu à Dijon, Pouilly-en-Auxois et Châtillon-sur-Seine. Pour vous inscrire, vous pouvez contacter :
Estelle Lagneau à Becquerel (assistance à Dijon et Châtillon)
Tel : 03.80.28.81.20
Céline France à Pouilly en Auxois (sauf le mercredi)
Tel : 03.80.90.89.09

Lait porte-ouverte dans le canton de Pontailler, les 15 et 16 avril

Le Gaec Saint-Léger, à Saint-Léger Triey, organise une porte ouverte les 15 et 16 avril à partir de 10 heures. Au programme : démonstration d'un robot de traite, exposition de matériel agricole, jouets, reconstitution d'une ferme en modèle réduit, démonstration de parage de bovins. Buffet sur réservation, buvette, gaufres, vente de lait frais (prévoir récipient). Possibilité de repas sur place : réserver au 06 26 84 07 30.

MSA Instants santé à Nolay (2ème session)

Les Instants santé pour le canton de Nolay se dérouleront les 20 et 21 avril au centre social.

Assemblée générale du syndicat d'élevage ovin mercredi

Le syndicat d'élevage ovin tiendra son assemblée générale mercredi 20 avril à 14 heures au pôle agricole de Pouilly-en-Auxois. Au programme : assemblée statutaire, renouvellement du tiers, sujets d'actualité, interventions de Fabienne Clerc (Direction Départemental des Territoires) sur le rappel de la déclaration TélePac 2011, et d'Elise Pillant de la Chambre d'agriculture de Côte-d'Or sur les résultats du groupe ovin Cipan.

Nièvre

MSA Un débat sur l'équilibre alimentaire

Une réunion-débat, à l'initiative des présidents cantonaux MSA de Clamecy, Tannay et Varzy, aura lieu lundi 18 avril de 18 H à 20 heures à la salle de la mairie de Rix, sur le thème « l'équilibre alimentaire, comment bien se nourrir »? Cette manifestation, gratuite et ouverte à tous, sera animée par une diététicienne, Mme Martine Ferry.

Instants santé à Nevers

La MSA Bourgogne organise une deuxième session d'examens de santé pour ses ressortissants du canton de Nevers, les 18 et 19 avril prochains au 5 avenue Colbert à Nevers. La MSA précise que si vous n'avez pas encore reçu d'invitation à ces examens, vous la recevrez plus tard. Une autre session se tiendra en effet en septembre à Nevers.

Formation Éleveur, infirmier de son élevage

Le GDS 58, en lien avec les vétérinaires, organise des formations "éleveur, infirmier de son élevage", spéciale ovins les 20 et 21 avril et spéciale bovins allaitants les 27 et 28 avril. Les objectifs sont de répondre aux besoins et situations pratiques des éleveurs (mieux gérer les pathologies, mieux utiliser les médicaments), de participer au renforcement de la sécurité sanitaire, de favoriser la prévention et de renforcer la collaboration entre l'éleveur et son vétérinaire traitant. Chaque session s'organisera autour d'exposés théoriques, de débats entre stagiaires et d'exercices d'application pratique en élevage. Ces formations bénéficient des fonds Vivea. Contact: Rodolphe Morizot au GDS: 03 86 90 18 90.

Formation Chien de troupeau

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise, de nouveau, deux stages de formation intitulés « dresser son chien de troupeau ». Le premier, de niveau initiation, se déroulera le 28 avril et le 18 mai à Saint-Saulge, le second, perfectionnement 2è niveau, le 20 avril et le 11 mai. Le chien de troupeau est un moyen de limiter et de réduire le nombre d'accidents liés à la manipulation des animaux. La MSA en recense plus de 6000 chaque année. Grâce au chien, les agriculteurs peuvent gagner du temps, faciliter leur travail, diminuer les risques au contact des animaux, notamment bovins. La formation a pour objectif de vérifier que le chien est apte au travail, peut être dressé et elle permet aussi de s'entraîner avec les conseils du formateur, Sébastien de Montmollin, moniteur agréé de l'Institut de l'Elevage. Tarif: 90 euros par participant. Inscription avant le 8 avril. Contact: Christophe Rainon au 06 72 39 76 43.

JA 58 Assemblée générale le 29 avril

Les JA de la Nièvre tiendront leur assemblée générale annuelle le vendredi 29 avril prochain à partir de 14 heures à la salle des fêtes de Donzy. Fabrice Prévotat animera une table ronde sur le thème: « Quelle est aujourd'hui la place de nos représentants agricoles au sein des OPA »? Renseignements: JA58 au 03 86 93 40 91.

Asavpa Assemblée générale le 30 avril

L'assemblée générale annuelle de l'Association des salariés agricoles pour la vulgarisation du progrès en agricole (ASAVPA) se déroulera samedi 30 avril à partir de 15h30 à la salle de la mairie de Saint-Saulge. Le thème retenu est « la retraite et les salariés de la production agricole » avec l'intervention de Mme Colodiège, de la MSA Bourgogne.

MSA Instants santé du canton de Decize

La MSA Bourgogne organise ses instants santé pour le canton de Decize, du 10 au 13 mai au Centre social de La Machine. Pour s'inscrire à cet examen de santé gratuit, il suffit de retourner le bulletin d'inscription rempli à l'aide de l'enveloppe pré-timbrée déjà envoyée par la MSA.

Foire annuelle agricole commerciale et artisanale de Dun les places

Aura lieu le 23 avril. Nombreux exposants, artisans, producteurs et artistes du Morvan. Plusieurs animations de rue et jeux divers seront organisés pour les petits et les grands, des éleveurs présenteront leur bétail, suivi d'un concours avec remise de prix au cours du vin d'honneur. Un vide grenier aura également lieu. restaurantion buvette..

Salers de bourgogne

L'assemblée générale de l'association «Salers de bourgogne» aura lieu le jeudi 28 avril 2011 à 14h30 au marché au Cadran Route de Saint Saulge à Corbigny (Nièvre) suivie de la visite de l'élevage «plein air intégral» de l'Earl Guillemain.
Renseignement 03 86 58 48 50.

Yonne

Le «Beau Marché» à Toucy

C'est l'un des marchés les plus anciens du département de l'Yonne. Depuis le 13e siècle, commerçants, maraîchers, viennent y vendre leur production locale et aujourd'hui encore, des animaux de la ferme. L'édition 2011 du « Beau Marché » se tiendra à Toucy, samedi 16 avril, à partir de 10 h.

Certiphyto à Villevallier

La Maison Familiale et Rurale de Villevallier organise une session de formation Certiphyto, se déroulant sur 2 journées :
Mardi 10 et jeudi 12 mai
Renseignements : tél 03 86 91 12 15

Conférence sur l'alimentation

Quelles sont les bonnes associations alimentaires ? Qu'est-ce qu'une alimentation naturelle ? Un naturopathe vous apportera des éléments de réponse, vendredi 22 avril, à partir de 14 h, salle des fêtes de Coulanges la Vineuse. Conférence gratuite proposée par les délégués cantonaux MSA de Coulanges la Vineuse, Coulanges sur Yonne, Courson les Carrières et Vermenton

Marché couvert à la ferme

Marché couvert à la ferme, samedi 16 et dimanche 17 avril, à Méré, chez Yvette et Roger Rabuat. Dégustations du terroir bourguignon, avec la présence de nombreux producteurs partenaires.
Animations, château gonflable, animaux et ferme pédagogique, jeux anciens en bois
Possibilité de repas sur place avec les produits de la ferme les samedi midi, soir et dimanche midi

Permanence Pôle expertise et prospective juridique, CFE, Aménagement foncier et rural

Prochaines permanences à :
Sens : à la Mairie, au 2ème étage, lundi 18 avril, de 9 h à 12 h.
Auxerre : en nos bureaux, où nos conseillers juridiques vous reçoivent uniquement sur rendez-vous, en téléphonant au 03 86 94 22 22

Permanence APECITA

La prochaine permanence mensuelle de l'APECITA se tiendra mardi 10 mai, à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture auprès de Jocelyne Foutoyet, tél 03 86 94 22 11
Renseignements et inscriptions auprès de : Gilles Berdal ou Corinne Landrier (Pôle informatique), au 03 86 94 60 20 - Fax 03 86 94 60 21 - Email : gilles.berdal@educagri.fr



en bref

Produire plus et mieux avec les Culturales

«Produire plus et mieux», tel sera l'axe des Culturales 2011, rendez-vous technique qui se déroulera en juin prochain. Ce carrefour technique qui a lieu toutes les années impaires, se tiendra les 22 et 23 juin prochains en Picardie, à Villers Saint Christophe (Aisne) en plein champ. Jacques Mathieu, directeur général adjoint de l'institut technique des céréales Arvalis, a indiqué que ce rendez-vous montrera «*comment améliorer sa performance économique en préservant l'environnement*». Les visiteurs pourront aussi y trouver des réponses à leurs questions sur les couverts végétaux obligatoires en 2012, et sur la façon de transformer cette obligation en économie d'engrais azotés de 20 à 50%.

Sole française hausse en blé et en colza

Au 1er avril, la sole de céréales à paille française montrait une certaine stabilité, selon Agreste. Les surfaces en blé tendre augmentaient de 2% par rapport à 2009/2010, tandis que le blé dur était en repli de 7%. En orge les surfaces baissaient également de 2% par rapport à 2010 et de 10% par rapport à la moyenne des cinq dernières années. En 2011, les surfaces de colza progressent de 4%. En revanche, les surfaces en protéagineux, après avoir augmenté depuis deux ans et la mise en place des aides, se replient de 21%. Les surfaces de pois baisseraient de 17% et celles des féverolles de 28%.

Alerte sur les cours des fruits et légumes

La Fédération nationale des producteurs de fruits et légumes (FNPF) alerte sur les «*cours catastrophiquement bas*» des produits maraîchers tels la salade et le concombre. Les producteurs craignent de revivre l'année 2009 et ils demandent une intervention de tous, Pouvoirs publics et opérateurs pour endiguer la chute des cours.

Commerce extérieur les céréales dopent les échanges

Nouvelle embellie pour le commerce extérieur français. Au mois de février, l'excédent agroalimentaire a atteint 924 millions d'euros, en progrès de 259 millions d'euros par rapport à février 2010. Sur deux mois, il a atteint 1,6 milliard d'euros, soit 0,6 milliard de plus que celui des deux premiers mois de l'année. L'excédent des produits agricoles bruts a quasiment doublé à 466 millions d'euros par rapport à février 2010. Cette évolution favorable s'explique d'abord par la progression des ventes liée à l'appréciation des prix. Avec 1 481 millions d'euros, les exportations de produits bruts gagnent 408 millions d'euros (+38 %). Le blé tendre (+ 93 % en valeur), l'orge (+ 75 %), les graines de colza (+142 %) atteignent des niveaux inégalés depuis 2007. Les livraisons de blé ont été très abondantes vers l'Algérie, notre premier client et le Yémen qui devient notre quatrième client. Les exportations d'orge et de graines de colza ont également été très dynamiques, notamment vers la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne.

▶ En image

La Bourgogne à Saint-Malo



Compte tenu de la disposition des lieux, pas facile de réussir à réunir le temps d'une photo l'ensemble de la délégation bourguignonne présente à Saint-Malo pour le congrès national de la FNSEA...
Rendez-vous avait été pris à l'issue du déjeuner du mercredi. Si tous ne figurent pas sur la photo, Yonne, Côte d'Or, Nièvre et Saône et Loire y comptent tous au moins un représentant... Presque un cliché «*historique*» ! Le soleil pour sa part, avait décidé qu'il n'y apparaîtrait pas !

▶ L'info à suivre

AG de la FRSEA le 29 avril à Pouilly-en-Auxois

Quel avenir durable pour l'agriculture bourguignonne ?

La FRSEA va tenir sa prochaine assemblée générale à Pouilly-en-Auxois, en Côte d'Or le 29 avril. L'occasion de poser une question essentielle qui préoccupe tous les agriculteurs : «*Quel avenir durable pour l'agriculture bourguignonne ?*».

Pour certaines filières particulièrement malmenées, cette question sur l'avenir de l'agriculture régionale est cruciale et mérite autre chose que les habituelles déclarations d'intention prononcées au niveau national. Lors de cette assemblée générale elle sera posée au cours d'une table ronde qui réunira des personnalités totalement impliquées dans la réflexion et la mise en œuvre de réponses et de moyens adaptés.

Pour la FRSEA, il est important que l'échelon régional se positionne et s'empare du débat de façon constructive. «*L'échelon régional est appelé à avoir un rôle de plus en plus important*» insiste Francis Letellier, président de la FDSEA 89, à l'issue du dernier bureau de la FRSEA. «*Toutes les discussions et les négociations importantes sont menées au plan régional, la FRSEA doit être en première ligne pour orienter la politique agricole régionale*».

Yves Bonnot, président de la FRSEA Bourgogne, met l'accent lui aussi sur le nécessaire engagement «*de l'échelon régional du syndicalisme majoritaire dans la construction du futur Projet agricole régional. Nous devons en déterminer les grandes orientations avec l'appui technique des Chambres d'agriculture et donner l'impulsion nécessaire. La réforme des politiques publiques a produit ses effets, tout se régionalise et le syndicalisme majoritaire doit se positionner au plan régional, sans perdre de vue que l'animation du réseau à l'échelon local reste tout aussi essentielle. L'agriculture est à un virage, nous devons nous propulser dans un nouveau Projet agricole. Depuis la PAC de 92 notre environnement a changé, les outils de régulation ont sauté et les prix tels que nous les subissons aujourd'hui doivent être revus. Il faut que les prix de nos produits retrouvent du sens, une valeur et en Bourgogne, nous sommes déterminés à regarder cela de très près. Car notre région a beaucoup perdu et il faut que les grands secteurs de production retrouvent des perspectives d'avenir, un avenir durable qui puisse se construire en ramenant de la plus-value sur nos exploitations*».

La séance publique de l'assemblée générale de la FRSEA s'ouvrira à 15h00 le 29 avril, à la salle des fêtes de Pouilly-en-Auxois.



INVITATION
Portes ouvertes
21 et 22 avril 2011

CLAAS RESEAU AGRICOLE BOURGOGNE
centre d'Autun - route d'Arnay - 71400 St Pantaléon
Tel. 03 85 52 61 68 - www.tractomarket.com/bourgogne
www.claas.fr
CLAAS

Prévention sur les risques encourus par les mains

Une prise de conscience à avoir

La MSA de Bourgogne était, la semaine dernière à Dijon, partenaire d'un événement sur la prévention des accidents de la main.



Un nombre incroyable d'accidents de la main survient chaque année en France. La Caisse Régionale MSA de Bourgogne, en participant à la manifestation, a souhaité jouer un rôle dans la prévention de ces types d'accidents.

Chaque année en France, 1 400 000 accidents de la main sont recensés. Près de 600 000 d'entre eux sont considérés comme graves et auront des conséquences au travail et dans la vie courante. *«C'est énorme et on n'en parle jamais»* signale Jean-Claude Meyer, médecin ayant participé à l'opération de communication qui s'est déroulée la semaine dernière au centre commercial de Quétigny.

Quelques 550 apprentis et 150 enfants en bas âge ont visité les différents stands installés pour l'occasion. *«L'objectif était de faire prendre conscience aux jeunes que nos mains sont des outils à la fois précieux et vulnérables»* ajoute Jean-Claude Meyer, *«la prévention dans tous les gestes de la vie est importante: au travail mais également dans la vie de tous les jours, dans laquelle surviennent les deux tiers des accidents»*.

En ce qui concerne les agriculteurs, Jean-Claude Meyer ne met pas longtemps à les qualifier de *«particulièrement exposés aux risques : les agriculteurs sont des travailleurs indépendants. Ils effectuent un travail dur et intense, utilisent du matériel avec beaucoup de choses qui bougent et qui coupent.... Les accidents sont pour la plupart extrêmement graves»*. Quelques conseils? Le médecin répond : *«ne pas travailler dans la précipitation, prendre toutes les précautions possibles, ne pas négliger les risques d'accidents...La prise de conscience des risques est très importante, les conséquences peuvent être très graves»*.

A. G

ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Portes ouvertes

«Bienvenue à la ferme» fête son printemps

A l'occasion du printemps de Bienvenue à la ferme, dix exploitations de Côte d'Or ouvrent leurs portes du 16 avril au 13 juin.



Comme tous les ans, les participants aux portes-ouvertes ont présenté leurs produits au 42, rue de Mulhouse.

«C'est l'occasion de faire venir les consommateurs dans les fermes, de leur faire découvrir nos produits dans une atmosphère très conviviale. Ce sont de vraies journées détente !»: les propos de Pascal Mure, président de Bienvenue à la ferme, donneront sans doute envie de participer aux portes-ouvertes de son réseau. Cette année, dix fermes du département participent à l'opération.

Produits fermiers et animations

On retrouvera les traditionnels habitués de ce rendez-vous comme Véronique Garreau et Chantal Cornut à Saint-Julien. Celles-ci fêteront leur 8ème participation consécutive à l'évènement. Un marché fermier réunissant une quinzaine de producteurs de Côte d'Or sera proposé aux visiteurs, dont le nombre avait dépassé les 1500 unités en 2010. Les animations ne manqueront pas avec les démonstrations d'un four à pain, la fabrication de saucisses, une course de cochons et bien d'autres choses... Sans oublier l'organisation d'un repas avec des produits de chaque agriculteur présent.

Deux nouvelles fermes

Outre ces inconditionnels habitués, deux nouvelles exploitations font leur entrée dans le réseau cette année. Celle d'Émilie Jeannin, spécialisée en viande bovine à Beurizot, ouvrira ses portes pour la toute première fois. *«Je suis habituée à faire les marchés, ce sera l'occasion pour les consommateurs de découvrir le lieu d'où viennent les produits»* explique Émilie Jeannin. Autre nouveauté cette année, le retour de Colette Giraud, spécialisée dans les fromages de chèvre à Saint-Germain-de-Modéon, qui n'avait plus participé à l'opération depuis plusieurs années. *«Ces portes-ouvertes connaissent un succès grandissant depuis leur création. Le réseau s'attache à proposer diverses prestations. Cela contribue à la promotion de la vente directe et de nos fermes. Nous attendons beaucoup de monde, encore une fois, pour cette nouvelle édition»* conclut Pascal Mure.

Aurélien Genest



Véronique Garreau et Chantal Cornut (Saint-Julien) fêteront leur 8ème participation consécutive à l'évènement.

▶ Zoom

Le programme complet

Domaine Guillemard-Clerc (Puligny-Montrachet) : samedi 16 et dimanche 17 avril, Ferme Fruirouge (Concoeur, près de Nuits-Saint-Georges) : samedi 16 et dimanche 17 avril, Ferme de Gilberte et Sabine Trésillard (Noiron-sur-Bèze) : samedi 16 et dimanche 17 avril, Les truites de l'Aube (Veuxhaulles-sur-Aube) : dimanche 17 avril, Ferme de Louvières (Saint-Julien) : dimanche 17 avril, La ferme de Lignières (Beurizot) : dimanche 17 avril, Chèvrerie de Molesme (Molesme): dimanche 17 avril, Ferme du clos Thomas (Saint-Maurice-sur-Vingeanne) : dimanche 1er mai, La Corne Vaudrille (Savoisy) : dimanche 8 mai, Chèvrerie de Pierre Longue (Saint-Germain-de-Modéon) : dimanche 12 juin.

Vendredi 15 - Samedi 16 avril
PORTES OUVERTES
à Censerey
Animations quads & GPS
Verre de l'amitié
MORTIER
PARÉS POUR LE FUTUR
Censerey
MASSEY FERGUSON
KRONE
03 80 84 43 76

Pays Seine-et-Tilles

Une réflexion sur la méthanisation

Une réunion d'information sur la méthanisation a été organisée par le Pays Seine-et-Tilles à la salle polyvalente de Marcilly. Les agriculteurs ont aujourd'hui les cartes en main.

Les exploitations agricoles voient arriver, au fil des ans, de nouvelles technologies. En matière d'énergie renouvelable, le photovoltaïque qui vient de connaître son heure de gloire pourrait être rapidement suivi par la méthanisation. Celle-ci a déjà fait ses preuves à l'étranger et notamment en Allemagne. Petit à petit, la méthanisation fait son apparition en France. *«Nous avons organisé une réunion pour informer l'ensemble des agriculteurs, pour que tout le monde soit bien au courant de la démarche»* explique Christophe Monot, agriculteur à Marsannay-le-Bois et vice-président du conseil de développement en charge des affaires agricoles. Celui-ci continue : *«tout le monde doit pouvoir y réfléchir : si quelque chose se concrétise, il ne faut pas que ce soit un projet réservé à des initiés. De plus, le Pays Seine-et-Tilles ne souhaite pas qu'il y ait de projets concurrents, que deux agriculteurs montent par exemple deux projets qui se fassent concurrence sur un même secteur»*. En compagnie de Thierry Besançon, président du conseil de développement, Christophe Monot a invité tous les agriculteurs du Pays Seine-et-Tilles à assister à un exposé de Bertrand Aucordonnier, représentant l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

Trois questions importantes

Pour Bertrand Aucordonnier, il y a trois questions essentielles à se poser pour réussir un projet de méthanisation : quelle matière sera méthanisée ? Quelle valorisation pour le biogaz ? Quelle valorisation du digestat ? Christophe Monot répond à la première question : *«Certes, en matière d'élevage et de gisements de fumier et lisier, notre territoire n'est pas le plus important de la région, mais certains secteurs ont tout de même des gisements en fumier non négligeables»*. Pour l'agriculteur de Marsannay-le-Bois, la méthanisation est peut-être l'occasion de *«lancer des projets dans le Pays»*. *«Pourquoi ne pas réintroduire de la viande blanche pour pouvoir réutiliser les fientes, et pourquoi pas des porcheries? Il y a des réflexions à avoir»* s'interroge Christophe Monot. En ce qui concerne la deuxième question (quelle valorisation du biogaz?), le vice-président du conseil de développement évoque la cogénération de chaleur, donc l'utilisation sur place de la chaleur produite (ex : chauffage pour un poulailler). L'hypothèse d'envoyer le biogaz dans le réseau est également évoquée, ce qui apporterait un revenu à l'exploitant (Bertrand Aucordonnier a notamment précisé que, contrairement à ceux du photovoltaïque, les tarifs de rachat allaient augmenter). Enfin, sur la troisième et dernière question (quelle valorisation du digestat ?), Christophe Monot répond que *«contrairement à d'autres secteurs où l'on se pose la question du devenir du digestat, il n'y a aucun souci à se faire dans le Pays Seine-et-Tilles. L'utilisation de compost n'est pas un problème, notre territoire dispose d'importantes surfaces d'épandage et l'apport d'engrais organiques peut intéresser certaines exploitations dans un contexte de hausse de prix des engrais»*.



Christophe Monot, agriculteur à Marsannay-le-Bois et vice-président du conseil de développement en charge des affaires agricoles, croit en la méthanisation et pense que certains projets seraient susceptibles de voir le jour localement.

Réactions positives

«La méthanisation peut être vraiment intéressante pour le monde agricole, pour traiter les effluents d'élevage et éventuellement trouver d'autres sources financières» signale Christophe Monot, qui souhaiterait que les agriculteurs soient acteurs dans la démarche, si la méthanisation venait à se développer localement. Et maintenant ? *«On attend le retour du terrain»* répond le vice-président du conseil de développement, *«les agriculteurs peuvent appeler le pays pour des renseignements. Pourquoi ne pas faire une étude de gisement, réfléchir avec les élus et repérer d'éventuelles possibilités. A mon avis, il ne serait pas illusoire d'avoir trois ou quatre petits ou moyens projets. Dans tous les cas, le Pays n'est qu'un catalyseur d'idées. Il est là pour organiser, mettre en relation, éventuellement financer une étude mais pas au-delà. Les cartes sont dans les mains des agriculteurs»*.

AURÉLIEN GENEST



Une trentaine d'agriculteurs et une classe de la MFR de Fauverney ont assisté à la présentation de l'Ademe.

▶ Repères

La méthanisation, c'est quoi ?

La méthanisation est un processus naturel de transformation de la matière organique en biogaz, gaz composé principalement de méthane. Cette réaction est réalisée dans les milieux sans oxygène par un ensemble de bactéries. Les installations de méthanisation vont mélanger des substrats organiques dans un digesteur, c'est-à-dire une fosse imperméable et chauffée afin de stimuler les réactions bactériennes pour produire un maximum de biogaz qui sera ensuite transformé en énergie. Toutes les matières organiques peuvent être méthanisées à l'exception des produits ligneux comme le bois, les branchages. Les installations de méthanisation peuvent fonctionner à partir d'effluents d'élevage (fumier), de déchets de collectivités (pelouses, boues de stations d'épuration, déchets organiques...) ou de déchets d'entreprises (industries agro-alimentaires, déchets de fruits et légumes...). Le biogaz produit par la méthanisation est récupéré et valorisé soit dans un moteur de cogénération pour produire de l'électricité et de chaleur, soit épuré et injecté dans le réseau de gaz. Suite à la réaction de méthanisation, environ 90% du volume des substrats méthanisés se retrouve en mélange à la sortie pour former le digestat. Ce digestat est plus liquide que le mélange initial, il n'a plus d'odeur mais l'ensemble des éléments fertilisants est conservé (l'azote se retrouvant majoritairement sous forme ammoniacale dans le digestat).



Diversification

Un intérêt croissant

Le Centre d'études et de ressources sur la diversification (Cerd) a tenu son assemblée générale annuelle mardi dernier à Château-Chinon. Dominique Chambrette, le président de la Chambre régionale d'agriculture, avait fait le déplacement pour soutenir cette structure présidée par Éric Bertrand, son homologue de la Nièvre.

Réalisable ou pas, en phase d'installation ou non, la diversification attire de plus en plus de curieux en Bourgogne. Le Cerd a ainsi vu le nombre de sollicitations en conseils et appuis individuels passer de 368 en 2009 à 426 en 2010. Il s'agit soit d'agriculteurs déjà installés qui souhaitent trouver une activité complémentaire, soit de personnes qui désirent s'installer dans des productions aussi nombreuses que rares. En 2010, les demandes de renseignements ont surtout concerné les volailles (12), les légumes (12), les activités équestres (16), l'apiculture (8), les escargots (8), ou la vente directe de viande (8).
D'autres activités, plus marginales, ont aussi fait l'objet de contacts avec le Cerd, tels que le lait de jument, l'angora et le mohair, les sangsues, les petits fruits, le tofu, la transformation en général, les points de vente collectifs, un distributeur de lait, un élevage de lamas et quelques autres... Tous ces projets n'ont évidemment pas abouti -du moins pas encore- mais la charge de travail du Cerd, dirigé par Françoise Morizot, a bel et bien augmenté. Les Bourguignons cherchent des marchés de niche pour sécuriser leurs exploitations.

«Des agricultures, pas une agriculture»

Le Cerd, qui fêtait ses 20 ans l'an passé, répond non seulement aux porteurs de projets agricoles mais également aux collectivités et aux distributeurs. *«Il faut bien positionner notre rôle. Alors que de de multiples organismes parlent de mutualisation, c'est notre philosophie depuis le démarrage. Notre stratégie est de valoriser les synergies de moyens en circuits courts»* a souligné Françoise Morizot. De fait, le Cerd offre une boîte à outils complète en terme de d'études, de formations et anime le réseau régional des conseillers en diversifications des chambres d'agriculture. *«Nous n'avons pas besoin d'une sixième chambre d'agriculture dans la région mais chacun de nos côtés nous n'avons pas les moyens d'être efficaces pour installer des jeunes et des moins jeunes dans ces productions qui historiquement n'avaient pas d'aides»* a soutenu Dominique Chambrette en reconnaissant que le Cerd était un *«moyen unique de nous organiser au niveau régional»*. *«La diversification est une agriculture complète, non pas une alternative. La Bourgogne est riche de ses agricultures et non pas de son agriculture et nous devons appuyer le Cerd afin de favoriser les circuits courts, la vente directe, la restauration collective locale»* a-t-il témoigné en distinguant, depuis 25 ans, les mutations des grandes cultures et *«les problématiques de territoire liées au système bovin allaitant à l'herbe»*.

E.C.



Dominique Chambrette et Eric Bertrand sont intervenus devant une assistance d'une trentaine de personnes.

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES



MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com
20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

Départ en retraite de Jacky Roudier

Une figure quitte la Chambre d'agriculture

Au mois de juin, Jacky Roudier aura définitivement tourné la page, faisant valoir ses droits à la retraite après presque quarante ans de loyaux services à la Chambre.

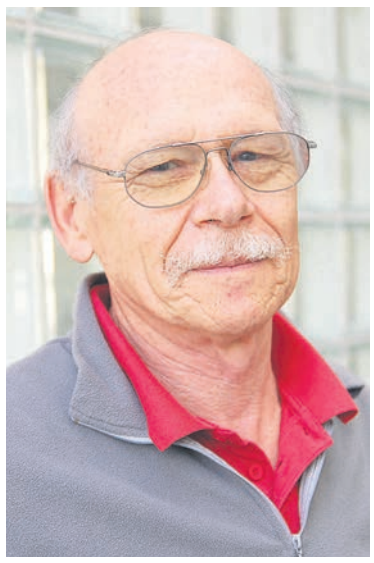
Le technicien élevage est connu comme le loup blanc dans le département. Jacky Roudier, dont les origines n'étaient pas agricoles, a eu le temps, depuis 1972, de se faire connaître et reconnaître du milieu professionnel qu'il a inlassablement accompagné en près de quarante ans de carrière. A l'heure de se préparer à faire le bilan, cet infatigable sportif revient sur son long marathon au sein de l'institution consulaire. Une carrière entière - ce n'est peut-être pas ce que j'ai fait de mieux, d'autres ont eu des parcours professionnels divers dans d'autres organismes- que Jacky Roudier a passé à observer les mutations de l'élevage nivernais.

Avec Raymond Bourrin et Charles Sourd

Issue d'une classe d'âge du baby boom (1948), Jacky Roudier a été dispensé de l'armée et a donc pu s'insérer professionnellement dans cette Nièvre qui l'a vu grandir. En 1972, il devient stagiaire du Syndicat de contrôle, embauché par Raymond Bourrin alors directeur de la structure et de l'EDE qui l'a profondément marqué. Comme le marquera un peu plus tard le Dr Charles Sourd, qui a expérimenté les césariennes des vaches debout dans la Nièvre: deux hommes dont le technicien a apprécié *«les véritables qualités humaines»*. Deux ans plus tard, en 1974, Jacky Roudier devient salarié de l'EDE et c'est en 1994 que les techniciens de l'Établissement départemental de l'élevage sont intégrés au service technique de la Chambre d'agriculture. *«Tout au long de ma carrière, mon rôle a été d'accompagner les éleveurs vers une meilleure productivité»* souligne le futur retraité. Une des missions qui lui étaient allouée était de développer la finition des animaux dans la Nièvre où cette technique a toujours été faible: *«Cela a été un échec»* constate Jacky Roudier, sobrement, pour qui *«35 ans après, on n'engraisse pas beaucoup plus»*. Le technicien ne nourrit pas d'amertume. Il préfère analyser les raisons de ce résultat en demie teinte.

«Logique de l'herbe»

«L'engraissement, c'est un autre métier. Beaucoup ne voulaient pas y aller. Décider de garder un animal, le nourrir intensivement et l'emmener à l'abattoir, c'est du boulot et de la surveillance. Les bêtes mangent beaucoup et sont aussi plus sujettes aux problèmes métaboliques. Sur le plan commercial, le département dispose des infrastructures pour vendre du maigre, moins de la viande. Les éleveurs se sentent coincés. Et puis un animal fini ne peut pas attendre, un mois de trop et il est trop gras, d'où une perte de valeur. En engraissement, le résultat est souvent aléatoire et le gain moyen n'est pas si élevé que cela pour le mal que les éleveurs doivent se donner». Compte-tenu du prix actuel des céréales et de celui de la viande, *«beaucoup sont contents de ne pas avoir franchi le pas»* témoigne Jacky Roudier qui voit aussi une argumentation plus *«culturelle»*. *«Dans la Nièvre, l'engraissement est vécu comme une diversification mais pas comme faisant partie intégrante du système charolais, contrairement à la Vendée où c'est naturel d'aller au bout»*. Et puis dans l'Ouest, il y a un abattoir tous les 50 kilomètres, pas dans la Nièvre où *«c'est une logique de l'herbe et d'agrandissement qui prédomine»*. Jacky Roudier souligne que l'engraissement apparaît comme une contrainte trop lourde quand la reprise de ces grosses structures (120 têtes en moyenne) nécessite déjà *«un capital énorme et beaucoup de travail»*. Vu les évolutions de la société, avec des femmes qui sécurisent le revenu par des ressources extérieures et des enfants qui ont besoin de passer huit jours à la mer ou à la montagne, le technicien n'est pas optimisme sur le renouvellement des générations agricoles: *«ces contraintes limitent le nombre de candidats. Quels jeunes peuvent se lancer dans l'élevage allaitant, si ce n'est des enfants d'éleveurs»* demande-t-il.



Jacky Roudier a été technicien d'élevage durant presque 40 ans dans la Nièvre.

Des révolutions techniques

Jacky Roudier, en quarante ans de conseils, a aussi vu de multiples *«révolutions techniques»*. Il a participé à l'apparition des stabulations, des petites et des grandes bottes, des libres-services, de l'ensilage de maïs et de la césarienne ainsi que des outils pour parer aux attaques sanitaires: *«dans les années 70, la septicémie pouvait faire perdre 30 ou 40% des veaux. Aujourd'hui c'est rarissime et les gens l'ont oublié, même s'ils doivent faire face à d'autres problèmes comme la FCO»*.
Et puis le technicien regrette l'époque où l'expérimentation technique faisaient partie du métier. *«J'ai travaillé sur la paille à l'ammoniaque, l'engraissement au blé à volonté, l'introduction du tourteau de colza dans les rations… Aujourd'hui, on passe beaucoup plus de temps devant l'ordinateur qu'à pousser les animaux devant la bascule»*. Pour lui, ces nouveautés, c'était l'intérêt du métier, autant *«qu'un contact humain»*. Mais ce qui a le plus perturbé Jacky, c'est qu'avant *«le conseil était gratuit, alors qu'aujourd'hui on nous demande de facturer. Nous portions un regard neutre au milieu du mercantilisme ambiant. C'était une certaine conception du rôle de la Chambre d'agriculture, comme un devoir»*. La réforme des politiques publiques est passée par là. Dans quelques semaines, Jacky Roudier se consacrera entièrement aux activités sportives (il est fan de moto, de VTT, de marche et de montagne). Il s'investira encore d'avantage dans l'aide au développement avec l'Afdi, association avec laquelle il a mené plusieurs missions au Maghreb. Avec le départ de Jacky Roudier de la Chambre, une page de l'élevage nivernais se tourne.

EMMANUEL COULOMBEIX

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS



Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr

DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER

Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

Pays 2.0

Le pays Nivernais-Morvan en mode numérique

Vendredi dernier, au Legta de Château-Chinon, Christian Paul, le président du Pays, a officiellement lancé le projet «Pays 2.0». Cette initiative, labellisée Pôle d'excellence rurale, devrait obtenir des soutiens. Le pari est de créer «un territoire rural résolument tourné vers l'innovation numérique en milieu rural».



Une quarantaine de personnes a assisté vendredi dernier au LEGTA de Château-Chinon au lancement du PER «Pays 2.0».

Maintenant que, depuis dix ans, la mission numérique du Pays Nivernais-Morvan a multiplié les possibilités pour l'accès au réseau internet à haut débit, elle entre dans une phase de développement au profit de l'économie, du tourisme et des loisirs. Vendredi dernier, une quarantaine de personnes a assisté au lancement officiel du projet Pays 2.0 qui se veut à la fois une communauté d'intérêt pour les nouvelles technologies et un ferment pour le développement de projets privés ou collectifs. Une quinzaine d'exemples est d'ores et déjà en phase de réflexion ou en cours de réalisation. Le Pays 2.0 «invite les citoyens à être acteurs, créatifs et inventifs» dans quatre thématiques différentes.

13 projets concrets

- *«Consommer et vendre son territoire»:* un canal de services numériques le long du canal du Nivernais consistera à alimenter une base de données unique avec des informations (horaires, géolocalisation, prestation, accessibilité, téléphone...) transmises, via un opérateur qui commercialisera le service par internet, mobile ou borne. Sur le même principe, un service de e-randonnée diffusera des informations sur les cantons de Château-Chinon, Luzy et Moulins-Engilbert.

Un autre projet consistera en des galeries numériques qui proposeront des informations en 3D sur neuf musées du Pays.

Une salle multimodale autour de l'image verra le jour à Corbigny, afin de favoriser le travail de création et de production de spectacles vivants.

- *«Entreprendre au vert»*: après celui de Lormes, un deuxième télé-centre (avec des télé-travailleurs) devrait voir le jour à Moulins-Engilbert.

Une plateforme de mobilité multiservices mettra un taxi partagé à disposition de ceux qui cherchent un transport privé en milieu rural à Lormes, Corbigny, Luzy et Moulins-Engilbert.

- *«Créer de la richesse»*: création d'une plateforme de vente de produits fermiers. Douze éleveurs projettent de vendre chacun entre quatre à dix bêtes par an et s'associeront au producteurs de la marque *«Parc du Morvan»*.

Création d'une démarche e-marketing pour faire du commerce en commun entre un apiculteur, un pépiniériste et un producteur de lait de jument.

- *«Innover dans les services au public»*: ordinateurs portables contre l'illettrisme dans le réseau Alecta; visio-guichets dans les relais accueil de services publics; consultations médicales à distance entre les maisons médicales et les CHU; web-tv à Château-Chinon.

Et la liste des projets ne fait que démarrer.

E.C.

ENTREPRISE
DE TERRASSEMENT DU CENTRE
Terrassement, démolition,
création d'étangs, déboisement
La Baratte - 58000 St Eloi
Tel. 03 86 38 85 44 - Mail: terrassement-centre@orange.fr

65ème congrès de la FNSEA

La voix tracée pour les prochaines années

Huit Nivernais ont dernièrement pris part au 65ème congrès de la FNSEA qui s'est tenu les 29, 30 et 31 mars à Saint Malo en Ile et Vilaine. Avec une équipe renouvelée et sous la conduite de Xavier Beulin, ce congrès a été un moment fort permettant de s'attarder sur les problématiques de l'ensemble des départements français et de préparer l'avenir avec l'approbation, par les délégués, du rapport d'orientation *«Inscrire nos exploitation dans une croissance durable»*.

Dans une France, où la caricature et l'excès semble désormais le leitmotiv de multiples lobbys ayant fait de l'agriculture leur cible privilégiée et puisque les mots ont un sens, les congressistes ont réaffirmé leur volonté de refuser le *«déclin agricole annoncé»* et d'œuvrer pour que la durabilité tant appréciée des apôtres de la décroissance, soit bel et bien déclinée à l'avenir dans ses trois composantes, certes environnementale mais aussi sociale et économique.

Reconquérir le terrain de la vérité en légitimant leur pratiques et en infirmant la pensée unique qui voudrait que l'agriculture soit responsable de l'ensemble des maux de la planète, telle fut la volonté affichée par les agriculteurs du réseau FNSEA, convaincus du rôle stratégique de leur activité dans le maintien de la biodiversité, dans l'économie nationale et dans l'aménagement du territoire. Et dans une Nièvre sinistrée, où l'agriculture reste malheureusement le seul rempart au désert économique et à la friche, ces orientations trouvent un écho tout particulier et trace la route à suivre pour les prochaines années.

S.L – FDSEA 58



De gauche à droite sur la photo : Stéphane Lafranchise, Jean-Pierre Condamine, président de la FDSEA, Régis Amiotte, Michel oison vice-président de la FDSEA, Joëlle Lebeaut, membre du bureau, Didier Ramet, représentant section bovine et Benoît Mathe, président de la section grandes cultures. (Manque sur la photo, Michel De Beaumesnil)



▶ En bref

Les nouveaux médaillés du Mérite agricole

L'arrêté ministériel du 31 janvier dernier a dressé la liste des personnes nouvellement promues ou nommées, dans l'ordre du Mérite agricole, pour le département de l'Yonne.
A été promu Commandeur :
Michel Michaut, président d'une caisse régionale de Crédit agricole, à Lixy
Ont été promus officiers :
Daniel Baron, ancien responsable d'une jardinerie, à Joigny ; Hélène Benoît, ingénieur de recherche à l'École nationale vétérinaire, à Bléneau.
Ont été nommés Chevaliers :
Didier Bazin de Caix de Rembures, président directeur général d'une société de fabrication et maintenance de bois pour câbles électriques, à Paron ; Gérard Lamarcq, attaché principal, à Sens ; Gabriel Léger, ancien président d'une association de jardins familiaux.
Les organisations agricoles et Terres de Bourgogne, adressent toutes leurs félicitations aux nouveaux promus et nommés.

▶ Formation

Reconnaissance des maladies, des parasites et des carences de la vigne

Afin d'améliorer vos connaissances ou celles de vos salariés sur les besoins nutritifs de la vigne, les différentes carences possibles et afin d'être en mesure d'identifier tout problème sanitaire sur une parcelle, le CFPPA d'Auxerre la Brosse organise à partir du 24 mai, une formation «reconnaissance des maladies, parasites et carences de la vigne». Formation en petits groupes (10 à 12 personnes), durée de 4 jours maximum en fonction du positionnement (du 25 au 27 mai). Prise en charge poissible (Vivea, Fafsea...)
Rens.: tél 03 86 94 60 20 - Fax 03 86 94 60 21

▶ Nécrologie

On apprend la disparition de Constant Dutartre, qui fut président de la Chambre d'agriculture de l'Yonne de 1974 à 1989.
Exploitant éleveur laitier à Commissey, il se consacra pendant 15 ans à la Chambre d'agriculture, facilitant notamment le lancement du service *«Équipements»* et fut à l'origine de la création du service *«Développement»*.
Les années qui suivirent, le virent animer le Comité de développement du Pays Tonnerrois, ainsi que les premiers CETA (Centre d'études techniques agricoles).
Ses obsèques se sont déroulées vendredi 8 avril à Commissey.

Machinisme

Le préfet en visite chez Nicolas

Dans le cadre de la première édition de la «*Semaine de l'industrie*», le préfet de l'Yonne a visité les établissements Nicolas, spécialisés dans la fabrication de matériel agricole et la conception de véhicules destinés à des transports surdimensionnés.



Le préfet de l'Yonne, Jean-Paul Bonnetain, (dossier rouge sous le bras), s'est dit « impressionné » de la visite effectuée sous les explications du directeur de l'entreprise, Stéphane Malot (à droite sur la photo).

Plus connue pour son vignoble et ses attraits touristiques, la Bourgogne est aussi terre d'industries. Aujourd'hui encore, près de 100 000 emplois y sont comptabilisés, parmi lesquels les 200 salariés de l'usine Nicolas de Champs-sur-Yonne. Difficile d'imaginer en circulant à l'intérieur des 22 000 m² de halls de montage, que les établissements avaient commencé par fabriquer, il y a 156 ans, des roues en bois ! Fondée en 1855, l'entreprise, longtemps installée à Auxerre, est sans nul doute l'une des doyennes du département.
Sous la conduite de son directeur, Stéphane Malot, le préfet de l'Yonne a visité les lieux, dans le cadre de la *«Semaine de l'industrie»*. Bien implantés dans le monde du machinisme agricole, les établissements Nicolas conçoivent de longue date au sein de leur branche environnement, des matériels pour les travaux agricoles, communaux ou de voiries. Au premier rang desquels bien sûr, élagueuses et broyeurs de branches. Depuis quelques années, Nicolas se positionne sur le marché des broyeurs de plaquettes pour chaufferies. Un marché en forte expansion dans le cadre des énergies renouvelables, que l'on s'attend à voir multiplié par dix, d'ici quelques années.
Le fer de lance de l'activité est aujourd'hui pour l'entreprise icaunaise, la fabrication de véhicules modulaires pour le transport routier et la manutention lourde. Un concept inventé par Nicolas dans les années 50, privilégiant la suspension hydraulique pendulaire contrôlée électroniquement et qui autorise des charges sans limites, du fait de la possibilité de rajouter autant de lignes de trains de roues que nécessaire. Le record en la matière, dûment inscrit au *«Guiness book»*, est de 15 000 tonnes ! Le poids d'un élément indivisible d'une station pétrolière off shore. Parmi les clients les plus prestigieux de l'entreprise : la société Airbus, pour le transport d'éléments de voilure et de carlingue des A 350 et A 380, Arianne Espace, ou encore la Nasa. L'entreprise compte également une activité militaire, notamment des plates-formes porte-chars Leclerc.
Pour Stéphane Malot, directeur de l'établissement : *«alors que 75% de notre production est exportée, il n'existe pas dans le monde de distance supérieure à 1 000km où ne se trouve une remorque Nicolas»*. Rappelant pour l'anecdote que l'avion qui s'était posé en janvier 2009 dans la rivière Hudson à New York, avait été récupéré sur une plateforme sortie des ateliers de Champs-sur-Yonne !


Un exemple de plateforme à 14 trains de pneus !

DOMINIQUE BERNERD

Tourisme

Une nouvelle vitrine pour le département

Alors que plus de 90% des internautes disent préparer leurs vacances en ligne, le site internet www.tourisme-yonne.com fait peau neuve, devenant l'outil majeur pour la promotion touristique du département.

Le site Internet de l'Agence de développement Touristique de l'Yonne a été créé en 2002. Un âge quasiment canonique à l'échelle du web ! Même s'il avait été refondu en partie en 2006. Face à l'importance croissante des nouvelles technologies en matière de tourisme, il devenait urgent de le rénover complètement. C'est désormais chose faite et depuis le 15 mars dernier, les internautes peuvent aller à la découverte du nouveau site de l'ADTY : www.tourisme-yonne.com

Plus d'informations, une *«immersion totale»* du fait de grands visuels dès la page d'accueil du site, une logique de lecture plus *«horizontale»*, abandonnant les traditionnels bandeaux verticaux d'usage… Au travers des différentes pages deux catégories de public sont particulièrement visées : les *«familles»* et les *«groupes»*. Pour le président de l'ADTY, Jean-Baptiste Lemoyne : *«on a, avec ce nouveau site, une réelle opportunité pour «ferrer» le touriste et le transformer en client. On veut être «l'icône du week-end» et on a une réelle carte à jouer pour des séjours de 3 à 4 jours compte-tenu de notre proximité avec le Bassin Parisien»*.
Selon les chiffres de TNS Sofres, les familles constituent plus de 28% des clients français en Bourgogne. Un pourcentage qui laisse augurer de belles perspectives pour le département.
La clientèle *«Groupes»* a aussi son importance, avec pour l'année 2010 : 152 contrats, 6 000 personnes accueillies et un chiffre d'affaires de 465 000€ (en hausse de 50% par rapport à 2009).

Facile de réserver avec «ResaYonne »

Mettant à mal l'adage qui voudrait que *«pour être heureux, vivons cachés»*, le département de l'Yonne s'affiche tous azimuts sur la toile, avec notamment une nouvelle campagne e-marketing de promotion. Des *«bannières»* seront installées à cet effet sur différents sites : *«petitfuté.fr»*, *«l'Internaute week-end»*, *«Femina»*, *«Parents»* etc. Un E-mailing ciblant 50 000 abonnés d'Ile de France pour des idées de week-ends et courts séjours sera envoyé.


Page d'accueil du nouveau site

Par ailleurs, un partenariat est en cours avec la Fédération nationale des retraités de France. Quatre millions d'affiliés et autant de clients potentiels ! L'Yonne s'affichera également sur les réseaux sociaux, des comptes ayant été créés sur *Facebook et Twitter*.
Et toujours la possibilité, au travers de la plateforme *«ResaYonne»*, de réserver en ligne son séjour, ses loisirs ou ses visites. Des *widgets* (boutons) permettant dorénavant de le faire à partir de n'importe quelle page du site.

DOMINIQUE BERNERD

Interview

Un budget «*dégâts gibier*» qui explose !

A la veille de l'assemblée générale de la Fédération des chasseurs de l'Yonne, rencontre avec son président, Olivier Lecas.

■ TdB : Les dégâts de sangliers : un problème récurrent sur le département. Où en sommes nous aujourd'hui ?
O. Lecas : *«Une chose est sûre, on ne reste pas à rien faire ! Pour preuve, cette année, les multiples rencontres avec le monde agricole à ce sujet. C'est vrai qu'il y a beaucoup de dégâts mais je dirai que quelque part, je les subis aussi. Avec ce chiffre qui sera le souci majeur de notre assemblée cette année, de près de 1,5 millions d'euros d'indemnités versées alors que nous en avions budgété 850 000€ !»*

■ Et si un jour vous ne pouviez plus faire face à vos obligations à indemniser les agriculteurs ?
«Les textes de loi me disent que je dois payer les dégâts agricoles en mettant en place un budget ad hoc mais il est impératif de diminuer cette spirale ! Cette année, on va quasiment doubler les cotisations grand gibier, avec la différence que désormais, chaque zone de gestion devra payer pour ses propres dégâts. On ne peut plus continuer à faire payer les uns pour les autres. Il faut que ce soit ceux qui entretiennent des populations trop fortes, qui aient le plus à indemniser !»

■ Que répondez-vous à ceux qui affirment qu'un plan de chasse n'a jamais réussi à faire baisser les populations de gibiers ?
«Il est vrai que c'est souvent un discours entendu, notamment en Côte d'Or. Mais le gros avantage d'un plan de chasse, face par exemple à l'épidémie de tuberculose qui y sévit est que l'on a une connaissance précise des prélèvements effectués, sur papier officiel, document Cerfa etc… Autrement ça reste du déclaratif ! Et puis il faut être réaliste : le plan de chasse institué au début n'a plus rien à voir avec celui d'aujourd'hui. Il est toujours encadré par un arrêté préfectoral mais sans restriction aucune. Pour preuve cette année, les gens ont eu toutes les attributions souhaitées !»

■ Toujours le problème des chasses privées ?
« Bien sûr ! Le gros problème restant les «Bergères de France». Ce n'est pas en chassant sept weekends par an qu'on peut prétendre effectuer une pression de chasse ! C'est sûr que pour les animaux chassés autour, c'est le refuge assuré ! Et c'est d'ailleurs le discours que j'ai tenu à son propriétaire lors de cette réunion organisée à la mairie de Fontaines. A l'heure actuelle, on a dénombré entre 170 et 180 animaux tout autour des «Bergères». Mais il n'y a pas que là, c'est sur tout le massif !»


En septembre dernier, une visite sur le terrain d'une parcelle dévastée par les sangliers avait déjà été organisée, réunissant les différentes parties en présence.

■ Et sur l'interdiction d'agrainage réclamée par le monde agricole ?
«Oui à un agrainage de dissuasion, non à un agrainage à but cynégétique ! Oui à un agrainage en dispersion, avec des quantités limitées de manière à occuper les animaux, mais pas à les nourrir. Si on est pour l'agrainage, ce n'est pas pour avoir des populations trop importantes, mais de l'ordre d'une dizaine de sangliers aux 100 ha où il en resterait quatre ou cinq après chasse. Tout à fait possible avec un agrainage de dissuasion, qui éviterait les dégâts agricoles. Car en fait le problème, il est là : si pas d'agrainage comme cette année, c'est moi qui paie les dégâts !»

■ Vous avez demandé à ce que des chasseurs accompagnent les estimateurs des dégâts, sur le terrain…
«Quand on paie près d'un million et demi d'euros d'indemnités par an, la moindre des choses est que les chasseurs aient un droit de regard ! Certains chasseurs accompagneront donc les estimateurs mandatés, afin de constater les dégâts. Il est entendu bien sûr, que je n'enverrai pas de personnes d'une commune évaluer les dégâts sur sa propre commune. Mais vous savez… L'an passé, on a comptabilisé 1 700 dossiers pour indemnités, une cinquantaine d'entre eux seulement ont posé problème !».

PROPOS RECUEILLIS PAR DOMINIQUE BERNERD

▶ Des mesures mises en place…

Une réunion s'est tenue le 7 avril dernier en mairie de Fontaines, en Puisaye, à laquelle participaient les représentants du monde agricole, de la Chambre d'agriculture, de l'administration, de la Fédération des chasseurs, ainsi que le propriétaire des «*Bergères de France*».

A l'issue de celle-ci, deux arrêtés préfectoraux ont été pris autorisant des tirs diurnes et nocturnes de sangliers, dans le cadre d'une battue administrative, à l'intérieur du périmètre et dans les alentours bordant les forêts appartenant aux «*Bergères de France*».

Réalisés pour certains à partir de miradors, ces tirs seraient encadrés par des lieutenants de louveterie, sous l'égide de l'ONF. Pourrait y participer un certain nombre de chasseurs désignés.

Un objectif chiffré minimum de sangliers à abattre a été fixé. Si d'ici le mois d'août prochain cet objectif n'était pas atteint, des mesures plus coercitives et plus contraignantes pourraient être décidées par le préfet.

▶ En bref

Les Anciens se mettent «à la page» !


Une formation studieuse et conviviale !

Apprendre l'informatique, c'est possible et à n'importe quel âge ! En témoignent les formations informatiques organisées par la FDSEA de l'Yonne. Des formations destinées en priorité à un public d'anciens agriculteurs novices en la matière, face à un ordinateur. Les plus aguerris soutenaient les plus en difficulté, dans une ambiance conviviale et sympathique. Les professeurs ? Martine Nigon et Anne-Lise Garcia, toutes deux salariées de la Fédération, qui ont réussi à faire de ce moment un instant d'échanges profitables à tous. De février à mars, 17 «anciens» se sont ainsi succédés, pour apprendre notamment, à «surfer» sur la toile. Une opération facilitée par la mise à disposition par le CFPPA d'Auxerre la Brosse d'ordinateurs individuels. Ce qui a permis à chacun de travailler de manière individuelle, tout en étant accompagnés collectivement. Maintenant, www.fdsea89.fr n'a plus aucun secret pour eux !

FDSEA 89

SOCADRAIN T.P.
• Drainage
• Mise aux normes de bâtiment d'élevage
• Étanchéité de bassin géomembranes
SOCADRAIN TP - 89380 Appoigny - Tél. 03 86 53 08 75

"OK vous ne comptez pas vos heures, mais vous pouvez compter sur le confort d'un MANITOU !"
MLT 625
La gamme MLT, la référence pour tous vos travaux agricoles, avec tous les services MANITOU : financement personnalisé, entretien, maintenance, location...
MANITOU
Cichy Manutention
6 rue Saint-Exupéry - 89470 MONETEAU
Tél. 03 86 40 91 00 - Fax 03 86 40 91 01

Réunion régionale Prolea à Châteauroux

Nouveaux enjeux et nouveaux défis pour une filière qui avance

L'une des réunions régionales de Prolea se déroulait à Châteauroux. Alain Renoux, administrateur et membre du bureau de la FOP (Fédération des producteurs d'oléoprotéagineux) a participé à la réunion et en tire les enseignements.

La FOP vient d'inviter les producteurs de grandes cultures aux réunions régionales Prolea qu'elle organise chaque année, afin de se livrer à un tour d'horizon de la filière huiles et protéines végétales. La contractualisation au sein de Diester industrie, la Directive européenne Energies renouvelables, l'implication de la filière dans l'alimentation animale et les stratégies à mettre en œuvre, enfin les pistes de développement et de recherche qui pourraient soutenir l'organisation économique, étaient à l'ordre du jour. Alain Renoux, administrateur et membre du bureau de la FOP a assisté à la réunion organisée à Châteauroux. Il a noté *«le plein accord de l'ensemble des participants et des acteurs de la filière à reconnaître l'efficacité de la filière et le travail réalisé pour anticiper les changements. C'est une filière qui avance en se diversifiant et en se donnant de nouveaux axes de recherche et des stratégies de développement à long terme. Elle investit pour rester dans la course dans des projets qui sont à la pointe de la recherche»*.

Préparer l'avenir grâce à la recherche et à l'innovation

Ainsi, les nouvelles utilisations des co-produits issus de la trituration ont fait l'objet d'une présentation : pour la nutrition animale bien sûr, mais aussi dans le cadre de la recherche et développement autour des bio-technologies. *«Le champ ouvert est très vaste»* constate Alain Renoux *«et la recherche n'en est qu'à son début, mais il s'agit d'être là pour disposer au bon moment d'une capacité de réponse adaptée à l'évolution de la demande et aux attentes de la société»*. La filière prépare l'avenir grâce à la recherche et le construit en innovant.

La contractualisation est également au centre des préoccupations du secteur. C'est la clé de voûte d'un système économique où beaucoup reconnaissent que le développement des biocarburants tire les cours à la hausse. Alain Renoux considère que l'on ne doit pas opposer cultures alimentaires et cultures énergétiques, *«le maintien d'un équilibre entre ces productions est important, la bonne tenue des prix en dépend et si les cours se maintiennent c'est grâce à la filière»*.

Sur le plan mondial d'ailleurs, les surfaces sont hausses, les volumes de production aussi et la demande augmente également (l'Asie «*tire*» la demande alimentaire notamment). *«Il n'y a pas de déséquilibre majeur entre l'offre et la demande, mais une situation maîtrisée qui permet de maintenir un bon niveau de prix»* constate Alain Renoux.

PROPOS RECUEILLIS PAR ANNE-MARIE KLEIN

Repères

Poléa : la filière française des huiles et protéines végétales

Proléa regroupe cinq organismes complémentaires : la FOP, Fédération des producteurs d'oléoprotéagineux, clé de voûte de la filière ; deux interprofessions : l'Onidiol pour les oléagineux et l'Unip pour les protéagineux ; un centre technique : le Cetiom, pour les oléagineux (l'Unip ayant qualification d'institut pour les protéagineux) et un établissement financier : Sofiprotéol. Le secteur des huiles et protéines végétales regroupe 100 000 producteurs d'oléagineux et 40 000 de protéagineux, 60 établissements multiplicateurs de semences, 600 organismes collecteurs de graines, 27 entreprises dans l'industrie des corps gras et 300 usines qui produisent 22 millions de tonnes d'aliments pour le bétail.

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

Commission régionale Apecita Bourgogne

Stagnation des offres d'emploi en 2010

La délégation de l'Apecita de Bourgogne, Alsace et Franche-Comté a réuni sa commission régionale à Dijon. Un tour d'horizon de l'emploi dans les secteurs de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de l'environnement montre que les demandes sont toujours supérieures à l'offre. Le marché de l'emploi reste difficile à décrypter.



Thierry Boudewyn a présenté la typologie de la «génération Y».

«*Difficile de se prononcer sur un marché en dents de scie*» cette réflexion de Véronique Jan, déléguée régionale de l'Apecita Bourgogne, marque bien la difficulté à définir les grandes tendances de l'emploi dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie agroalimentaire et de l'environnement, à partir de chiffres empreints d'une certaine «*volatilité*». Comme chaque année, la délégation régionale de l'Apecita Bourgogne avait invité ses partenaires à découvrir les chiffres et les tendances de l'emploi dans les secteurs où elle intervient depuis cinquante ans maintenant. Spécialiste de l'emploi en agriculture, agroalimentaire et environnement, l'Apecita exerce ses compétences à tous les niveaux de recrutement, toutefois le cœur de métier se situe plutôt au niveau Bac+2. En 2010, cette constante a quelque peu évoluée puisque les Bac +2 sont passés de 30% à 25% ; alors que les niveaux Bac+3 et 4 augmentaient sensiblement.

Les offres les plus nombreuses concernent également des postes ouverts à des candidats munis d'un «*Bac+2*», mais 63% des offres totales sont accessibles à plus d'un niveau de formation. Des offres qui restent d'ailleurs toujours inférieures à la demande, avec en particulier une baisse de 20% en 2009 et une quasi-stagnation en 2010. Le marché du travail apparaît encore bien morose et les importantes fluctuations enregistrées d'un mois sur l'autre découragent les pronostics sur les évolutions à venir. Véronique Jan note toutefois que l'Apec (Agence pour l'emploi des cadres) est plutôt optimiste pour les mois prochains. Les offres se répartissent essentiellement entre quatre grands domaines : la production, le commerce, le développement et la recherche, et enfin le conseil. «*Le commerce restant le marché où les offres sont le plus lisibles*» pour les candidats. En production/transformation, 70% des offres concernent la production agricole. Sur l'ensemble du marché, 56% des contrats sont en CDI et 37% en CDD, avec une demande d'expérience confirmée pour 44% des postes.

La moitié des candidats inscrits à l'Apecita sont déjà en poste. Pour mieux répondre aux attentes de ses candidats, la délégation régionale programme régulièrement des «*Rendez-vous*» dans les départements des territoires qu'elle couvre : Alsace, Bourgogne et Franche-Comté. Elle organise également des Ateliers à Dijon ou en Alsace. Le décalage quantitatif entre les offres et les demandes s'explique aussi selon l'Apecita par «*l'effet site internet*», le site internet de l'Apecita connaît en effet une forte affluence avec un système de navigation qui permet d'évaluer la nature et l'attractivité des offres sélectionnées par les candidats.

Génération «Y» : mode d'emploi…

En invitant ses partenaires, la délégation de l'Apecita Bourgogne, Alsace et Franche-Comté a voulu aussi leur apporter des éléments de réflexion sur ce qu'il est convenu d'appeler «*la génération Y*» (jeune génération née entre 1980 à 1996). Génération «*des jeunes d'aujourd'hui*» dont les comportements détonnent parfois et désorientent les employeurs. Thierry Boudewyn, consultant en «*Management de performances*» a dressé la typologie de cette fameuse « *génération Y*» : anciens «*enfants-roi*», connectés et zappeurs, rétifs à toute culture d'entreprise, attentifs à leur espace personnel, avides de reconnaissance et de singularité, sceptiques par rapport aux messages institutionnels, utilisateurs et acteurs des réseaux sociaux, adeptes du «*Why ?*», «*Pourquoi ?*» en anglais.

Comment mieux les intégrer dans l'entreprise, comment les retenir aussi ? Telles étaient les questions essentielles d'un débat nourri par les expériences des participants à la commission régionale. Pas de recette miracle, mais quelques conseils de bon sens délivrés par le consultant : jouer la proximité, l'échange, favoriser les relations humaines, donner du sens à la fonction, expliquer, transmettre des valeurs. Pour, au final, conclure que cette génération Y n'est pas si différente de celles qui l'ont précédée. Elle a besoin de repères pour s'intégrer et de temps pour acquérir de l'expérience, s'ouvrir à d'autres modes de vie et de pensée. En somme vieillir un peu, avant de s'interroger à son tour sur la «*nouvelle*» génération qui la talonne…

Pour en savoir plus : www.apecita.com

ANNE-MARIE KLEIN

Lait

Les producteurs sont attentifs et réactifs !

L'actualité laitière est riche depuis quelques mois. Afin d'accompagner les éleveurs laitiers du département à s'organiser et à se préparer à la sortie des quotas laitiers, la FDSEA 21 continue sa mobilisation et animera plusieurs réunions d'informations à destination des producteurs.

Gérer les abandons de collectes !

A commencer par l'abandon de collecte des producteurs de la coopérative de la Basse Vingeanne par Danone : la Fdsea a accompagné les représentants de la coopérative dans leurs démarches et surtout dans la gestion de cette situation difficile. Grâce à une pression politique et syndicale importante, les 8,5 million de litres ont finalement trouvé «*acheteur*» pour moitié par l'entreprise Milleret (70) et par l'entreprise Mulin (25). Aucun producteur n'a été laissé sur le bord du chemin et chacun a reçu une proposition de collecte et de contrat au 1er avril 2011.



Nathalie Mairet, Présidente de la Commission Lait FDSEA21

Surmonter les difficultés en se rassemblant et en s'informant…

Tout n'a pas été simple dans les démarches puisque les nouveaux acheteurs n'étaient pas favorables à la négociation d'un contrat avec la structure coopérative de la Basse Vingeanne, les producteurs se retrouvant donc seuls devant leurs acheteurs. La Fdsea21, tout à fait en phase avec le projet FNPL de massification des volumes et du rééquilibrage du pouvoir de négociation entre producteur et acheteur, a refusé de laisser ces producteurs déjà fragilisés, négocier seuls avec des entreprises.
Les discussions et rencontres s'enchaînent donc sur le terrain de la Côte d'Or, du Jura et de la Haute Saône : le 1er mars à Pontailler sur Saône, le 4 mars en Haute Saône, le 25 mars à Besançon et encore ce lundi 11 avril. Le but de ces rencontres est bien de comprendre les enjeux et de décortiquer les contrats qui sont proposés par les entreprises avec Étienne Fabrègue, juriste de la FNPL. C'est aussi le moment opportun pour fédérer les producteurs, pouvoir être plus fort et peser face aux entreprises au moment où vont commencer les négociations de contrat. Une démarche similaire va être menée le 18 avril dans le Doubs pour les producteurs Mulin.

Etre présent sur tous les fronts !

Si le dossier de la coopérative de la Basse Vingeanne a été très difficile depuis de nombreux mois, la Fdsea21 continue aussi son travail auprès des producteurs livrant à d'autres entreprises :
Le 1er avril, des représentants de la Fdsea se sont rendus à Lons le Saunier pour mettre sur pied une organisation des producteurs Danone pour le Sud Est du département.
Concernant l'entreprise Senoble qui collecte plus de 60% du lait de Côte d'Or, le contrat unique proposé à tous les producteurs est à l'étude. Depuis le 10 mars à Venarey les Laumes, des rencontres ont lieu avec les représentants de la Coopérative Haute Côte d'Or, des groupements de coopératives de Normandie, du Centre, de Champagne Ardennes et de Lorraine à la Maison du lait à Paris. Les échanges sont sans langue de bois et ont pour objectif de mettre en lumière les termes contractuels n'apportant ni garanties suffisantes pour les producteurs, ni équilibre entre les deux parties comme l'exige la loi.



Etienne Fabregue, juriste FNPL, présente en direct les contrats et les clauses…

Attentifs et réactifs

La Côte d'Or laitière se trouve actuellement dans une phase de bouleversements importants où les lignes bougent chaque jour. La Fdsea avec les JA se veulent être très réactifs pour défendre les producteurs, les accompagner dans l'évolution du schéma laitier avec plusieurs rendez-vous : La signature des futurs contrats de collecte pour les cinq prochaines années, l'organisation de la massification de l'offre à travers les organisations de producteurs, la nouvelle gestion des droits à produire laitier en bassin, l'évolution du prix du lait payé aux producteurs.

Rendez-vous la semaine prochaine !

«*Tous ces sujets, très importants pour l'avenir des producteurs de lait de notre département. Ils sont la priorité de la commission lait* Fdsea21 *mais néanmoins nous avons besoin de réfléchir tous ensembles, tous les producteurs de lait de Côte d'Or que j'espère nombreux aux réunions d'informations et de réflexion que nous tiendrons la semaine prochaine*» (voir encadré).

S.G.



Ce lundi en Haute Saône, la rencontre des producteurs Milleret a réuni une centaine de producteurs : rendez-vous le 19 mai prochain pour créer l'association des producteurs Milleret, regroupant près de 81 million de litres de lait.

▶ A noter

18 avril : Salle de Tonnellerie à Venarey les Laumes ; 19 avril : Salle des Fêtes à Pontailler s/Saône ; 20 avril : Salle Séquoia – Lycée la Barotte à Chatillon s/Seine ; 21 avril : Salle de réunion à la Coopérative Laitière de Bourgogne à Ste Marie la Blanche

Lait

Contractualisation : pas de précipitation !

Tous les éleveurs d'une laiterie privée avaient jusqu'au 1er avril pour renvoyer leur contrat. A titre informatif, les coopératives ont jusqu'au 1er juillet, date buttoir, pour revoir leurs statuts et leur règlement intérieur.

L'attente et la réflexion doivent être de rigueur ! En lisant leur contrat, les éleveurs se rendront compte des clauses abusives et unilatérales qui y sont présentes ! Les FDSEA sont présentes pour répondre à toutes questions éventuelles. N'hésitez pas non plus à contacter un conseiller FDSEA au numéro Indigo 0 825 PAYSAN (0 825 729 726).
Pour information : si l'éleveur signe son contrat, il s'engage accepter des modalités allant à l'encontre de ses droits et libertés. Quelques exemples d'abus que la FNPL a pu recenser… :
- Interdiction unilatérale du droit syndical,
- Clauses de subordination à l'entreprise sur la cessibilité où les évolutions (y compris techniques et matérielles) de l'exploitation,
- Approche volume se résumant parfois à un dictat de l'entreprise, sans la moindre souplesse ou sans vision plus collective du sujet,
- Clauses de durée à l'issue de la première période de cinq ans et résiliations possibles très diverses et souvent très en dessous de la jurisprudence,
- Absence de traitement particulier des Jeunes Agriculteurs,
- Cas de force majeur parfois détaillé dans le seul intérêt des collecteurs et au détriment des producteurs,
- Certaines clauses insuffisamment précises, laissant une marge de manœuvre aux seuls industriels,
- Absence de référence à l'organisation collective.

Il ne faut pas hésiter à se rapprocher de son président de groupement, afin de tenter de mettre en place une stratégie de massification de l'offre pour contrer les propositions des laiteries et faire notamment, des contre-propositions.

Ce qui est important : n'oubliez pas que le fait de ne pas signer ne revient pas à rompre la relation commerciale que la laiterie entretient avec l'éleveur !
En réponse à ces contrats, il est conseillé de renvoyer la lettre type d'attente que vous trouverez auprès des FDSEA. Pour l'Yonne, elle est disponible sur www.fdsea89.fr
Si avec le contrat, un bordereau de refus de signature était présent, il ne faut pas le renvoyer, l'éleveur devant plutôt retourner en réponse la lettre type d'attente.
L'analyse fine, le conseil aux éleveurs et l'appui aux groupements de production sont aujourd'hui plus que jamais nécessaires.
Face à cette contractualisation, la FNPL incite les producteurs à s'organiser, afin de créer une interface entre l'éleveur et la laiterie.

Anne-Lise Garcia
Animatrice Section Lait FDSEA 89

▶ En bref

Votre déclaration PAC en quelques clics avec la FDSEA

La déclaration de surfaces est un moment important de l'année agricole. Chaque année, la FDSEA accompagne les agriculteurs dans cette déclaration du simple renseignement réglementaire à la formation complète. En 2011, la FDSEA propose aux agriculteurs de se familiariser avec la déclaration PAC par internet afin de devenir autonome dans cet outil devenu incontournable.
Vous avez un ordinateur ? Vous êtes connectés à Internet avec le haut débit ? Vous envisagez de vous équiper en informatique pour la gestion de votre exploitation ?
Alors, pas d'hésitation, vous êtes prêts pour la déclaration de surfaces par internet grâce au site télépac. La télédéclaration, c'est quoi ?
C'est simplement faire avec un ordinateur ce que vous faisiez «à la main» avec des avantages en plus : pas de risque de déposer un dossier avec des erreurs grâce aux alertes qui s'affichent sur l'écran, en un clic le dossier est envoyé, pas de frais de déplacement, moins de papier et un gain de temps après une petite période d'adaptation. De plus, même après avoir déposé un dossier signé numériquement, il est possible d'effectuer des modifications jusqu'au 15 mai.
Alors, n'attendez ni la réception du dossier papier, ni la dernière minute pour faire votre dossier PAC : TELEDECLARER !
Dates d'ouverture du site Télépac : A partir du 1er mars, il est possible de télédéclarer la PMTVA - A compter du 1er avril, on peut déposer la déclaration PAC.
◆ La FDSEA vous accompagne pour vous permettre de télédéclarer avec des formations au logiciel de télédéclaration «*télépac*» sont prévues les:
- 6 avril à Quetigny - 13 avril à Chatillon - 21 avril à Vitteaux - 29 avril à Baigneux - 3 mai à Auxonne - 4 mai à Ruffey les Beaune.
◆ L'Assistance téléphonique si vous télédéclarez de chez vous.

Point de vue

Vous avez dit «*environnement*» ?

La FDSEA21 a participé à toute une série de réunion de travail sur la thématique de l'environnement : Bilan de l'application de la Directive Nitrates, rencontre avec l'Onema, … la marmite boue sur le terrain et à Dijon !

Enregistrements, Cipan, autorisation préalable de travaux, déclaration, études d'impact, calendrier et distances d'épandage, calcul et respect des doses, certiphyto, mesure du vent, stockage des effluents, SET… *«On y perd son latin ; la liste des contraintes et des obligations liées à l'environnement est longue et continue de s'allonger. Et pourtant, elle ne l'est pas encore assez pour certains !»* s'exclame Yves Aasdrubal, responsable de la commission environnement FDSEA 21.

La multitude des mesures, leur complexité, les difficultés de mise en place, parfois leur incohérence ou leur contradiction se traduisent par un certain malaise qui s'installe dans les campagnes vis-à-vis du *«toujours plus»* de l'environnement. Depuis des mois, les agriculteurs sont perdus tant les obligations réglementaires viennent s'ajouter au catalogue de mesures qu'ils doivent respecter. C'est le message essentiel qui ressort des commissions environnement, productions végétales, animales ou lait de la FDSEA.

Le ras-le-bol paysan

La FDSEA, au travers de ses propositions et de son travail avec les services techniques de la Chambre d'Agriculture, se veut aller dans le bon sens et faire en sorte que les agriculteurs soient en règles vis-à-vis des nouvelles réglementations. Certes, mais pas n'importe comment ! Aujourd'hui, les règles s'accumulent et ne sont plus applicables. L'ambiance pesante liée aux accusations qui *«pleuvent»* sur le dos des agriculteurs à renfort d'effet médiatique, et profitant à des associations environnementalistes diverses ayant un besoin d'exister, les agriculteurs sont plus réticents et en ont ras-le-bol !

Des exemples concrets

Deux exemples récents traduisent parfaitement la situation actuelle: les Cipan et la biodiversité.

Le dernier programme d'action s'est mis en place depuis deux ans. Certains points de ce programme ont été imposés aux agriculteurs des zones vulnérables contre l'avis de la profession qui avaient mis en avant des incohérences et des impossibilités techniques, notamment sur l'obligation des Cipan. Un recensement des problèmes rencontrés par les agriculteurs s'est donc organisé au sein des commissions végétales et environnement de la FDSEA, afin d'établir une liste de points noirs et de trouver des solutions alternatives pour les exploitants concernés. Diverses situations ont été ainsi listées : les terres argileuses, les zones inondables, les monocultures de maïs ensilage, les cultures légumières etc… soient au maximum 10% de la SAU totale du département où l'implantation de Cipan reste un réel problème.

Sortir de l'impasse

Les responsables syndicaux ont donc proposé, pour sortir de l'impasse, de pouvoir déroger à l'obligation de Cipan soit en incluant une tolérance de surface non couvertes (plafond du pourcentage), soit en prouvant, que le risque de lessivage de nitrates était faible (reliquat après moisson à l'appui). Non seulement, les propositions de la FDSEA ont été rejetées mais en plus, l'administration veut en rajouter une couche car, il semblerait que le 4ème programme d'action ne soit pas suffisant !

Sous couvert du maintien de la biodiversité : tout est permis !

L'agriculture devient la cause de tous les maux dès qu'on parle *«perte de biodiversité»*. Aussi, tout devient possible pour remédier au problème. On réinterprète d'anciennes règles, et on en créé des nouvelles. Nombreux sont les agriculteurs qui, par exemple, ont été confrontés à la police de l'eau pour avoir nettoyé un fossé… .mais ce n'est plus la seule action d'entretien ou d'usage des fonds agricoles qui est répréhensible par la loi. En effet, un retournement de prairie temporaire devient une destruction d'espèces protégées ou une atteinte à la qualité des eaux (ruissellement des nitrates), un arrachage de haie peut se transformer en destruction d'habitats, un drainage en assèchement de zone humide….. tous ces actes de la vie quotidienne d'une exploitation sont aujourd'hui plus que surveillés et la tendance n'est pas à l'allègement puisque de nouvelles contraintes liées aux directives Natura 2000 pourraient s'appliquer prochainement (y compris en dehors des zones).

Suite au bureau FDSEA de ce lundi 11 avril, le message est clair: *«Certains s'activent beaucoup à montrer l'agriculture française du doigt et à l'accuser d'être la destructrice de l'environnement. A la FDSEA, on sait que des efforts restent à faire mais on sait aussi que les agriculteurs sont ceux qui ont forgé les paysages que d'autres veulent figer aujourd'hui. Le travail syndical risque d'être laborieux mais la FDSEA continuera à défendre le bien fondé des demandes des agriculteurs»*.

C.S. (FDSEA 21)

Élevage bovin

Monsieur le ministre, vous avez 45 jours pour agir !

Réunis le 6 avril dernier à Aubière, les éleveurs des 22 départements du grand Massif Central ont dressé la feuille de route à suivre pour les prochaines semaines. Avec une certitude : La situation est insoutenable et plus rien ne peut contenir la colère des éleveurs. L'ultimatum est lancé.

Colère et ras le bol ! Deux mots qui au cours de cette réunion syndicale des 22 départements du bassin allaitant sont revenus de manière récurrente à la bouche des éleveurs excédés par la crise traversée. *«Cela fait maintenant quatre années que les exploitations sont en crise, qu'on nous ballade avec des plans de soutien qui rechargent systématiquement la barque et que rien n'est fait pour agir sur le volet du prix à la production. Cumulé à des opérateurs d'aval qui se tirent la bourre sans se préoccuper de la répercussion sur le prix payé aux producteurs, c'est la catastrophe»*.

Et ce triste constat ne fait malheureusement qu'expliciter la situation subie par les milliers d'éleveurs allaitants français qui en dépit du travail de fond mené par la FNB sur le plan conjoncturel et économique ne retrouvent pas un revenu digne de ce nom. Une situation inacceptable au vu de la flagrante volonté de l'aval de tenir les producteurs écartés de leur «sphère économique» et des faux-semblants du ministre qui multiplie les discours, sert prioritairement ses propres intérêts politiques et néglige les éleveurs. «Sur le sujet nous sommes au bout. Maintenant il faut des actes» ont précisé les représentants des producteurs parmi lesquels Emmanuel Bernard, président de la section bovine de la FDSEA 58 et Yves Bonnot, président de la FRSEA Bourgogne.

Une signature, ça engage !

Car à y regarder de plus près, certes la situation dans les exploitations reste insoutenable, mais quelle en est la véritable raison ? Le plan interprofessionnel de sortie de crise établi avec l'ensemble des acteurs de la filière en novembre dernier devait permettre, par les différents leviers évoqués (renforcement de l'export, restitutions, VBF, développement de la restauration hors foyer, cotations, machine à classer, programme de communication …) de tirer les prix vers le haut. *«Nous nous sommes probablement trompés en terme de délai car nous n'avions pas imaginé que la filière se déroberait, mais cet accord était et est toujours cohérent et structuré»* rappelait par ailleurs un éleveur avant de préciser : *«Rappelez-vous de l'accord sur le lait. En juin 2009, la FNPL était à côté de ses pompes ! Aujourd'hui plus un éleveur ne se plaint du prix du lait, si ce n'est au vu de la hausse des charges»*. Et force est de constater que comme pour le lait, la pression des producteurs sera essentielle pour que les entreprises coopératives et privées ayant dénigré un accord qu'elles ont elles mêmes signés, reviennent à la raison et respectent pour de bon les producteurs.

La preuve par les faits …

Car si un bilan doit à l'heure actuelle être tiré, celui-ci est éloquent. Après avoir œuvré pour une hausse des prix du gras, les tergiversations des entreprises, notamment pour se positionner sur le marché turc, ont totalement desservi les producteurs et ont entraîné dans leur chute les prix du maigre. A l'heure de demander des comptes à celles-ci le discours surprend, voire même stupéfait: *«Vous les syndicalistes, les paysans de base, vous êtes juste bons à secouer les grilles des préfectures ! Pour l'économie, laissez faire les chefs, les vrais …»* Malheureusement le trait est à peine grossi…

Et au-delà des rapports internes à la filière, une chose est certaine. C'est que monsieur le ministre de l'Agriculture, fort du talent certain que beaucoup lui prêtent, ne cesse au quotidien *«d'enfumer»* les éleveurs. Car au bilan, tous les dossiers, sur lesquels son ministère s'est engagé, patinent. Sur l'exportation, Bruno Le Maire se pavoise d'avoir déverrouillé les cas de la Russie et du Kazakhstan, réussit même à se faire applaudir sur les tribunes, mais qu'en est-il réellement ? En Russie, toutes importations de bétail français contraignent les agriculteurs détenant des cheptels bovins dans un rayon de 20 kilomètres autour de l'exploitation concernée de vacciner l'intégralité de leur cheptel contre la FCO.

Au final, aucun animal ne quitte le territoire français pour cette destination. Sur le dossier du Kazakhstan, des intellectuels nichés dans les bureaux de la DGAL réussissent à signer des protocoles prévoyant pour l'import d'animaux français l'analyse de 23 sérotypes de la leptospirose, à 150 € par sérotype et par tête de bétail, alors que dans le même temps l'Allemagne introduit des animaux avec un seul test et qui plus est le moins onéreux. Sur le volet des restitutions, mesure apte à doper les prix, alors que la ligne financière est ouverte à Bruxelles, qu'elle n'engage absolument pas les finances publiques françaises et que le Ministre a certifié se battre sur le dossier, la stupéfaction est de mise lorsque Bruxelles informe la FNB qu'aucune demande émanant de la France sur le sujet ne leur est parvenu ! Enfin, concernant la restauration hors foyer, la refonte du code des marchés publics qui devrait permettre à la viande française de trouver de nouveaux débouchés sur des volumes conséquents (420 000 tonnes chaque année) n'a pas évolué depuis novembre et l'engagement du ministre. Sans parler du rapport Chalmin qui réussit, en conclusion des travaux menés dans le cadre de l'observatoire des prix et des marges, auquel la grande distribution brille par son absence, à camoufler la hausse de 1,4 milliard de marge réalisée par les GMS sur l'année 2010.

Des mesures urgentes à prendre, sans quoi …

De ce triste constat, la réaction des éleveurs est inéluctable. Et à moins que Bruno Le Maire ne revienne à l'essentiel dans les plus brefs délais et cesse la gesticulation chronique, les producteurs n'auront d'autres choix que de passer à l'action. Celle-ci ne pourra que traduire la colère et le désarroi d'une profession générant chaque année plus de 10 milliard d'euros de chiffre d'affaires, avec une balance commerciale largement positive et induisant à minima sept emplois par éleveur.

Que veut-on faire de l'élevage français, telle est la question, mais la réplique se prépare et au sortir d'une période hivernale éprouvante physiquement et nerveusement, les éleveurs n'ayant plus rien à perdre, pourraient bien sortir de leurs gonds. Monsieur Le ministre, la balle est dans votre camp. Nous attendons du concret et un véritable plan d'action des banques coordonné au niveau national et prenant en compte la situation dramatique des éleveurs, car en tout état de cause, sur le sujet, la rupture est proche.

S.L – FDSEA 58

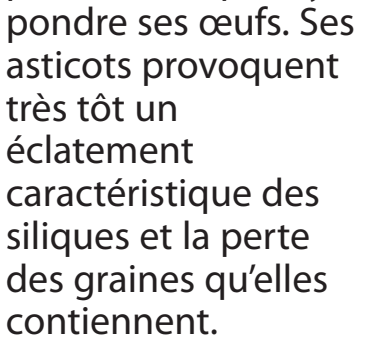
Colza

Raisonner vos interventions contre charançons des siliques et pucerons cendrés

A partir de la floraison on peut observer du charançon des siliques. Il perfore les siliques soit pour se nourrir soit pour pondre mais il ne cause que peu de dégâts. C'est la cécidomyie qui profite de ces perforations pour y pondre ses œufs. Ses asticots provoquent très tôt un éclatement caractéristique des siliques et la perte des graines qu'elles contiennent.

On vise le charançon pour empêcher les cécidomyies de pondre

La lutte contre le charançon vise à protéger le colza de ces piqûres de nutrition et de pontes qui sont des portes d'entrée au dépôt des pontes des cécidomyies. La période de risque s'étend de l'apparition des premières siliques jusqu'au stage G4 (10 premières siliques bosselées). On vise donc le charançon car il n'y a pas de solution pour lutter directement contre la cécidomyie.



ProPlant Expert comme avertisseur, le BSV pour analyser les risques et l'observation pour décider

L'outil proPlant Expert permet de mettre en alerte en simulant la dynamique du vol charançon des siliques et de cécidomyies. Il utilise les prévisions météo pour le faire de façon prédictive (trois jours). A utiliser sans modération car l'insecte n'est pas toujours facile à observer au champ du fait de la floraison. Ces indications doivent être suivies de la consultation des BSV et d'observations aux champs avant d'envisager une intervention insecticide.

Observation et seuil de traitement

Pour estimer le risque, les charançons des siliques doivent être comptés sur les plantes mais cela nécessite des précautions car cet insecte est farouche : il faut éviter de secouer les plantes et de se trouver dans la projection de son ombre. Le seuil d'intervention est fixé à un insecte pour deux plantes à l'intérieur de la parcelle (et pas en bordure) durant la période de risque (G1 à G4).
Une méthode, moins «*académique*» et indicative mais facile à mettre en œuvre, consiste, au moment des interventions fongicides en floraison, à vérifier devant le tracteur si on a une présence importante de charançons des siliques.

Ne traiter que les bordures si possible

Quand les insectes arrivent dans les parcelles, ils se posent d'abord en bordure avant de coloniser, quelques jours plus tard, l'intérieur des parcelles. Si l'on repère suffisamment tôt les charançons des siliques, on peut n'intervenir que sur les bordures avant la colonisation de l'intérieur des parcelles. En ne traitant que le tour des parcelles on limite l'impact économique et écologique d'une



intervention insecticide en plein sachant par exemple que la régulation naturelle des charançons des siliques par les hyménoptères, est évalué à 85-90% !!!

Les pucerons cendrés peu présents à ce jour

La nuisibilité de ces pucerons peut être importante en cas d'arrivée précoces ce qui n'est pas le cas de 2011. Comme dans le cas des charançons, le plus souvent le traitement de bordure sur pucerons cendrés est suffisant et évite d'avoir à intervenir plus tard à l'intérieur des parcelles. A noter que ces pucerons cendrés ne sont pas résistants aux pyréthrinoïdes.

CETIOM

Retrouver sur www.cetiom.fr la liste des produits autorisés et l'outil proPlant Expert

Repères

L'arrêté abeilles du 28 novembre 2003 (J.O. du 30 mars 2004)

Ce texte précise que si des traitements insecticides et acaricides doivent avoir lieu en période attractive pour les abeilles (floraison ou production d'exsudats d'insectes), ces traitements doivent impérativement être réalisés avec des produits bénéficiant de la mention «*abeille*», inscrite sur les étiquettes des bidons (mention abeille : «*emploi autorisé durant la floraison, en dehors de la présence d'abeilles*» ou «*emploi autorisé au cours des périodes de productions d'exsudats, en dehors de la présence d'abeilles*» - ou encore «*emploi autorisé durant la floraison et au cours des périodes de production d'exsudat, en dehors de la présence d'abeilles*»). Ces mentions sont attribuées pour des usages précis et avec une dose déterminée.
Même s'ils bénéficient de la mention «*abeille*», les insecticides et acaricides doivent être appliqués en dehors de la présence d'abeilles (intervenir plutôt tôt le matin, ou tard le soir).

Colza

Une culture stratégique pour l'apiculteur

Agriculteurs, portez une grande attention à vos traitements sur le colza. Une forte proportion de l'activité apicole en dépend.



Photo: Réussir

Dans de nombreuses régions, la vie de l'entreprise apicole se joue lors de la miellée sur colza. La production de miel sur cette culture peut représenter 60 % du chiffre d'affaire annuel. Un accident technique peut remettre en cause l'entreprise. Une mauvaise utilisation des produits phytosanitaires peut éventuellement être à l'origine d'accidents, que la mise en œuvre de règles simples est susceptible de prévenir.
Le rendement d'une ruche lors de la floraison de colza représente en moyenne 10kg à 30kg de miel, soit 60€ de chiffre d'affaires par ruche (prix du miel vrac : 3,15€ le kilo), soit environ 60% de la production moyenne et annuelle d'une ruche en zone de plaine.
Ces chiffres moyens cachent une forte variabilité du prix du miel induite par les conditions météorologiques et la stratégie de chaque entreprise apicole. Depuis de nombreuses années, les apiculteurs doivent reconstruire leurs cheptels à hauteur de 30% avant ou pendant cette miellée par essaimage (dédoubler une ruche). La valeur d'un essaim est d'environ 90€.
L'utilisation d'un insecticide sur le colza en période de floraison est strictement réglementée. Pendant la période de floraison seuls les produits homologués en France et portant la mention abeille doivent être utilisés. Cette mention signifie que le produit est utilisable pendant la période de floraison, mais uniquement en absence d'abeille.
Les abeilles sont absentes des champs le soir et tôt le matin. Programmer en priorité le soir les traitements insecticides du colza nécessaires en période de floraison, c'est l'assurance du moindre risque pour les butineuses et les pollinisateurs sauvages.



TERRES DE BOURGOGNE - N° 1109
VENDREDI 15 AVRIL 2011

Tour d'horizon de l'état des cultures

En Côte d'Or

Des cultures «très rapides»

Damien Ronget et Mickaël Mimeau, techniciens à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or et à Dijon Céréales, nous livrent leurs premières impressions sur les cultures du département.



A l'image du colza, les cultures du département ont une croissance impressionnante depuis les deux dernières semaines au cours desquelles soleil et températures étaient au rendez-vous.

Les techniciens de la Chambre d'agriculture et de Dijon Céréales le disent d'emblée : d'un certain retard de développement constaté il y a moins d'un mois, les cultures sont désormais en avance sur le calendrier. Toutes connaissent un très fort développement depuis deux semaines, avec un ensoleillement intense et des températures relativement élevées. *«C'est une année qui va vite et qui est, pour l'instant, sereine en potentiel de rendement»* signale Damien Ronget. La vitesse de croissance des cultures de ces derniers jours interroge tout de même les deux techniciens. *«Comment va réagir la plante suite à ce fort développement?»* questionne Mickaël Mimeau, *«s'il n'y a pas de pluie dans les prochains jours, la situation peut devenir problématique et les composantes de rendement sont susceptibles d'être impactées. On peut craindre un stress hydrique après le stade deux nœuds»*. Damien Ronget ajoute que *«s'il n'y a aucun millimètre de pluie en avril, il y aura un effet sécheresse, et la réserve utile, qui était bien pourvue à ce jour, sera forcément impactée. Il y a également des risques de voir les températures baisser et éventuellement perturber la phase de production des grains de pollen». «Pour l'instant, il n'y a pas péril en la demeure car tout est plutôt positif aujourd'hui. Attention toutefois aux chutes de température de cette fin de semaine»* mentionne Mickaël Mimeau.

Le point, culture par culture

Les deux techniciens dressent l'état des lieux des principales cultures du département. Pour commencer, le colza. La croissance de celui-ci a fortement progressé ces derniers jours et le stade floraison est atteint. En terme de biomasse, Damien Ronget fait part d'une différence constatée entre la plaine et les plateaux. Cet hiver, ces derniers ont bénéficié d'une couverture neigeuse qui a permis à la biomasse de se développer, contrairement à la plaine où le développement de biomasse a été moindre, la plante étant directement au contact du vent. Mickaël Mimeau aborde le sujet des méligèthes. *«Leur pression a été très importante durant une quinzaine de jours»* signale le technicien de Dijon Céréales, parlant de ces insectes qui *«grignotent»* les boutons du colza et perturbent, par conséquent, la formation des siliques. *«Il est difficile d'évaluer les conséquences sur les cultures. Toutefois, nous pouvons compter sur le pouvoir de compensation du colza, avec ses ramifications secondaires, pour limiter les dégâts»* fait remarquer Mickaël Mimeau. D'après Damien Ronget, cette manifestation de méligèthes *«est plus prononcée cette année que n'importe quelle autre année»*.

Bonnes conditions dans l'ensemble, pour l'instant

Une autre culture se caractérise par sa montaison rapide, il s'agit de l'orge d'hiver, habituellement déjà précoce par rapport aux autres cultures. La plante vient de dépasser le stade deux noeuds. *«La situation est très saine en général»* affiche Damien Ronget, *«le fort développement de la plante dilue fortement les maladies». «Le premier fongicide et le temps plutôt sec sont également favorables»* ajoute Mickaël Mimeau. Quelques parcelles infectées par la rhynchosporiose et l'helminthosporiose sont toutefois recensées dans le département. En ce qui concerne la culture du blé (aujourd'hui entre un et deux noeuds), le développement est également rapide. Les situations avec piétin-verse sont assez rares. *«La maladie est en pleine régression avec les conditions actuelles»* signale Damien Ronget. Autre problème rencontré habituellement sur blé : la septoriose. *«D'après les modèles de prévision et grâce au climat actuel, la septoriose se développe peu pour l'instant»* ajoute Mickaël Mimeau, *«pour le blé, on peut ajouter que l'assimilation azotée s'est réalisée dans de bonnes conditions. On peut dire qu'il n'y a pas de souci majeur jusqu'à ce niveau là»*. Concernant l'orge de printemps, qui est aujourd'hui entre le stade tallage et le début de montaison, il n'y a quasiment aucune maladie recensée. Pour le pois d'hiver, l'état sanitaire est jugé très bon. Pour le pois de printemps, quelques dégâts de sitones seraient constatés. Enfin, pour le maïs et le tournesol, les semis sont actuellement en cours.

AURÉLIEN GENEST

▶ Zoom

Moutarde : comme en 2009?

Comme les autres cultures, la moutarde est en avance et présente un bon potentiel pour l'instant. Actuellement en début de floraison, les plantes possèdent un nombre important de boutons dont le volume est relativement conséquent. *«Pour l'instant nous sommes plutôt optimistes»* signale Jérôme Gervais, technicien à la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, *«si le temps s'y prête, on pourrait retrouver le rendement de 20q/ha enregistré en 2009»*. Pour rappel, le rendement de 2010 était de 16 q/ha.

Dans la Nièvre

Un bon potentiel pour le techniquement bien ma

Dans la Nièvre, les céréales sont en pleine montaison rapidement, globalement, en raison de températures production, avec Jean-Michel Bouchié, responsable t région Nièvre.



Jean-Michel Bouchié, responsable technique optimiste sur le potentiel actuel des cultures

La campagne céréales 2011 se présente bien dans la Nièvre. Selon Jean-Michel Bouchié, la tendance en est à un bon potentiel de rendement en nombre d'épis par mètre carré. C'est ce que constate la coopérative Epis-Centre à partir d'un diagnostic satellitaire passé au crible de modèles informatiques. En blé, orge et triticale, il y a beaucoup de talles qui montent et qui induisent une densité élevée. *«C'est une caractéristique d'autant plus favorable que l'installation a été faite dans de bonnes conditions et que les cultures ont été bien fertilisées»* observe l'ingénieur développement. Les apports en azote, phosphore et souffre ont été faits assez précocement, début février et deux tiers des parcelles présentent un potentiel nettement supérieur à celui de l'an passé. D'un point de vue sanitaire, il faut aussi noter sur les orges d'hiver, le développement du virus Y2 de la mosaïque, un champignon du sol dont les symptômes se sont sensiblement estompés ces dernières semaines et le complexe des maladies foliaires (helminthosporiose, rynchosporiose et oïdium), que les agriculteurs ont pour la plupart traité fin mars/début avril.

Blé, à surveiller

En blé, la pression maladie se révèle standard en ce début avril, avec un pied de cuve en septoriose qui nécessitera des interventions spécifiques selon les variétés et les milieux. La fréquence de l'oïdium est un peu plus forte que la normale, mais Jean-Michel Bouchié se veut rassurant: *«tout çà peut se maîtriser. Nous conseillons des traitements à la parcelle à partir de diagnostics parcellaires faits en laboratoire et un modèle qui donne un avis de traitement (on traite ou pas, à des doses modulées et un positionnement en phase d'incubation de la maladie)»*. L'élément favorable a été le désherbage précoce d'automne ou de 1ère décade de février: *«plus on enlève tôt la concurrence, mieux la plante se porte»*. Le message est, semble-t-il, bien passé puisque de nombreux agriculteurs sont intervenus un mois plus tôt qu'en 2010.

Colza, attention aux méligèthes

En ce début de mois d'avril, le colza est en pleine floraison, avec beaucoup plus de précocité qu'en 2010. Selon les régions, il a 5 à 10 jours d'avance et présente un potentiel intéressant pour les deux tiers des parcelles. Les écarts de potentiel dépendent de la qualité de l'installation à l'automne, de la fertilité du sol et son entretien, de la précocité des apports en fertilisants sortie hiver et de la maîtrise des insectes. C'est sur les sols limoneux que le colza offre le meilleur profil cette année, notamment en Bourgogne nivernaise et dans le Centre nivernais. Sur le plan sanitaire, « *on sort de la problématique méligèthe dans les zones boisées ou cet insecte est régulièrement présent. Dans la Nièvre, 20 % des parcelles ont eu à faire à une attaque continue et massive, sur quinze jours, de cet insecte contre lequel les produits ont révélé une efficacité moyenne»* constate Jean-Michel Bouchié. Par ailleurs, on arrive à une période de protection contre les maladies de fin de cycle, telles que le sclérotinia, l'oïdium, le mycosphaerella et le complexe pieds secs.

Pois d'hiver et de printemps,

Les pois présentent de bons potentiels et ce, grâce à des conditions favorables d'implantation. En pois de printemps, les semis de février offrent un potentiel supérieur à ceux de mars.

Orge de printemps

Les semis de février sont très bien implantés aujourd'hui. *«Il y a une*

dans notre région

es parcelles aîtrisées

n. Les stades évoluent s élevées. Le point par echnique d'Épis Centre



Épis-Centre région Nièvre, se montre de cette campagne 2011.

belle croissance. Les semis se sont faits dans des conditions optimales de ressuyage des sols, même s'il reste encore du chemin à parcourir pour cette espèce» précise l'ingénieur-développement.

Tournesol et maïs

Dans la Nièvre, les semis de tournesol et de maïs avancent rapidement, assez précocement, dans de très bonnes conditions d'installation des cultures. *«Réussir les levées est un maillon essentiel du potentiel de rendement. Nous avons recommandé de semer profond afin de positionner les graines dans la fraîcheur»* dit Jean-Michel Bouchié qui précise toutefois qu'une problématique récurrente vient perturber le déroulement du cycle: la protection contre les dégâts d'oiseaux et de gibier. Les corbeaux s'invitent en effet durant trois semaines à partir de la levée (durant le mois qui suit le semis). *«Nous espérons que les semis, qui ont été assez groupés cette année, vont permettre un déploiement des oiseaux. Plus on sème groupé, plus cela dilue le risque»*.

Enfin, dans le département, bon an mal an, 80% de la sole est occupée par le colza, le blé et l'orge. Il n'y a que peu de variation à ce triptyque, cette année, si ce n'est une légère hausse des surfaces en colza et une légère baisse de celles en orge, mais, selon Jean-Michel Bouchié, ce sont là *«des évolutions marginales»*.

EMMANUEL COULOMBEIX

Dans l'Yonne

Les cultures passées au crible

Premier état des cultures sur le département, au travers de constatations enregistrées par la Chambre d'agriculture et deux coopératives céréalières.

Pour Christophe Vivier, responsable des actions «Grandes Cultures» à la Chambre d'agriculture, ce premier constat à l'échelle du département: *«Le manque de pluviométrie depuis le début de l'année n'a pas permis de recharger les nappes phréatiques. Néanmoins les cultures ne manquent pas d'eau pour l'instant mais le temps sec et chaud annoncé pour les prochains jours voire les prochaines semaines va rapidement provoquer un déficit hydrique dans les terres superficielles. Les pluies de fin mars ont fait du bien, elles ont permis aux cultures de bien assimiler les apports d'azote. Même si le potentiel des cultures d'hiver semble actuellement prometteur, il reste très dépendant des quantités de pluies sur la période fin avril à mi juin. L'hiver a été un peu plus froid que la moyenne mais la chaleur actuelle fait galoper les stades et a permis de rattraper le retard: les colzas fleurissent avec près de deux semaines d'avance par rapport à l'année précédente. Les semis de tournesol ont débuté, ceux de maïs débuteront la semaine prochaine. Les semis d'orge de printemps et de pois ont eu lieu fin février, début mars dans de bonnes conditions, les levées sont régulières.*

Côté maladies des céréales d'hiver, c'est plutôt calme sauf, pour l'oïdium dont le temps sec est propice à son développement sur certaines variétés de blé. Côté ravageurs, on a noté de fortes populations de méligèthes sur colza et de sitones sur les pois qui ont nécessité l'application d'insecticides. Le charançon du bourgeon terminal du colza à l'automne et celui de la tige au printemps ont causé localement quelques dégâts malgré les traitements».

Un déficit hydrique important

Responsable agronomique à la coopérative sénonaise Capserval, Hervé Martin donne un aperçu de l'état des cultures dans la région : *«Après des conditions de semis globalement correctes et des levées assez homogènes, l'hiver 2010/2011 s'installe précocement avec des premières neiges au 25 novembre et des températures négatives. Du fait d'une bonne implantation, les cultures ne souffrent pas et sont d'un bel aspect en fin d'hiver avec un léger retard de croissance. Toutefois, l'hiver est avant tout marqué par un important déficit hydrique (60% de la pluviométrie moyenne sur le premier trimestre 2011). Sur fin mars, après quelques pluies bienfaitrices et avec des températures très « estivales » pour la saison, on assiste à une explosion de la végétation qui compense son retard rapidement, profitant du rayonnement et de la chaleur.*

Les blés sont actuellement en pleine montaison (stade 1er nœud) et globalement homogènes et bien implantés. Du point de vue sanitaire, si le piétin est relativement discret, on observe une importante pression d'oïdium (certainement l'année la plus marquée depuis plus de 10 ans). A ce jour, l'aspect général des blés est positif. Reste à savoir ce que sera la suite du printemps, notamment vis-à-vis de l'alimentation hydrique. Force est de constater que le déficit en eau du premier trimestre, pourrait être dramatique si la suite du printemps s'inscrit à son tour dans la même dynamique.

Un peu plus tardifs en sortie d'hiver que les blés, les orges sont aujourd'hui en pleine montaison et évoluent à très grande vitesse, pour en être aujourd'hui au stade 2 nœuds. Ils présentent une végétation vigoureuse et bien implantée, cependant nous observons un complexe parasitaire assez actif, notamment avec de l'oïdium (en fort développement cette année) et de l'helminthosporiose, qui profitent des conditions climatiques actuelles pour se développer rapidement sur les principales variétés de la région (Esterel, Arturio et Azurel)

Côté colzas, la météo estivale en a activé la floraison, qui est très nettement débutée et massive. Les colzas sont plus homogènes que l'an passé à la même époque et présentent un développement correct. Du point de vue parasitismes, on constate quelques dégâts liés aux insectes, notamment le charançon de la tige. Vis-à-vis du sclérotinia, la floraison massive de ce début avril active la chute des premiers pétales et les rosées du matin rendent les conditions assez favorables aux contaminations. Les interventions visant cette maladie sont en cours de réalisation.

Les orges de printemps ainsi que les pois ont pour leur part été bien implantés et leur développement correct. Aujourd'hui, nous ne constatons pas de dégâts parasitaires particuliers. Ils profitent pleinement des conditions météo. »

Des potentiels dans la médiane supérieure des 10 dernières années

A Saint-Julien-du-Sault, un peu plus au sud, Germain Bour, directeur de la coopérative Cerepy, analyse lui aussi les premières estimations : *«Un bon potentiel pour le blé, avec des épis à 1 cm et 2 nœuds, mais pour les parcelles correctement fertilisées et qui ont bénéficié d'une pluviométrie correcte. L'hétérogénéité en la matière pouvant varier d'une moyenne de 15 mm en Tonnerrois à 50 mm en zones des vallées ou en Gâtinais. On enregistre des écarts également au niveau du 1er apport d'azote, avec des parcelles se portant d'autant mieux si effectué suffisamment tôt. En terme de maladie, une situation globalement saine, à l'exception des deuxièmes blés où il y a toujours présence de piétin verse… Un grand classique ! Plus une présence d'oïdium sur les variétés sensibles.*

Les orges d'hiver en sont au stade 1 nœud, à sortie de la 2ème feuille. Avec là aussi un potentiel actuel dans la médiane supérieure des dix dernières années. En revanche, risque de verse plus important que les années précédentes, du fait d'une pousse rapide et de tiges peu lignifiées. On est également en éveil par rapport à d'éventuels gels ayant pu avoir lieu en mars, pour les stades très avancés à cette période.

En colzas, on est en tout début de formation des premières siliques. De bons potentiels observés et une situation sanitaire très saine. Des risques de sclérotinia à surveiller toutefois, en cas de pluviométrie marquée à mi-avril.

Au niveau des cultures de printemps, très bonnes levées des orges, conséquence de bonnes conditions de semis suivies de pluviométrie correcte derrière. Quelques attaques de limaces à surveiller localement. Les semis de tournesols sont en cours, avec ce problème récurrent depuis quelques années de dégâts d'oiseaux. Pour les pois, de bonnes levées et un stade de 2 à 4 feuilles».

PROPOS RECUEILLIS PAR DOMINIQUE BERNERD



Concours du Bœuf de Pâques

Le Gaec Bietry, encore lui !

Le Parc des expositions de Dijon a reçu dimanche dernier le traditionnel concours du Boeuf de Pâques qui a réuni un total de 175 animaux.

Hervé et Éric Bietry, en Gaec à Flagey-Echezeaux près de Nuits-Saint-Georges, ont une nouvelle fois remporté le prix Vallée, la distinction la plus importante du concours du Bœuf de Pâques. Il s'agit de leur cinquième Prix Vallée consécutif, le huitième depuis l'année 2000. Ce rendez-vous bovin, organisé par l'Association pour la promotion des animaux de boucherie de haute qualité, a attiré de nombreux éleveurs de plusieurs départements. Le public dijonnais s'est également déplacé en masse et près de 350 repas ont été servis.

AG



crédit photo EDE

Le Gaec Biétry (Flagey-Echezeaux, Côte d'Or) remporte son huitième prix Vallée.

Le palmarès

Super-prix d'honneur vaches charolaises 7 ans maxi : Pascal Bretigny (Sanvignes-les-Vignes, 71), super-prix femelle du jury : Laurent Dautrey (Saint-Seine-sur-Vingeanne, 21), grand prix d'honneur femelle : Ets Lhuillier SA (Contrexéville, 88), grand prix d'honneur mâle : Gaec Bietry (Flagey-Echezeaux), grand prix d'excellence femelle : Gaec Bietry, prix spécial femelle de la ville de Dijon : Jean-Louis Brazey (Saint-Sernin-du-Plain, 71), prix spécial mâle de la ville de Dijon : Gaec Grossetete (Cornot, 70), Prix Vallée : Gaec Bietry,

Prix d'ensembles : vaches, génisses et culardes charolaises : Ets Lhuillier SA, mulottes charolaises : Jean-Louis Brazey, bœufs charolais : Laurent Dautrey.

Culardes charolaises 4ans et + : Gérard Desloire (Saint Martin de Commune, 71), vaches charolaises : Laurent Dautrey, jeunes bovins : Ets Lhuillier Sa, génisses charolaises 3 ans : Ets Lhuillier Sa (3), mulottes charolaises 4ans et + : Gaec Bietry, génisses charolaises 4 ans et + : SA Tarteret, culardes charolaises 3 ans : Ets Lhuillier Sa, bœuf charolais 2 ans : Earl du grand canton (premier prix), mulottes charolaises 3 ans : Jean-Louis Brazey, bœufs charolais 3 ans : Gaec Audiffred Sugnot (Viévigne, 21), bœuf charolais 4 ans et + : Earl Billaut Albert (Meursanges, 21, premier prix), culards charolais 3 ans : Gaec Bietry,
Vaches blancs bleus : Gaec Jacquenet frères (Uncey-le-Franc), génisses croisées 3 ans : Laurent Dautrey, SA Tarteret (Cussy les Forges, 89), jeunes bovins blancs bleus : Bernard Chatry (Antully, 71), vaches croisées : Bernard Chatry (premier prix), génisses limousines (SA Tarteret), vaches blondes d'Aquitaine : Earl Verhaegen (Dienville,10), bœufs croisés 3 ans : Earl du grand canton (Chaumont-la-Ville, 52), génisses blancs bleus 3 ans : Gaec Jacquenet frères (1er prix), génisses autres races 3 ans : SA Tarteret, vaches limousines : SA Tarteret.

Ovins : race charollaise : super prix d'honneur à Nathalie Gallois, prix d'honneur à Dominique Bizot (2), race berrichone : super-prix d'honneur et prix d'honneur à Earl Dupaquier (Posanges), Ile de France : super prix d'honneur à l'Earl Marc Christophe, prix d'honneur à Philipe Grandjean, Gaec de la Butte et à l'Earl Marc

Bovins laitiers

La Prim'Holstein, une valeur sûre à préserver

Le syndicat côte d'orien des éleveurs de Prim'Holstein s'est réuni en assemblée générale à Saint-Seine-l'Abbaye. Une visite de l'exploitation du Gaec Guenebaut à Frolois était également au programme.



Patrick, Sandrine et Frédéric Guenebaut, en Gaec dans le canton de Venarey-lès-Laumes, ont proposé la visite de leur exploitation à l'occasion d'une journée d'étude sur la Prim'Holstein.

Lors de l'assemblée générale des éleveurs de Prim'Holstein, le président Guy Buntz s'est félicité du potentiel de production caractérisant cette race laitière : *«Il est certain qu'une vache à bon potentiel atténue les différentes crises économiques. Je pense qu'aujourd'hui, nous récoltons les fruits de tous les efforts mis en œuvre par le syndicat qui, je le rappelle, a pour but d'aider les éleveurs à progresser dans leur élevage par l'amélioration génétique»*. La visite du Gaec Guenebaut à Frolois est venue illustrer ces propos : *«on voit bien qu'un bon investissement génétique couplé à un bon suivi alimentaire valorise le cheptel, dont la production dépasse ici les 10 000kg de lait par vache»* signalait Guy Buntz. Le président du syndicat souhaite que les éleveurs s'attachent désormais à améliorer les postes fonctionnels : *«ces derniers doivent encore progresser sur bien des critères. A présent avec la génomie, une multitude de taureaux se trouve commercialisée»*.

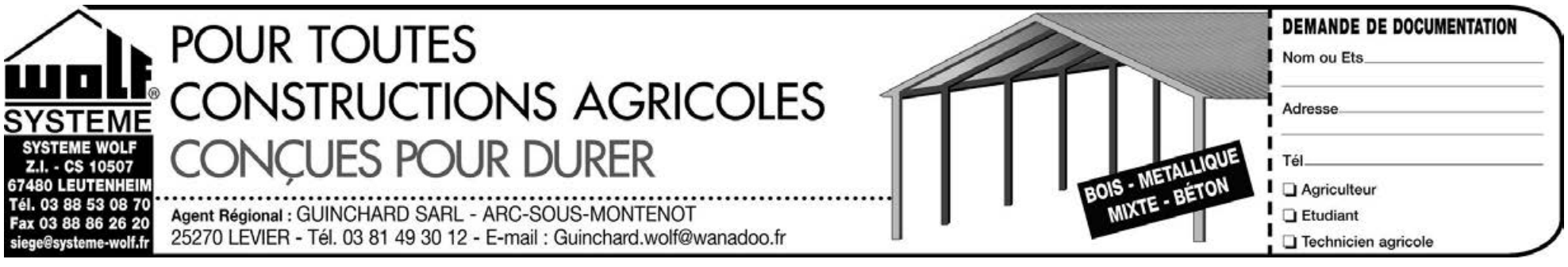
Exposé sur la consanguinité

Loïc Doudeau, de Prim'Holstein France, est intervenu sur *«l'évolution et la gestion de la consanguinité en Prim'Holstein»*. Aujourd'hui, le taux de consanguinité est de 4,5% : ce niveau est relativement bas et identique à des races comme la Montbéliarde et la Normande. Loïc Doudeau attire néanmoins l'attention des éleveurs sur les risques de voir ce taux rapidement augmenter si rien n'est fait : *«La consanguinité, que l'on peut assimiler au pourcentage de parenté entre deux animaux, pourrait atteindre 6,25% en 2016, ce qui serait beaucoup moins satisfaisant. Les risques de voir diminuer la fertilité, les gabarits et la production laitière augmenteraient. Dans la pratique, on essaie constamment d'améliorer le niveau génétique des animaux en utilisant toujours les animaux dits supérieurs... Pour faire simple : en 2000 on a utilisé certains taureaux, en 2005 on a utilisé leur fils, d'ici peu ce sera leurs petits-fils... On utilise un peu le même rameau»*. Les solutions proposées par Loïc Doudeau ? *«Regarder les pedigree des animaux, acheter des taureaux étrangers, profiter des packs génomiques pour diversifier au mieux les souches des taureaux et leurs origines»*. En ce qui concerne les résultats laitiers, une baisse de 412kg de lait par vache est enregistrée pour les primipares. Cette importante diminution s'explique en deux points : l'augmentation de production était conséquente depuis plusieurs années et a commencé à marquer le pas, et le choix des éleveurs à favoriser les postes fonctionnels au détriment de la production a atteint un niveau élevé. Les taux cellulaires de la prim'Holstein restent élevés mais ont tendance à ne plus augmenter (ou presque).

Le prochain rendez-vous de la Prim'Holstein se déroulera le 22 mai à l'occasion du concours départemental qui sera organisé par le comice de Saint-Seine-l'Abbaye. Guy Buntz espère qu'une trentaine de Prim'Holstein sera présente ce jour.

Aurélien Genest





Filière ovine

S'organiser pour soutenir la production et les éleveurs

Dans quelques jours le groupement Terre d'ovin va tenir ses premières assemblées de section*. Né de l'union des sections ovines de Bourgogne élevage (21) et de Cooprovosel (71) au sein de Global, le nouveau groupement a permis l'émergence d'un pôle ovin d'une taille significative, permettant de mieux valoriser la production et de renforcer l'appui aux éleveurs. Rencontre avec un éleveur «Terre d'ovin».



Benoît Perreau a opté pour les boucles électroniques qu'il peut «*lire*» grâce à son «*Pocket*».



Le «*Pocket*» Psion, reste un investissement assez conséquent, même subventionné à 50% dans le cadre de l'installation d'un jeune agriculteur. Mais Benoît Perreau en apprécie les fonctionnalités, qui permettent une gestion affinée et sûre du troupeau.

«*C'est compliqué le parcours d'un jeune qui s'installe, la force d'une coopérative dans cette situation c'est justement d'assurer l'accompagnement et de donner au bon moment le coup de pouce nécessaire pour débloquer certaines situations, financières ou techniques*». La réflexion de Gilles Duthu, président du groupement Terre d'ovin, confirme le propos de Benoît Perreau, jeune éleveur ovin, installé depuis 2007 en polyculture élevage à Vernon en Côte d'Or, à proximité de La Roche en Brenil.

Une «*affaire de cœur*»

Certains jours sont d'ailleurs plus difficiles que d'autres et ce jour là justement, les difficultés s'enchaînent, au point que le découragement pointe sous le discours. Mais bien vite le tempérament combatif reprend le dessus, Benoît Perreau évoque alors un parcours en ligne droite et un choix résolu pour la double activité. D'un côté son exploitation, ses 85 ha de cultures, ses 30 ha de prairies et ses 120 mères brebis ; de l'autre l'activité «*fioul*» et la reprise en vue de l'entreprise paternelle.

L'élevage ovin reste avant tout une affaire «*de cœur*». «*J'ai repris l'activité ovine que menait mon grand père et si j'élève des ovins c'est pour produire au mieux, pour vendre des agneaux de bonne conformation et dans les meilleures conditions*». L'éleveur n'a pas donc pas hésité à rationaliser sa production et à s'équiper de toutes les aides à la gestion disponibles: Mes Parcelles, système d'identification électronique, Pocket d'enregistrement et de suivi des pratiques d'élevage, avec les modules associés… Profitant au passage des aides à l'équipement. Même si les lenteurs administratives obligent souvent à attendre longtemps la régularisation des dossiers, il ne regrette pas ses choix d'investissements, pourtant lourds lorsque l'on vient de s'installer. «*Je peux enregistrer et suivre toutes les actions que j'entreprends : les vaccinations, les traitements, les agnelages…et je suis même informé des délais d'attente pour la vente, en fonction des interventions réalisées. En plus en cas de contrôle je suis tranquille. Une fois que les premières saisies ont été faites, tout va très vite*».

Une troupe limitée mais performante

D'une cinquantaine de brebis au départ, la troupe compte actuellement 120 mères brebis de race Inra 401, croisées avec des béliers charolais pour la conformation des agneaux. Avec une prolificité à 1,6, il produit 130 agneaux à l'année. Des agneaux commercialisés par l'intermédiaire du groupement Terre d'ovin. Et côté groupement, là encore Benoît Perreau ne regrette pas son adhésion : «*J'ai pu acheter 43 brebis avec un emprunt à taux zéro et je projette d'en acheter encore une vingtaine pour remplacer celles qui ne me donnent pas satisfaction. Mon choix c'est d'avoir au final une troupe limitée mais performante sur le plan génétique*». L'adhésion au groupement lui garantit ainsi d'avancer sur le plan génétique et d'adapter sa production aux exigences du cahier des charges. Sur l'ensemble de la production agricole, l'atelier ovin représente un quart de l'activité. Même avec une troupe limitée, l'appui de Terre d'ovin permet, comme le confirme Gilles Duthu «*d'avoir des objectifs de spécialisation qui amènent l'atelier à un bon niveau de performances. Le marché cherche des agneaux, mais il faut savoir produire pour répondre à la demande, qualitativement et quantitativement*».

Anne-Marie Klein

*Les assemblées de sections de la coopérative de Terre d'ovin se dérouleront :
- en Côte d'Or le 20 avril à 9h30, salle de La Mairie à Vénarey-les-Laumes,
- Dans laNièvre le 22 avril à 10h, salle des fêtes de Rix,
- En Saône-et-Loire dans la salle de réunion de la coopérative Terre d'ovin à 9h30 à laBoulaye.

▶ Zoom

L'union fait la force, l'accompagnement fait le reste

Terre d'ovin est né d'un projet ambitieux de développement de l'élevage ovin régional. Le regroupement des coopératives ovines sous la bannière Terre d'ovin, au sein de l'union Global, a abouti à la constitution d'un pôle ovin suffisamment conséquent en termes de production et de volumes de commercialisation, ce qui permet aux éleveurs adhérents de bénéficier d'aides pour l'installation et l'agrandissement. Le nouveau groupement a pu ainsi financer l'achat de 2000 brebis, soit à des taux préférentiels, soit à taux 0 pour les jeunes agriculteurs. «*Il ne s'agit pas de substituer au banquier*» explique Gilles Duthu, président de Terre d'ovin, «*mais nous venons en complément pour certaines acquisitions*». Au sein de Global, c'est une démarche d'ouverture qui prévaut auprès de partenaires qui voudraient rejoindre l'Union ou initier des synergies. «*Car il est important aujourd'hui sur le plan des marchés d'atteindre une taille significative si l'on veut être reconnu*» précise Gilles Duthu. «*on peut ainsi mutualiser les charges, rationaliser les opérations commerciales, tout en profitant de synergies communes sur certains dossiers techniques. Mais nous restons toujours dans une logique de proximité avec les éleveurs. L'important c'est que nous partagions les même valeurs tant sur le plan de l'accompagnement que sur celui de la commercialisation. 80% de notre production est contractualisée auprès de trois ou quatre clients principaux*». L'assemblée générale des coopératives de l'Union Global se déroulera le 19 mai prochain, mais dès la fin de la semaine prochaine les assemblées de sections spécialisées vont commencer.



Salarié ou robot

Un choix pas automatique

La difficulté de trouver un salarié compétent et motivé incite nombre d'éleveurs à mécaniser davantage certaines tâches comme la traite par exemple. Il s'agit d'un choix stratégique avec des enjeux économique et organisationnel.

Lorsqu'un salarié ou un associé s'en va, ceux qui restent se posent la question du remplacement. Le robot de traite peut sembler alors une solution attractive. En effet, il est parfois compliqué de trouver un salarié compétent, motivé et qui s'intégrera facilement dans l'équipe. En outre, les responsabilités et obligations sociales pèsent aussi lourd dans la balance. Et pourtant, s'orienter vers un remplacement est la solution la plus simple pour assurer la continuité de l'entreprise.

En termes de reprises ou d'agrandissement, c'est aussi la solution la plus souple. Il sera plus facile d'ajuster la main d'œuvre disponible par rapport à un robot qui, lui, arrivera à saturation. Le robot offre néanmoins une alternative séduisante. En finir avec l'astreinte de la traite, trouver une meilleure organisation, augmenter la productivité, autant d'objectifs atteignables avec un robot. Mais l'automatisation représente un investissement conséquent, qui doit être raisonné. L'éleveur doit en effet penser à toutes les adaptations nécessaires pour intégrer le nouvel outil : bâtiment, organisation du travail…

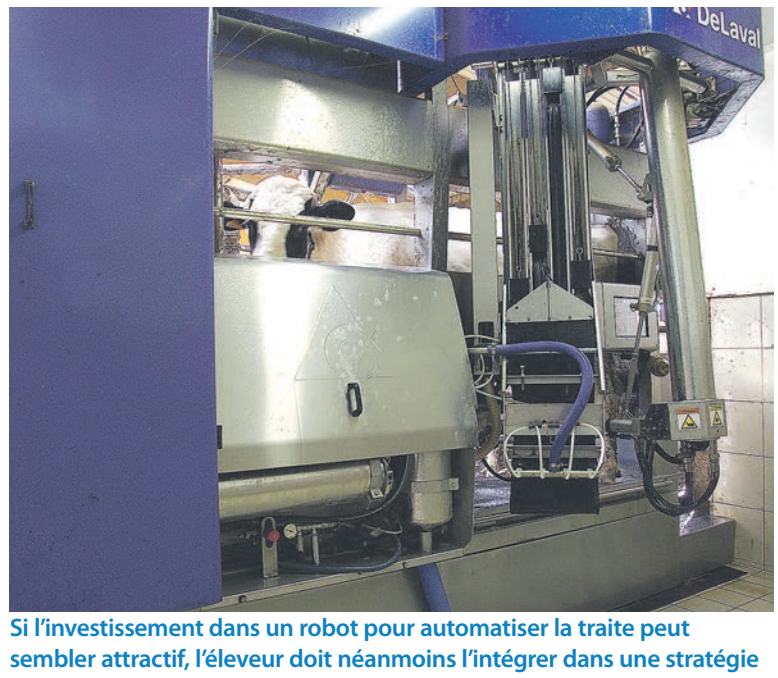
150 000 euros

Prenons l'exemple de M. Duchamp dont l'associé quitte l'exploitation. Il dispose de 420 000 litres de lait avec un troupeau de 55 vaches et la suite.
Côté économique, dans le cas d'un achat de robot de traite à 150 000 euros, amorti et financé sur douze ans, l'éleveur choisit un financement par emprunt à 3,5 %. Il faut prévoir 30 000 € de travaux d'aménagement et d'installation du robot amortis et financés sur 15 ans à 3,5 %. Le surcoût d'entretien et de maintenance est, lui, estimé à 10 €/1000 litres.
S'il choisit d'embaucher un salarié à temps complet, le coût sera d'environ 28 000 € par an pour 39 heures par semaine.

Avantage au robot

Après calcul, analyse, et comparaison entre l'investissement dans un robot de traite et l'embauche d'un salarié à temps plein (voir tableau), c'est le robot qui sort gagnant d'un point de vue économique. Cependant, il ne faut pas négliger l'aspect *«organisation du travail»* qui sera très différente selon l'option retenue. Le robot permet, en général, de gagner l'équivalent *«temps»* d'une traite, soit entre 10 et 15 heures par semaine, mais pas de deux. En comptant la maintenance, l'analyse des alertes, l'observation des animaux, le temps de la seconde traite est vite consommé... Le salarié à temps plein pourra, lui, participer à d'autres tâches sur l'exploitation et contribuer à l'amélioration de la gestion du travail, et éventuellement aux astreintes. En tout état de cause, cette décision stratégique mérite qu'on lui accorde du temps.

EMMANUEL ETESSE
COGEDIS FIDEOR
ARTICLE PARU DANS «PAYSAN BRETON»



Si l'investissement dans un robot pour automatiser la traite peut sembler attractif, l'éleveur doit néanmoins l'intégrer dans une stratégie globale et prévoir une réorganisation du travail au sein de l'exploitation.

Exemple : Investissement dans un robot : impact sur le revenu de gestion

Charges en plus		Charges en moins	
Amortissement du robot	12 500 €	Diminution de la charge MSA	5 780 €
Frais financiers liés à l'emprunt « Robot »	3 023 €		
Amortissement des améliorations Du bâtiment existant	2 000 €		
Frais financiers pour l'emprunt « bâtiment »	574 €		
Consommable, maintenance	4 200 €		
TOTAL	22 297 €	TOTAL	5 780 €
Impact sur le résultat de gestion de l'exploitation : 16 517 €			

Exemple : Recours à l'embauche d'un salarié : impact sur le revenu de gestion

Charges en plus		Charges en moins	
Salaire brut annuel	22 285 €	Diminution de la charge MSA	7 216 €
Charges sociales patronales	5 548 €		
TOTAL	27 833 €	TOTAL	7 216 €
Impact sur le résultat de gestion de l'exploitation : 20 617 €			

▶ Combien ça coûte un robot?

• **Capacité :** 60 vaches pour un quota entre 400 et 500 000 litres selon la production par vache présente. Au-delà, l'installation d'une deuxième stalle est fortement recommandée afin d'assurer une bonne rotation des animaux sur la journée.

• **Coût neuf :** entre 120 000 à 150 000 euros environ.

• **Coût d'occasion :** entre 80 000 à 100 000 euros après remise en état.

La maintenance de l'outil, ainsi que les frais en énergie ou en consommables vont faire grimper la note de 8 à 10 euros par 1000 litres par rapport à une salle de traite classique. L'installation dans un bâtiment existant peut engendrer des coûts supplémentaires liés aux travaux d'aménagements nécessaires (faciliter le parcours des animaux par exemple, créer une zone d'attente) et des équipements annexes (Dal, vis à aliments…).

Élevage caprin

Des chèvres «*bien traitées*»

En élevage caprin, le chantier de traite représente souvent la part la plus importante du travail, entre 1 200 et 1 500 heures par an. Rencontre avec Joël Desmoutiers qui, avec son associé, Gérard Breton, exploitent un troupeau de 200 têtes à Branches, près d'Auxerre.

Installés depuis une douzaine d'année dans leur ferme de Branches, Joël Desmoutiers et Gérard Breton exploitent un troupeau de 200 caprins dont 130 laitières, avec transformation fromagère. Un cheptel composé exclusivement d'alpines chamoisées. La race la plus répandue en France, avec des animaux rustiques s'adaptant à tous les environnements, aux mamelles volumineuses et bien attachées, offrant d'excellentes aptitudes laitières. La production annuelle de l'élevage est de 1 100 litres par chèvre, pour une lactation de 10 mois par an et entièrement dédiée à la fabrication de fromages. Les derniers chiffres enregistrés par le contrôle laitier faisant apparaître un taux butyreux (teneurs en matière grasse) à 42 et un taux protéique de 34,9.

Une traite mécanique par l'arrière

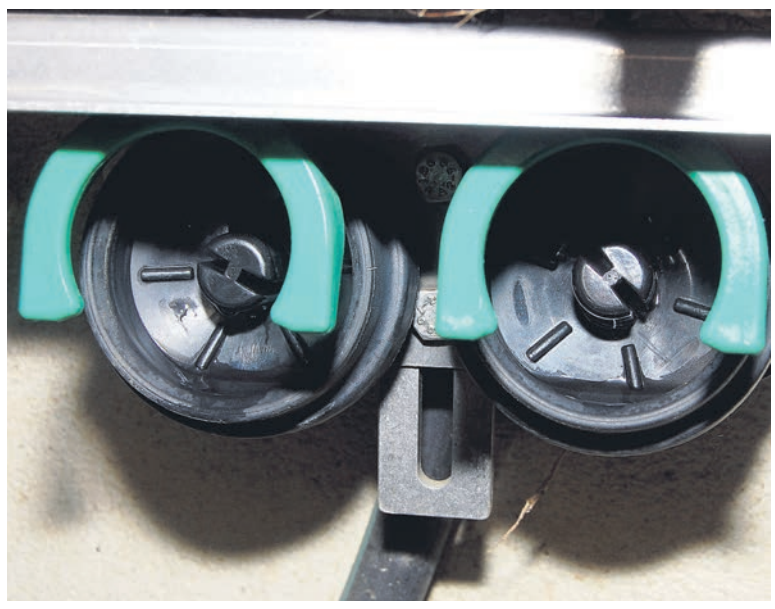
Les chevreaux nés il y a une dizaine de jours terminent leur biberon. Il est 18 heures, la traite du soir va bientôt pouvoir commencer. Avec celle du matin, qui commence à 5h30, ce sont au total, à cette époque de l'année, quatre heures consacrées quotidiennement à la tâche. Si l'astreinte est parfois pesante, pas question pour autant d'envisager l'installation d'une salle de traite rotative. La taille du troupeau n'est pas adaptée et comme le souligne Joël Desmoutiers : *«avec le système actuel, toutes les bêtes me passent sous les yeux. Si elles arrivent dans un sens contraire, je sais qu'elles sont malades rien qu'à regarder leur comportement»*. Moment privilégié d'observation des animaux, la traite doit s'effectuer à heure fixe, avec une fourchette de 30 à 45 minutes maximum. Installée dans la chèvrerie, la salle de traite est équipée d'un quai avec 12 postes pour 18 animaux par lot, pour une traite mécanique par l'arrière, en ligne basse, sans décrochage automatique. Un système combinant confort de travail, douceur de la traite, respect des trayons et une bonne observation des mamelles. C'est d'ailleurs à cette partie de leur anatomie que Joël Desmoutiers dit *«reconnaître individuellement toutes ses chèvres!»*. Quelques désavantages toutefois : la contention y est un peu plus compliquée que dans une salle de traite «en épi» et les cadences horaires un peu plus faibles. Le changement entre deux lots demandant plus de temps.



Une traite *«par l'arrière»*, offre l'avantage de bien pouvoir observer les mamelles.



Un quai installé dans la chèvrerie, pour un système de traite mécanique par l'arrière, ligne basse.



Une coupelle de lavage automatique adaptée aux manchons trayeurs.

On demande *«chevrier remplaçant !»*

L'aire d'attente est située dans le prolongement des quais avec une rampe pour y accéder. Une fois en place, attirées par la nourriture distribuée, les chèvres sont prêtes pour la traite. Les manchons sont installés et décrochés manuellement : *«c'est un choix. Vous avez des animaux qui ne donnent pas bien leur lait de suite et le fait de leur toucher un peu le pis aide le lait à descendre»*. Le lait est récupéré dans un pot qui sera ensuite remonté à la fromagerie toute proche. La mise sous vide comme la coupure de vide, s'effectuent par simple déplacement au niveau du gobelet. Une coupelle de lavage adaptée aux manchons trayeurs assurant un nettoyage optimal, combinant eau froide eau chaude et désinfectant. Peu de risques de mammites selon l'éleveur, qui s'applique à leur donner à manger à l'auge, juste après la traite, *«de manière à éviter qu'elles ne se couchent et soient de suite au contact du fumier»*. Alimentation classique : de la paille, du foin de pré et de luzerne, combinés à un mélange granulés avec de la luzerne déshydratée, de la pulpe de betterave, du tourteau de soja et de la drèche de blé. Il faut de 15 jours à 3 semaines pour habituer les chevrettes à la traite. Après, *«on ouvre la porte et ça se fait tout seul !»*.

Docile et peu sujette aux maladies, la chèvre n'en reste pas moins un animal qu'il faut traiter (dans tous les sens du terme !), avec douceur, comme le rappelle l'éleveur : *«de toute façon, si on est tant soit peu brutal, c'est tout le quai de traite qui le ressent !»*. Sa préoccupation de l'instant : trouver un chevrier remplaçant d'ici septembre, pour le mariage de sa fille !
Pour tout renseignement : tél. 03 86 73 78 70

DOMINIQUE BERNERD

ETS DUPUIS · 89230 VENOUSE
✆ 03.86.47.86.06
Concessionnaire
- Salles de traite
- DAC et DAL
- Tapis et matelas ANIMAT
- Traitement des effluents, curage
- Pompes pour forages et puits, surpresseurs ITT FLYGT
- Contrôles de machines à traire OPTITRAITE
- Tubulaires JOURDAIN
- Aplatissage, stockage du grain FAO
- Abreuvoirs RICO
- Filets brise vent GALEBREAKER
- Génératrice de courant sur prise de force
- Tout l'équipement de l'étable
- 6 salles de traite rotatives de 16 à 28 postes en fonctionnement

Chambre d'agriculture de l'Yonne

«Un bâtiment qui vieillit bien est un bâtiment bien pensé !»

Pour sa seconde édition, le rendez-vous *«chais»* organisé par la Chambre d'agriculture s'est tenu sur le domaine Giraudon, à Chitry. L'occasion de découvrir un chais tout neuf, répondant aux nouvelles exigences environnementales, notamment en matière d'énergie et de traitement des effluents viticoles.



Objectif : conserver à l'intérieur du bâtiment une température constante entre 8 et 16°.

Après avoir depuis longtemps élaboré des plans bâtiments dédiés à l'élevage, la Chambre d'agriculture de l'Yonne a souhaité depuis quelques années développer ses études en direction du monde vitivinicole. Notamment au travers de la construction de chais et de cuveries. Dans le cadre de la semaine du développement durable, une rencontre réunissant une quarantaine de professionnels s'est tenue sous l'égide de Laurence Lipp, conseillère en œnologie à la Chambre, au nouveau chai du Domaine Giraudon à Chitry, opérationnel depuis les dernières vendanges.

Une réflexion et des travaux qui auront duré quatre ans

«C'est bien souvent le projet de toute une carrière et le plus difficile aura été de se poser les bonnes questions et de mener en amont une longue réflexion pour savoir ce que l'on voulait et quels étaient nos besoins». Installés depuis 2007 sur l'exploitation familiale, Aurélie et Thibaut Giraudon, gèrent depuis le Domaine, avec leur père, Marcel. Avec un volume global de 1 200 hl rentrés annuellement, le premier chais construit en cœur de village était devenu trop petit et l'arrivée de deux personnes supplémentaires sur l'exploitation imposait d'en construire un nouveau, pouvant à la fois accueillir la production de vin blanc comme de vin rouge.

Dès l'ébauche du projet, en 2006, s'est imposée l'idée de bâtir un bâtiment s'inscrivant dans le cadre du développement durable. Appel a été fait pour cela, à un cabinet de diagnostic énergétique environnemental. Le plus difficile, souligne Aurélie Giraudon, étant de parvenir «à trouver un compromis entre les contraintes de superficies, les contraintes d'énergie et les limites budgétaires». Dépôt du permis de construire en mars 2009, démarrage du terrassement en septembre et réception du bâtiment (gros œuvre) en juin 2010. Juste le temps d'installer la climatisation et la cuverie avant d'être opérationnel pour les premières vendanges.

Une température intérieure constante de 12°

Le chais, installé en pente sur les hauteurs de Chitry, est entièrement construit en béton banché (coulé dans un coffrage) et en bois. Enterré jusqu'à plus de 5 mètres dans sa partie la plus profonde, il bénéficie notamment d'un toiture parfaitement isolée : bac d'acier, charpente bois, vide d'air, plusieurs épaisseurs de polyuréthane, film goudronné…, le tout recouvert d'une couche végétalisée mêlant substrat et plantations.

Une isolation qui aide à maintenir une température constante de 12° à l'intérieur du chais qui comprend, outre les installations de cuverie, une partie réception vendange, un lieu de stockage et un local de mise en bouteilles.

Un projet mené à bien notamment, grâce au dispositif d'aides France AgriMer accordé et qui représente 40% du montant des travaux hors frais d'architecte et partie du terrassement.

Plusieurs intervenants de la Chambre régionale d'agriculture ont au cours de la rencontre, présenté différents outils d'aide au diagnostic énergétique, comme le logiciel *«Dia'Terre»*, spécialisé dans le diagnostic énergie-gaz à effet de serre, ainsi que le logiciel *«Amethyst»*. Disponible en ligne gratuitement sur Internet (www.amethyst-project.eu), il établit un prédiagnostic des chais, en évaluant la consommation en eau et en énergie sur l'exploitation.

DOMINIQUE BERNERD


Le chais bénéficie dune toiture végétalisée, pour une meilleure isolation



NEW HOLLAND BR6000 - BR6090 et BR7000
UNE GAMME QUI A FAIT SES PREUVES !

7 ÉCHÉANCES ANNUELLES À 0,99%*

BR7000 À CHAMBRE VARIABLE, BR6000 À CHAMBRE FIXE
BR6090 À CHAMBRE FIXE ET COMBINÉ ENRUBANNEUSE
LES PRESSES À BALLES RONDES NEW HOLLAND SONT CONÇUES POUR OFFRIR À LEURS UTILISATEURS UNE QUALITÉ RECONNUE EN TERMES DE DENSITÉ
Performance, robustesse et simplicité d'utilisation !

*Taux nominal de 0,99 % (hors frais de dossiers et hors assurance facultative) pour un crédit amortissable, avec 7 échéances dont la première en septembre 2011, suivie de 6 échéances annuelles. Intervention dans la limite de 70% du prix tarif HT. Exemple : pour un prêt de 10 000 € et une livraison en juin 2011, vous remboursez une première échéance de 1 412 € en septembre 2011 (à 3 mois de la livraison) et 6 échéances annuelles de 1 486 €. Frais de dossiers : 60 €. TEG annuel fixe : 1,178% (hors assurance facultative). Durée totale du crédit : 75 mois. Coût total du crédit : 388 € (hors assurance facultative). Offre réservée aux exploitants agricoles, CUMA, Entreprises de Travaux Agricoles pour les presses à balles rondes neuves New Holland vendues par les concessionnaires du réseau New Holland participant à l'opération. Sous réserve d'acceptation du crédit par votre Caisse Régionale de Crédit Agricole participante, prêteur. Offre valable jusqu'au 30 Avril 2011. D'autres offres de financement en crédit-bail et location sont par ailleurs disponibles auprès de CNH CAPITAL.

NEW HOLLAND AGRICULTURE
SPÉCIALISTE DE VOTRE SUCCÈS

CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES

EUROPAGRI	St Clément	03 86 83 02 01
	Brienon	03 86 43 07 90
	et son agent : Francis Lesourd à Venoy : 06 81 34 53 64	
GROUPE METHIVIER SUREAU AGRICULTURE	Toucy	03 86 44 01 08
	Avallon	03 86 34 18 35
	Moulot	03 86 27 27 13
	Bazoches	03 86 22 11 54

Établissements Coignet

Foire aux pneus à La Charité

Pour une première, l'essai est transformé. Les 8 et 9 avril derniers, les établissements Coignet, à La Charité-sur-Loire, ont reçu leurs invités à la Foire aux pneumatiques agricoles. Des prix promotionnels, en présence des manufacturiers et un buffet attendaient les visiteurs.

«*A La Charité, pas d'achat raté*»! Cette maxime inspirée était le fait d'Élisabeth Coignet, vendredi en fin d'après-midi, pour qui le week-end s'annonçait sous les meilleurs auspices. La Foire aux pneus, qu'elle organisait, avait démarré sur les chapeaux de roue, depuis le matin, en présence de visiteurs assidus. Les invitations aux agriculteurs avaient été postées de longue date et le soleil s'était mis de la partie. La fréquentation du lendemain ne s'est pas démentie. Dans la cour de l'établissement de La Charité, les représentants commerciaux des marques Michelin, Continental, Goodyear et Vredenstein avaient installé des échantillons représentatifs de ce qu'ils savent produire de mieux en termes de pneumatiques agricoles. Des roues de caoutchouc noir, dont les tailles et les innovations technologiques rivalisaient d'ingéniosité. Durant deux jours, plusieurs dizaines de visiteurs sont donc venus s'informer, certains d'entre eux passant des commandes fermes, ou prenant des options auprès des responsables commerciaux. Signe d'un redémarrage du marché ? «*Oui*» ont-ils répondu, l'un d'entre eux précisant que les ventes de pneus neufs ont connu une hausse de près de 40% depuis le début 2011.



Les visiteurs sont venus sous le soleil se renseigner sur les pneus agricoles exposés dans la cour de l'établissement Coignet de La Charité-sur-Loire.

E.C

Axe Equipement

La base de Beaune officiellement inaugurée



Axe Equipement, concessionnaire John Deere, a officiellement inauguré sa base de Beaune-Levernois les 1er et 2 avril dernier. Pour l'occasion, des journées portes ouvertes étaient organisées avec la participation des JA du canton de Bligny sur Ouche et de nombreux agriculteurs ont répondu favorablement à l'invitation. Au cours de son discours inaugural, le PDG, Mickaël Le Gallic, a rappelé la genèse d'Axe Equipement issue de la fusion des Ets Benoit et Prieur à l'automne dernier. «*Ce rapprochement permet d'atteindre une taille d'entreprise nécessaire pour préparer l'avenir : arrivée des nouvelles normes moteurs, formation des salariés, meilleures conditions d'achat grâce au volume représenté…*» a expliqué M. Le Gallic «*John Deere redémarre à Beaune après 8 ans d'absence. Nous sommes bien conscients des attentes et des exigences qui peuvent vous animer. Sachez que la volonté des 47 salariés de la concession est de faire équipe avec vous*» a souligné le directeur, s'adressant aux agriculteurs. Et de rappeler les valeurs qui animent la concession : service, écoute, réactivité. La base de Levernois occupe un bâtiment de 600 m² sur 2 000 m² de terrain avec un atelier, bien sûr et un magasin libre service. Pour l'instant, 3 personnes composent l'équipe de Beaune : Maxime Rabier, commercial et responsable de base, Julien Prost, magasinier et Dominique Gaudeau, technicien, équipe qui sera rapidement amenée à 4 ou 5, avec l'arrivée prochaine d'un chef d'atelier et d'un autre technicien. Preuve de la volonté de la concession d'être dynamique sur le secteur, plusieurs matériels sont disponibles pour des démonstrations : tracteurs, presses, moissonneuse et semoir pour semis direct.

Malécot Poirier Agri

Une journée fenaison à St Loup

Le 5 avril dernier, les éleveurs étaient invités à une journée de présentation des gammes fenaison Kuhn et Deutz Fahr aux Ets Malécot Poirier Agri à St Loup (58). Les visiteurs ont pu découvrir un aperçu des gammes des constructeurs : faucheuses, faneurs, andaineurs et presses balles rondes, dont certaines en stock proposées avec un financement spécial. Rappelons que les presses Kuhn et Deutz Fahr sont produites dans l'usine Kuhn de Geldrop aux Pays-Bas depuis 2 ans. Stéphane Pain, responsable de St Loup, a d'ores et déjà annoncé que d'autres animations (démonstrations, présentations, …) seraient proposées aux agriculteurs dans les prochaines semaines.



BSA – Boucheron SAS

Laurent Charlot, technicien JCB Agri

BSA, concessionnaire JCB à Cussy les Forges et les Ets Boucheron à Lézinnes ont recruté depuis la mi-mars un technicien spécialisé manutention. A 42 ans, Laurent Charlot affiche 20 années d'expérience dans les télescopiques. Originaire du tonnerrois, il assurera le service après-vente JCB sur l'ensemble du secteur BSA – Boucheron avec un camion atelier spécifiquement équipé.



Un évènement pour les éleveurs

Première journée de la pièce à la DAFP



Une journée de la pièce destinée aux éleveurs ! Voilà une initiative prise pour la première fois par Stéphane Bonfillou et ses magasiniers de la DAFP à Toucy. «*Nous avons souhaité créer une animation vers les éleveurs qui représentent tout de même les clients historiques de l'entreprise*» explique le PDG de la concession Case IH. Mercredi 23 mars, de nombreuses offres, remises et promotions étaient mises en place sur des articles correspondant aux besoins du moment. Par exemple : le film enrubanné Tama bénéficiait de conditions valables uniquement ce jour. Les batteries, les filtres étaient également proposés qui avec une remise par quantité ou un bon de réduction pour la reprise des anciens articles. L'agriculteur pouvait donc démarrer la campagne sous les meilleurs hospices. Les inspecteurs commerciaux et techniques étaient présents pour renseigner et conseiller au mieux les visiteurs. Qui dit élevage, dit chargeur frontal. La DAFP exposait les chargeurs LRZ, 5 modèles disponibles en monte sortie d'usine sur les tracteurs Case. Ces chargeurs atteignent des capacités de levage de 2 à 2,8t selon le modèle. Enfin, pour rappeler qu'elle distribue la fenaison Kverneland, la DAFP présentait une enrubanneuse du constructeur norvégien. Après, une journée de la pièce spécial élevage, à quand une journée de la pièce spéciale grandes cultures ?

A votre service depuis plus de 150 ans

WALTEFAUGLE

Bâtiments Agricoles
Panneaux Photovoltaïques
Industriels - Artisanaux

A votre écoute pour tous vos projets

BP32 - 70184 Dampierre-sur-Salon CEDEX
Tél. 03 84 67 07 07 - Fax 03 84 67 08 17
Email : societe@waltefaugle.com
site : www.waltefaugle.com

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Céréales

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2010

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Récolte 2010: Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 7,91 euros du 1er au 15 avril pour toutes céréales.

Rendu	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	76/220/11%	avril-juin	235,00	V C
Saône-et-Loire	76/220/11%	INC		
Sud Côte d'Or	BPMF 220/11%	avril-juin	236,00	N C
Nord Côte d'Or	BPMF 220/11%	INC		

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2010

Sud-Est	normes export	avril-juin	265,00	V C

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or	66kg/hl	avril-juin	185,00	T C
Aube/Yonne	63-64kg/hl	avril-juin	175,00	V C
Nord Côte d'Or	63kg/hl	INC		

MAÏS — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or		avril-juin	220,00	N C
/Saône et Loire		-	-	-
Aube/Yonne		avril-juin	215,00	A C

AVOINE noire — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or	50kg/hl	inc	-	C
Yonne	50-51kg/hl	inc		C

Céréales France (disponible ou rapproché) 08 AVRIL

Blé fourrager Départ Eure-et-Loir : 229 (nom.).; Blé meunier Départ Eure-et-Loir : 241,,00; Blé standard Rendu Rouen avril/juin : 245,00; Orge de Mouture Rendu Rouen (avr/juin) : 182,00; Orge de Mouture Dép. E.-et-Loir (avr-juin): 183,00; Maïs FOB Rhin (avr-juin) :232,00; Tournesol Rendu Saint-Nazaire : 455,00; Pois Départ Eure-et-Loir: 227,00; Colza Rendu Rouen (dispo) : 471,00 ; Colza FOB Moselle (matif, mai) :472,25.

Pailles et fourrages 12 AVRIL

Paille de blé :
Centre-Bassin parisien A titre indicatif Balle rectangulaire (départ champ) 300-400 kg :80 E/t. Balles pickup (départ champ) 25kg : inc.
Nord-Est Balles de 20-25 kg à l'abri, **région Dunkerque, Nord Pas de Calais, Somme** : inc. Grosses balles rectangulaires de 300-400 kg départ champs : 75 à 80 E/t. Balles rondes en 1,20 m de diamètre : inc.
Foin de prairie :
Massif central Loiret, Seine-et-Marne, balles pickup 25 kg : inc. 200 à 300 kg balles rectangulaires (sous abri) : 140 E/t. balles rondes : 110 E/t.
Nord-Est Petite balle de 20 kg, de bonne qualité, balle pickup 20 kg: inc. balles rectangulaires (sous abri) :inc.
Luzerne :
Centre-Bassin parisien A titre indicatif
1ère coupe :..... inc., balles rondes
1e coupe :inc., petits ballots

Alimentation animale 05 AVRIL

Tourteaux de soja 48% pellets Montoir : 322
Poudre de lait écrémé spray dispo.: 2 050
Lactosérum : 800
Babeurre sans norme : 1 850
Huile de coprah raffinée : 1 740
Huile de palme raffinée : 990
Luzerne déshydratée 18% : 200
Pulpes de betterave Marne : 198
Sons Pellets : 127
Farines de poissons Amérique du sud (65%) : NC
Moyenne pondérée 13 dernières semaines
- Lactosérum doux : S.14 : 879

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 11 AVRIL

Ovins: 123	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Agneaux laitons	100-150	2,44-3,37
Agneaux gras	100-129	1,82-2,84
Brebis	39-96	0,58-1,27
Béliers	113-124	

Fermeté des tarifs dans l'ensemble des catégories, vente quasi totale. PROCHAIN MARCHÉ : 18 AVRIL

MOULINS ENGILBERT - 04 AVRIL
Amenés 480 - 99% de vendus - Effectifs : agneaux : 300 - Brebis : 137 - Béliers : 16 - Caprins 27
AGNEAUX : L'offre en laitons de qualité s'intensifie au même rythme que la demande. La vente est rapide et totale à des cours qui continuent de progresser. **Brebis** : La qualité proposée est inférieure aux marchés précédents, ce qui n'empêche pas les tarifs d'être facilement reconduits. **Béliers, caprins** : Bonne demande et cours sans changement.

PROCHAIN MARCHÉ :lundi 18 avril (pesée 7h00/vente : 9h00).

	E	U	R	O
Brebis	-	1,00 à 1,31 (57 à 110)	0,75 à 1,05 (49 à 85 €)	0,30 à 0,80 (18 à 48 €)
Béliers (66 à 123 €)	**Chèvres** (4 à 30€)	**Boucs** (25 à 30 €)		
Agneaux maigres 2,00 à 2,40 (56 à 78€)				
Agneaux laitons -38 kg (92 à 112€)	-	2,90 à 3,09	2,80 à 2,90	-
Agneaux laitons 38 à 44 kg (113 à 131€)	-	2,95 à 3,28	2,88 à 2,95	-
Agneaux laitons + 44 kg (131 à 139€)		2,80 à 3,09		

SANCOINS 06 AVRIL
Amenés 255, dont 114 agneaux, 9 agneaux d'embouche, 113 brebis et 15 béliers.
A l'approche des fêtes de Pâques, l'offre en agneaux est insuffisante face à une demande sutenue, les cours sont en progression. En brebis, la demande est toujours soutenue mais les tarifs sont stables, toutes catégories.
A la pièce : Brebis suitées inc. Béliers de réforme 68,00-110,00-85,00 (=). Agneaux d'embouche 60,00-85,00-75,00 (=).
Au kg : Agneaux laitons 16-19 kg U 5,80-6,30-6,25 (+0,20); R 5,50-5,95-5,90 (+0,20); 19-22 kg U 5,45-6,00-5,95 (+0,20); R 5,10-5,75-5,55 (+0,20); plus de 22 kg U 5,05-5,50-5,35 (+0,05); R 4,90-5,35-5,25 (+0,05). Brebis de réforme moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 2,30-2,60-2,45 (=); R 1,90-2,05-1,95 (=); O 1,45-1,60-1,55 (=).

Veaux d'élevage - 06 AVRIL

Cours reconduits.
A la pièce : Veaux Charolais mâles légers 190,00-270,00-235,00 (=); lourds 280,00-350,00-310,00 (=); conformation supérieure 350,00-405,00-370,00 (=); Charolaises femelles légères 180,00-230,00-200,00 (=); lourdes 230,00-300,00-275,00 (=); conformation supérieure 300,00-355,00-335,00 (=); Croisés Charolais Normands mâles légers 190,00-265,00-225,00 (=); lourds 265,00-325,00-300,00 (=); conformation supérieure 325,00-380,00-355,00 (=); Croisées Charolaises Normandes femelles légères 180,00-230,00-200,00 (=); lourdes 230,00-290,00-270,00 (=); conformation supérieure 290,00-345,00-320,00 (=); Croisés Charolais Frisons mâles légers inc.; lourds inc.; conformation supérieure inc.; Croisées Charolaises Frisonnes femelles légères inc.; lourdes inc.; conformation supérieure inc.; Montbéliards mâles légers inc.; lourds inc.

Viande porcine

MARCHÉ DU PORC BRETON - PLERIN - 07 AVRIL

Présentés : 59 695.
Vendus au classement de 1,321 à 1,396 E soit une cotation
Base 56 T.M.P..... 1,363 E (+0,039)
Base 56 TMP + charte qualité T : 1,383 E

415 coches vendues à 1,128 (+0,033)
départ élevage1,125 à 1,138
regroupées de1,125 à 1,137

INDICE PORCELET
Du 21 au 25 mars : Prix à 25 kg: 1,957 - Prix kg sup.: 0,65 - Porcelet 8 kg: 33,317
Du 04 au 08 avril : Prix à 25 kg: 2,004 - Prix kg sup.: 0,65 - Porcelet 8 kg: 34,140

Sancoins -
Le 07 AVRIL

Amenés : non communiqués.

Légère hausse des cours.

Au kg net : Porcs charcutiers 1,21-1,60. Coches de réforme 0,67-0,89.

Viande bovine

Bovins de boucherie

71 - Saint-Christophe-en-Brionnais - 06 AVRIL

Amenés 781 broutards et 428 bovins maigres.
Vente en dents de scie due à un grand nombre d'apport. Hausse pour les broutards lourds. Apports de meilleure qualité en mâles. Cours reconduits en femelles. En bovins maigres, très bonne vente. Prix en hausse.
A la pièce : Broutards mâles moins de 200 kg 440,00-640,00; 200-250 kg 600,00-840,00; 250-300 kg 690,00-860,00; 300-350 kg 740,00-970,00; 350-400 kg 950,00-1050,00; 400-450 kg 1010,00-1070,00; 450-500 kg inc.; plus de 500 kg inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg 380,00-510,00; 220-300 kg 450,00-730,00; plus de 300 kg 580,00-840,00. Taurillons moins de 300 kg 650,00-790,00; 300-400 kg 740,00-950,00; 400-450 kg 940,00-1040,00; 450-500 kg U 1000,00-1060,00; 500-600 kg inc.; plus de 600 kg inc. Génisses moins de 400 kg 12-24 mois 460,00-810,00; 400-450 kg 12-24 mois 710,00-950,00; plus de 450 kg 12-24 mois inc.; 24-36 mois inc.; culardes 30 mois inc.; 2 ans et plus 790,00-1800,00-1160,00. Vaches moins de 5 ans 700,00-1460,00-1039,00; 5-10 ans 680,00-1730,00-1136,00; plus de 10 ans 680,00-1380,00-1020,00; suitées 1040,00-1910,00-1435,00. Châtrons inc. Taureaux 880,00-1820,00-1387,00.
Au kg vif : Broutards mâles moins de 200 kg U 2,97-3,30; R 2,51-2,97; 200-250 kg U 2,95-3,20; R 2,83-2,95; 250-300 kg U 2,71-2,89; R 2,56-2,71; 300-350 kg U 2,52-2,72; R 2,40-2,52; 350-400 kg U 2,46-2,62; R 2,25-2,46; 400-450 kg U 2,31-2,39; R 2,22-2,31; 450-500 kg U inc.; R 2,07-2,15; plus de 500 kg U inc.; R inc. Génisses laitonnes moins de 220 kg U 2,46-2,67; R 2,14-2,46; 220-300 kg U 2,35-2,49; R 2,16-2,35; plus de 300 kg U 2,14-2,49; R 1,90-2,14. Taurillons moins de 300 kg U 2,51-2,69; R 2,35-2,51; 300-400 kg U 2,44-2,91; R 2,04-2,44; 400-450 kg U 2,30-2,35; R 2,27-2,30; 450-500 kg U 2,18-2,27; R 2,11-2,18; 500-600 kg U inc.; R inc.; plus de 600 kg U inc.; R inc. Génisses 400-450 kg 12-24 mois U 1,91-2,26; R 1,70-1,91; plus de 450 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; 24-36 mois U inc.; culardes 30 mois U inc.; 2 ans et plus U 1,72-3,05; R inc. Vaches moins de 5 ans U 1,43-2,32; R inc.; 5-10 ans U 1,49-2,30; R inc.; plus de 10 ans U 1,34-1,82; R inc.; suitées U inc. Châtrons U inc. Taureaux U 1,44-1,92.
Au kg net : Génisses moins de 400 kg 12-24 mois U 2,17-2,61; R 1,80-2,17.

Sicagemac - marché du 11 AVRIL

CORBIGNY

Bovins : 582	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Broutards (195-290 kg)	560-800	2,26-2,92
Broutards (300-390kg)	700-960	2,32-2,70
Broutards (400-590 kg)	900-1160	1,97-2,51
Laitonnes (200-275 kg)	410-570	1,90-2,13
Laitonnes (290-420 kg)	600-790	1,84-2,39
Génisses 16-24mois (315-510 kg)	520-970	1,65-2,00
Génisses 24-36mois (485-840 kg)	800-1390	1,63-1,97
Taureaux (710-1000kg)	1140-1470	1,43-1,82
Vaches légères	640-910	-
Vaches entre deux	920-1070	
Vaches lourdes	1080-1430	

LES TENDANCES

BROUTARDS : Activité commerciale soutenue ne légers à des tarifs plus fermes. Les sujets lourds voient leurs tarifs facilement reconduits. Peu d'invendus. **LAITONNES** : Sorties importantes orientant les cours des légèrs à la baisse, reconduits pour les lourdes. **VACHES/ GÉNISSES :** Vente suivie, fermeté des tarifs.

Bovins gras : 14
Vaches : 3,00 à 3,30E/Kg de viande - Génisses : 3,06 à 3,20E/Kg de viande
Demande plus prudente, légère baisse en génisses, tarifs sensiblement reconduits en vaches lourdes.
PROCHAIN MARCHÉ : 18 AVRIL

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Bovins destinés à l'engraissement

Commission interdépartementale de Dijon

Du 04 AU 10 AVRIL. Prix indiqués en euro/kg vif, départ exploitation.

Cat.	Âge.	Poids	Classe	Semaine précédente		Semaine en cours	
				Cot. rég	Diff.	Cotation	Écart
MÂLES	6/12 mois	250	E	inc.		inc.	
			U	2,80	0,06	2,80	=
			R	2,60		2,60	=
		300	E	inc.		inc.	
			U	2,46	=	2,47	0,01
			R	2,36	=	2,38	0,02
		350	E	inc.		inc.	
			U	2,36	0,04	2,35	-0,01
			R	inc		inc.	
		400	E	inc.		inc.	
			U	2,24	=	2,35	-0,01
			R	inc.		inc.	
	12/18 mois	450	E	inc.		inc	
			U	2,13	0,01	2,14	0,01
			R	2,03	-0,01	2,07	0,04
		500	E			inc.	
			U	2,06	=	2,06	=
			R			2,00	
FEMELLES	6/12 mois	270	E	inc.		inc.	
			U	2,09	=	2,09	=
			R	inc.		inc.	
	12/24 mois	400	E	inc.		inc.	
			U	1,94	-0,01	1,94	=
			R	inc.		inc.	

MOULINS-ENGILBERT

Sicafome - marché du 12 AVRIL

	E	U	R	O
Broutards 200 à 250kg (620 à 730)	-	2,90 à 3,13	2,73 à 2,90	-
Broutards 250 à 300kg (700 à 890 €)	-	2,63 à 3,01	-	-
Broutards 300 à 350kg (740à 900€)	-	2,34 à 2,83	2,20 à 2,34	-
Broutards 350 à 400kg (840 à 1030 €)	-	2,21 à 2,68	-	-
Broutards 400 à 450kg (940 à 1050)	-	2,13 à 2,46	-	-
Broutards 450 à 500kg (990 à 1110€)	-	2,06 à 2,39	-	-
Broutards 500 à 590kg (1040 à 1270 €)	-	2,02 à 2,23	-	-
Laitonnes 220kg à 300 kg (490 à 710€)	-	2,01 à 2,69	1,90 à 2,20	-
Laitonnes +300kg (590 à 730€)	-	1,95 à 2,17	1,75 à 1,95	-
Génisses 12/24 mois - 400kg (610 à 820 €)	-	1,92 à 2,24	1,67à 1,92	-
Génisses 12/24 mois 400 à 450kg (800 à 1000 €)	-	1,83 à 2,35	-	-
Génisses 12/24 mois + 450kg (800 à 1110 €)	-	1,73 à 2,04	-	-
Génisses 24/36 mois (810 à 1360 €)	2,41 à 2,51	1,67 à 2,23	1,45 à 1,96	-
Vaches suitées (1460 à 1610)	1,89 à 2,76	1,78 à 2,02		
Vaches -5 ans	1,91 à 2,13 (1030 à 1510)	1,43 à 2,04 (1020 à 1550)	1,24 à 1,85 (530 à 1210€)	-
Vaches 5 à 10 ans-	1,93 à 2,15 (1130 à 1450)	1,50 à 189 (780 à 1530)	1,43 à 1,83 (690 à 1220€)	-
Vaches +10 ans	-	1,57 à 1,92 (1020 à 1450)	1,34 à 1,77 (710 à 1170)	-
Taureaux (1070 à 2010)	-	1,47 à 1,87	1,34 à 1,47	

Laitonne : 312Kg : 1 470E (4,71) - Broutard culard 279Kg: 920E (3,30) -

LES TENDANCES

BOVINS : 1 380

Broutards:
La saison avance mais l'offre restede bonne qualité. Demande soutenue les tarifs sont facilement reconduit avec très peu de relève.
Laitonnes/Génisses 18 mois :
Les apports sont toujours importants mais la qualité baisse, le choix est plus sélectif si les bons lots voient leurs coursreconduits, le second choix est plus pénalisé.
Vaches:
Forte demande notamment en animaux herbés du coup les prix sont facilement maintenus, vente quasi totale les besoins ont du mal à être couverts.
92% de vendus. Apports corrects

EFFECTIFS
Bovins gras: 09• Broutards: 571 • Génisses + 2 ans: 19 • Génisses - 2 ans: 163• Laitonnes: 301 • Taureaux: 16 • Taurillons: 13 • Vaches : 237 • Vaches suitées : 04 • Culards: 23 • Veaux: 12 • Divers: 12

▶ Des professionnels à votre service

PORTES OUVERTES 18 AVRIL
SPÉCIALE CLÔTURE & CONSERVATION DES FOURRAGES
L'Éleveur Bourguignon
12, Rue de la Coopérative
21320 Pouilly-en-Auxois 03 80 90 66 60

CHAUX DE TERNANT®
Amendement minéral basique sous forme d'oxyde de calcium
CaO garanti : 78% Valeur neutralisante: 80 IPA 150
De la fabrication à l'épandage
Fours à chaux VINCENT - 58250 TERNANT
✆ 03 86 30 82 92
www.chaux-de-ternant.com


DRAINAGE
AGRI TRAVAUX Patrice Caillot
21 Tart-le-Bas - 06 80 72 24 03
Curage de fossés, Terrassement, Travaux publics...

Camérail ÉLEVAGE
Le Numérique haute qualité


Conditions de Morte Saison
Et aussi : Protection par caméras
Olivier VIRMONT ☎ 06.73.69.80.21.


SARL DBF Boudot Forage
Réduisez votre facture d'eau !
FORAGE D'EAU ET GÉOTHERMIE Recherche d'eau sourcier
Renseignement - Études - Devis gratuits
Agriculteurs - Éleveurs - Particuliers - Entreprises ➔ Nombreuses références
Agréé Qualiforage Eau & sonde
ZA des Grivelles - 18600 SANCOINS - Tél. 02 48 76 20 34
Fax 02 48 76 29 42 - Mail : yves.boudot@wanadoo.fr

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

Gros bovins entrée abattoir

Commission interdépartementale de Dijon

du 04 AU 10 AVRIL. Prix indiqués en euro/kg.

		Cotation	Écart
Bœufs	E	inc.	
	U	inc	
	R	3,34	
	O	2,95	+0,02
Génisses	E	INC	
	U	4,00	+0,05
	R	3,45	=
	O	inc.	
Vaches	E	inc.	
	U	3,56	=
	R	3,32	+0,02
	O	2,88	+0,01
	P	2,62	+0,01
Taureaux	E	inc.	
	U	2,65	
	R	2,60	
	O	inc	
Jeunes Bovins	E	inc.	
	U	3,61	-0,02
	R	3,34	=
	O	3,08	=

Analyse du marché des Grandes Cultures

Marchés attentifs aux conditions climatiques - Indicateur de prix : blé tendre

La météo dans les différents bassin de production s'impose comme principal indicateur de tendances. La fermeté est de rigueur mais les échanges restent assez faibles.

Blé tendre : une météo préoccupante

Les cours du blé conservent leur fermeté mais font preuve de moins de volatilité. Le temps sec dans le sud des États-Unis et le nord de l'Union européenne maintient en effet le marché mondial sous tension. La hausse des cours du maïs à l'international tire également sur les prix du blé. Le marché européen subit par ailleurs l'influence, cette fois négative pour les cours, de la fermeté de l'euro. Celle-ci a été renforcée par la décision prise par la banque centrale européenne de relever son taux d'intérêt. Cette situation pénalise la compétitivité des blés français à l'international. Le portuaire s'anime de quelques achats, mais qui se négocient sur des primes en baisse. Les fabricants d'aliments du bétail se tournent toujours plus volontiers vers le maïs et les meuniers sont bien couverts sur la campagne actuelle et préfèrent patienter pour avancer leurs achats sur la prochaine. Les vendeurs, très engagés sur la récolte 2010, ne se montrent pas pressés de commercialiser la 2011, compte tenu de la tendance actuelle à la progression des prix.

Blé dur : inerte

Le marché du blé dur est sans affaire. Le niveau des cours est difficile à cerner et n'est pas motivant par rapport à celui du blé tendre.

Orges fourragères : en repli

Le marché reste très étroit. La demande, déjà bien couverte, ne se manifeste que très rarement sur l'intérieur. L'activité est également limitée sur le portuaire. Les orges françaises font notamment face à la concurrence allemande. Dans ce contexte, les cours cèdent du terrain.

Orges de brasserie : quelques échanges

Le marché se montre assez instable au niveau des prix. Côté activité, des affaires se sont traitées, en orge de printemps essentiellement, sur l'ancienne et la nouvelle récolte.

Maïs : toujours tendu

Les cours gagnent du terrain sur un marché du maïs préoccupé par l'étroitesse de l'offre au niveau mondial. D'autant qu'en face la demande est au rendez-vous. Les chiffres diffusés par le département américain de l'Agriculture le 8 avril ont étonné les opérateurs puisque l'estimation du stock de fin de campagne attendu aux Etats-Unis a été reconduite d'un mois sur l'autre alors même que les réserves trimestrielles avaient été annoncées au plus bas une semaine auparavant. Le marché n'a pas pris en compte ces nouvelles projections et les prix continuent de s'apprécier. Et ce d'autant que le temps humide dans le centre des Etats-Unis gêne la réalisation des semis.

Colza : nouvelle baisse

Les cours du colza ont cédé du terrain dans le sillage du marché du pétrole notamment. La révision à la hausse de la récolte brésilienne de soja par le département américain de l'Agriculture a également pesé sur le complexe oléagineux. Enfin la Chine devrait être moins demandeuse ce qui tend à alourdir encore le marché du soja. Les échanges restent peu fréquents sur l'ancienne campagne alors qu'il s'avère difficile de vendre l'huile.

Service Analyses Abc/La Dépêche

Décisions bruxelloises du 8 avril 2011 :
Tirage hebdomadaire des certificats à l'exportation (tonnes) en 2010/2011 en France (et dans l'UE à 27) : Blé tendre: 201.100 (285.809); Orge 35.750 (152.354) ; Maïs: 1.130 (8.239) - Tirage hebdomadaire des certificats à l'importation (tonnes) en 2010/2011 en France (et dans l'UE à 27) : Blé tendre: 0 (20.582); Orge: 0 (60) ; Maïs: 253 (171.380).

Matériel

Tracteur

25 - VDS tracteur Lamborghini 1060 Premium 4 RM 105 cv 2250 heures, relevage et prise de force avant, clim. t.b.é.
✆ **06 83 28 38 52**

26 - Vds Round Baller WELGER 120-120 3500 € ht Presse moyenne densité John Deere 342 3000 € Possibilité livraison
✆ **06 82 52 28 25**

38 - A v. Renault Cergos 355 inver hydro clim bati fourche Mailleux 45004 TBE : 21500 €.
✆ **06 29 18 55 26**

38 - Recherche tract. 4 rm de 100 à 120 cv Renault de préférence série 951 - 981 ou 1151-1181 + chargeur Faucheux série 800, chisel Ebra.
✆ **04 74 57 78 65 le soir**

38 - Rech. semoir à engrais de 600 l Kuhn ou Amazone et sous soleuse faire offre :
✆ **06 09 81 76 57**
ou 04 74 20 37 34

42 - Vds tracteur John Deere 2250 4x4 cabine SG2 HI-LO pneus neufs avec chargeur JD 4 outils excellent état.
✆ **04 77 51 80 97 hr**

70 - Vds Tracteur NH 5640 SLE 4 RM 1369, Herse rotative Maschio DM 3000 + Semoir Nodet 3m.
✆ **06 17 77 25 18**

71 - Vds enjambeur, 1987, 4.558 H, 65 CV, bon état, boîte à vitesses changée, pneus neufs, 6.000 €.
✆ **03 85 33 14 58**

74 - Tracteur Deutz DX 4 51, 85 chvx, équipé chargeur Mailleux ; tract Same Leopard 85 export DT, les 2 en tbé ; faucheuse 1,85 m Pottinger GAT 186, année 2000, 2 tambours 1500 €.
✆ **06 60 74 16 86**

89 - VENDS tracteur John Deere 6110 avec chargeur peu servi, année 2002, pneus usure 20%, 24 500 € (réf. 1507)
✆ **06 71 94 90 59**

Travail sol

01 - Vds herse rotative 3m Rabewerk rel. hydraulique rouleau paker
✆ **03 85 30 96 00**
ou 06 89 57 71 82

21 - VENDS cover crop Bugnot 44 dis. diam. 660 tout crenele repliage man., 1995, 4 000 € (réf. 1508)
✆ **06 84 05 91 55**
ou 03 80 93 21 85

21 - VENDS herse rotative HR 402 de 2000, BEG, travaillé 800 ha. (réf. 1509)
✆ **03 86 69 27 91 HR**

26 - Vds Vibro 3M 400 Herse 4.2 600 Herse 3M 150 Pneu 16.938 13.6x28 - Achète charrue 250cs hydrau
✆ **06 80 54 69 90**

38 - Vends broyeur horizontal dragone L175 état neuf de 2009 servi 3 fois : 2200 €.
✆ **06 47 81 76 02**
ou 06 70 53 20 45

38 - Vds cover crop Gard 28 disques en v. auto porté, bon état.
✆ **04 74 88 05 85**

38 - Vend herse rotative rotolabour Kverneland 3 m boitier 200 chv bon état : 2500 € à débattre.
✆ **06 84 99 16 60**
ou 06 71 70 80 99

58 - VENDS charrue Kverneland poussée 3 corps (3 + 1) à largeur variable, BE, - 400 bottes paille 80 x 80 sous abri. (réf. 140F)
✆ **03 86 60 15 13**
ou 06 82 31 44 34

Récolte

01 - Vds presse haute densité Riviere Casalis 80x80 année 1992
✆ **06 42 62 17 50**

03 - CHERCHE MB M88 Fahr pour pièces. (réf. 1302)
✆ **06 60 25 87 47**

21 - ACHETE presses moyenne densité Claas, John Deere, Rivière, Casalis, Fahr, Renault, New Holland, Welger, MF, état indifférent. (réf. 140B)
✆ **06 29 81 80 05**

21 - ACHETE mois. batteuses Claas, New Holland, John Deere, MF, Fahr, Case, année fabri. 1970 - 1995 (réf. 150C)
✆ **06 24 48 24 53**

21 - VENDS faucheuse conditionneuse John Deere 2 m., 1991, TBE, 1 500 HT. (réf. 1510)
✆ **03 80 81 82 65**
ou 06 87 29 37 96

26 - Vds matériels noix table de tri + variateur trémie + sortie vibrante ventilateur + bruleur Law
✆ **06 30 60 77 01**

38 - Vds faucheuse conditionneuse Taarup 2 m TBE, 1500 € à débattre.
✆ **06 86 25 52 51**

42 - Vds and. GRS 25 pir. Morra 4 toup. autoch. Still 24m³ surbais., sech. en grange comple.
✆ **04 77 24 81 27 le soir**

55 - Vends presse JD 582 2003, liage ficelle, pick-up 2 m, roues larges, boîtier ball track, 8.000 balles compteur, TBEG.
✆ **06 31 80 71 23**

57 - Vends ensileuse Claas 840 année 98 3.600 h bec rv 450 de 2004, éclateur.
✆ **06 70 46 77 08**

58 - VENDS MB Fiat Laverda 3350, coupe 3.60 m. (réf. 14VB3)
✆ **03 86 30 84 97**

58 - VENDS NH TX66, 97, 2100 HB, 2630 HM, coupe 6.10 m., autoflo, coupe avec colza Bizo, 2 scies, broyeur éparp., chariot coupe, prix : 55 000 € (réf. 1420)
✆ **03 86 24 25 42**

84 - Vds calibreuse cerise Calibrex 1 tapis, 1 table de tri : 8000 €
✆ **04 90 61 94 76**
ou 06 10 16 45 89

84 - Vends botteleuse à oignons marque A.R.C., double lien élastique, TBE, révisée : 15 000 €.
✆ **04 90 65 55 20 HR**
ou 06 13 16 98 67

Traitement

01 - Vds pulvérisateur Berthoud 800L 15m CT OK 2011 ; herse plate 5m ; foin 2010 BR 120 b. qualité
✆ **04 74 52 62 97**

Arbo-viti

26 - Vds Calibreuse abricots bandes divergentes très bon état Prix à débattre
✆ **06 07 13 56 80**

26 - Vds Remorque fruitière marque DEVES 6 Palettes essieu à balancier 4 roues 3400 €
✆ **06 86 40 75 88**

38 - Vds atomiseur Florida porté 500 l pulvérisatuer Hardy 400 l ventilateur pour séparateur à noix.
✆ **06 81 51 71 20**

Epandage

67 - Vends épandeur d'engrais Kuhn 300 L, pulvesol Berthoud 400 L, turbine paille Ley 8 m tuyau.
✆ **03 88 70 73 83 HR**

Irrigation

07 - Vds électro pompe Rovatti 25CV 45m3 à 8,5kg 30m³ à 14kg complète aspi 100, armoire de commande avec sécurités + 900M PE diam75 (ref.10BA)
✆ **06 77 61 08 88**

26 - Vds Pompe irrigation Guinard 15ch électrique complète 18m³ à 110M 35m³ à 48m Attel 3 points
✆ **09 51 20 42 62**

26 - Vds Enrouleur70 pompe Caprari 40M³ Konskril 2M-40 tuyaux Tricoflex sur enrouleur tuyau Bencillon 70+Bauer50
✆ **06 09 42 54 48**

Forestier

26 - Vds Tracteur Forestier TRIFARMER C5 double treuil Bonnier 16T CDE Radio fusille moteur Deutz 5cy TBE Pont AV AR révisé Frein neuf 40000€ ht
✆ **06 08 21 96 87**

Cave

69 - Vds pressoir Vaslin 32 hl électronique cage fibre sécurité aux normes TBE.
✆ **04 78 66 16 58**

Agri. divers

01 - Achète presses à foin MD et semoirs à maïs pneumatiques Nodet et Monosem.
✆ **06 46 04 37 74**

01 - Vds épandeur Heywang 6T 4 hérissons ; herse rotat 3m Quivogne ; semoir céréales Kuhn 3m
✆ **06 08 67 61 32**

01 - Achète presse MD ; semoir à maïs Nodet pneumatic ; Moiss. batt. Claas Dominator 98-108
✆ **06 88 25 45 70**

01 - Vds tracteur IH 744, 6500 H, 4 pneus neufs + chargeur ; remorque Ponthieux 21T tandem suiveur année 2008
✆ **06 08 58 52 60**

01 - Vds herse rotative ; semoir à grains ; vibro le tout en 2,50 ; pulvé 10M
✆ **06 43 66 05 73**

01 - Vds broyeur céréales Law 5,5 cv marteaux et couronne neufs prix 1000 €
✆ **04 74 25 23 79**

01 - Vds silos aliments 5T et 10T vis de reprise ; cases maternité et gestantes galvelporc bon état - Cormoz
✆ **04 74 51 26 29**

01 - Vds boogie avec roue 18/22,5 prix 1500 € ; bétaillère 400 € ; herse rotative Khun Venta ti 400, 4m, 8000 €
✆ **04 74 25 48 50**

07 - Vds enrubanneuse Doucet compteur élec 3500 € exo. TVA
✆ **06 72 38 99 29**

19 - Cause cessation Vend Tracteur, Moissonneuse, Benne basculante, Faucheuse conditionneuse, Enrubanneuse parilleuse.
✆ **05 55 97 18 59 13h/20h**

21 - VENDS étaupoir 3.60 m., 280 euros, - charrue 4 socs NS, 280 €, - brabant 3 socs NS, 380 €, - MF 5445, 1050 H, relevage avant, cause achat plus puissant, - CHERCHE sous-soleuse 2 dents, - MB 8030 ou 40 ou autres marques en 3.60 m. (réf. 15VB2)
✆ **03 80 84 36 79 après 20 h**

26 - Cherche Arceaux pour tunnel de maraichage 1,80M de large environ
✆ **06 13 88 13 96**
ou 06 28 01 94 00

26 - Vds Fourche AR Palette 1200euros Chaine aèrienne pal pipette Plasson Bac à eau 500L à terre + Essieux caravane pour remorque
✆ **06 08 21 96 87**

26 - Vds Planteuse mini mottes Ferrari 2rangs + Tuyaux Bancillon 3 pouces 400M
✆ **06 84 39 31 52**

38 - Vds batteuse maïs av crib, traînée be : 400 €.
✆ **06 72 36 11 22**
ou 04 76 37 08 94 HR

38 - Vds plateau fourrage 5m50 échelles + ridelles 50 tuyaux alu Serpic de 6 m chariot 2 cannons irriga., noyers.
✆ **06 85 52 32 79**

38 - Vds portacourt vibrosem carré 3 m pelle rétro semoir 4 r maïs 5 tour pompe trac 40 m3.
✆ **06 70 52 25 35**

38 - Vend presse moyenne densité International 422, herse Amazone 2,50 m sans rouleau, remorque Doyeux 4 reau 5 T.
✆ **06 07 36 62 88**

38 - Vds char Favier châssis forestier 6 t 2 essieu de 60, selles avec ranchetts frein hydro.
✆ **06 71 80 58 52**

38 - Vds 2 roues 18-4-26 10 PLY 8 trous 2 roues 23-26 12 PLY 8 trous 60 % pour tracteur Kubota broyeur model RC 48-62 A trois lames 1 galerie pour Lada 4-4.
✆ **04 74 92 04 20 HR**

38 - Vends sciage sec diverses essences, épaisseurs et longueurs, ferais à la demande toute sorte de débit de sciage en sapin, hêtre, frêne, merisier, sycomore, peuplier, noyer etc... Cessation d'activité Gîtes de France vends tables, living, chaises literie complète, art ménager, bas prix.
✆ **04 76 71 05 38 HR**

38 - Vds faucheuse Kuhn GMD 500, 5 assiettes, 2001 : 2200 €, semoir maïs tournesol PNU 5 rangs : 800 €.
✆ **06 87 45 71 74**

38 - Semoir maïs 4 rangs pneumatique Monosem : 500 € + vibroculetur 25 dents :1000 €.
✆ **04 74 95 13 59**

38 - Faucheuse Kuhn FC283 de 2006 TBE fauch. 150 HA 7500 € RB JD 545 ficelle pickup large vêleuse 200 € lève v.
✆ **06 98 41 28 14**

39 - Vds charriot élévateur Manitou 3t 4 distribut. pompe neuve t.b.é
✆ **03 84 71 51 00**

42 - Vds pr pièces fauch. Class WM2 - ensil. JF FH 112 - broy. multi - hériss. auto 3 él. - toit silo Fao d. 5.40 m.
✆ **06 12 26 56 62 le soir**

42 - Vds planteuse salade 4 rangs Regerro 6500 € TTC + bineuse frontale Prefer
✆ **06 88 38 03 06**

42 - Vds cse cess. tracteur 4 rm Class 567 Atz ttes options 2007 2500 h sdt 1x7 tank 2100 l decro. dac.
✆ **06 81 25 73 58**

42 - Vds tank à lait Cerap 1330 l lavage automatique tbe
✆ **04 77 28 55 55**

55 - Vends herse rotative 3M Kuhn en l'état - semoir 3M Nodet - fourche à fumier Mailleux - godet à terre croco + surélévateur adaptation sur Renault 851x4 ou autre
✆ **03 29 87 42 84**

67 - Vends pulvé vigne trainé NI 500 Holder trés bon état + 2 ventilateurs + assainisseur + Windmuhl et Dreischib pour déco.
✆ **06 12 55 44 59**

69 - Vds pulvé Bert. 12 m., herse rota. 2,5 m., KV sem blé Nodet 2,5 m., scie ruban 3 point Combiplow neuf.
✆ **06 60 62 12 18**

70 - VENDS semoir maïs Kuhn Nodet 8 rangs 6 m. fixe avec contrôle de semis, 5 500 €. TBE. (réf. 140D)
✆ **06 88 57 49 23**

71 - Vds benne 14 T Lebouch 7.800 €, plateau 8 m, 1.000 €, sauterelle 5 m horizontale 500 €.
✆ **06 87 37 14 14**

71 - Vds conditionneuse 3 pts Kuhn 2,80 m, épandage large, andaineur Deutz 3,80 m, essieu tandem.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - Vds conditionneuse 2,40 m Kuhn, pirouette Kuhn 6,30 m, andaineur Kuhn essieu tandem 3,50 m.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Vends TA Lambo, 95 CV, rel. élect. rotative 2,40 m, 2.500 € H.T., faneuse 5,30 m, andaineur 4 m, 2.100 € H.T.
✆ **06 75 69 62 04**

84 - Vds deca «Egretier» D+G 550 € + écimeuse «Derot» 1000 € + soufreuse «Viti» 150 KG 300 € + rampe désh céréale 300 € + cadre HY «Gard» + charrue. Etat neuf
✆ **06 12 54 68 73**

84 - Vds Camion Renault GR231 plat.19T - tract. John Deere 1120 55 ch - Tract. JD 1130 55ch - Tract JD 2030 55 ch
✆ **06 03 10 61 11**

84 - Vends planteuse mini mottes Hortus 4 rangs, TBE : 7000 €.
✆ **04 90 65 55 20 HR**
ou 06 13 16 89 67

84 - Cse ret. Vds benne Cerado Boba45 + sulf + benne 4650 H motopompe Honda sulf. tract. 120 L compr. taille cuves PM 5 à 30 HL Vaslin 20 Hl, pompe vin 80 Hl
✆ **04 90 34 71 87 HR**

84 - Vends Rouleau Cambridge 6,30 m, épandeurs engrais dble dis., charrues nonstop 2-3-4-5 socs, covercrops 20-24-36 dis., décompacteur 6 d. Durou, semoirs 2,5m-3 et 4 m
✆ **04 66 24 26 11**

89 - VENDS 5 cellules Privé diam. 3.57, 500 q chacune démontée, 400 € + élévateur 12 m., 400 q/h + vis. (réf. 1409)
✆ **06 83 50 90 36**

89 - VENDS benne 6 T. Moret R rabattables, - pulvé Seguip 24 m., 2 800 l., pneu état neuf, prix intéressant. (réf. 1408)
✆ **03 86 75 94 87**

89 - VENDS semoir céréales Accord 6 m., 40 socs vibro-sème Lachaud + sépéba 1 000 l. Bâche 2 trémies, bon état, 5 200 € (réf. 1514)
✆ **03 86 75 23 65**

89 - VENDS vibro 4 m. moteur V12, - benne 7 T., - vis 7 m., diam 150, - porte caisson 15 T (2) roues 8 3 44.12 4 46.9.5 32 16.9 38. (réf. 1512)
✆ **03 86 97 70 77**

89 - VENDS herse lourde portée, - tombereau pneus, - vibroculteur, - remorque pneus, région Joigny (réf. 1511)
✆ **03 86 46 10 88**

Elevage

88 - Vends salle de traite Delaval 2x5 décrochage automatique pulsation électronique.
✆ **03 29 06 80 74**

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds cause retraite Mercédès 609 bétaillère 180 000 Kms bon état
✆ **03 84 85 42 42**
ou 06 66 51 77 22

21 - VENDS Landrover Freelander, CT OK, 2 000, Diesel utilitaire, TVA récupérable, prix : 3 900 € (réf. 150E)
✆ **03 80 95 04 62**
ou 06 07 72 48 17

26 - Vds Kangoo 1,5DCI70 107000 km An2002 CT Ok Pompe injection Disque Frein neuf Attelage 4500 € à dèbattre
✆ **04 75 47 47 31**

26 - Vds J9 bétaillère pour pièce, caisse en bon état - prix à débattre 2500 €
✆ **06 71 09 01 96**

38 - Vds C28D tôlé norh 1991, 105M km 1er main TBE : 1900 € 1 galerie 1 crochet tvarel sud Isère.
✆ **04 76 34 44 77**

69 - Vds Mercedes Vito frigo 2006, route et secteur 115000 kms, révisé garanti garage.
✆ **06 07 74 89 24**

69 - Master L3H2 2 l. 5 DTI boite 6 vit. Gd conf. 04/2007, doublage int. sépar. cabine, 38000 kms, 14000 €HT.
✆ **06 03 62 88 41**

71 - Vends J.9 bétaillère diésel, contrôle technique OK, prix 2.800 €.
✆ **06 80 11 97 50**

71 - Vds camion bétail. Ivéco 3510, 1996, 206.000 km, TBE, C.T. OK, 12.000 € H.T.
✆ **06 88 59 16 46**

Tourisme

38 - Vds 1 trafix diesel an. 87, 6 cv, Tx3, 1500 kg, aménagé camping-car, CT OK : 1700 € à déb. + 2 Cv 6 spécial année 82, 100 mKms CT OK, TBE : 2000 € à déb. + ZX 2003, CT OK, TBE, 200 mKms : 1400 € à déb.
✆ **06 87 71 31 24 le soir**

38 - Part. vend 106 essence année 1994 type Open 51000 kms 4 pneus neiges neuf CT vierge très bon état, prix : 2600 €.
✆ **04 76 95 24 27**
ou 06 30 83 73 98

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds paille blé 2010 bottes carrées
✆ **06 74 18 42 54**

07 - Vds foin balles rondes diam 120, bonne qualité, 2010
✆ **04 75 06 78 82**

07 - Vds paille seigle BR 120-120 environ 25 boules
✆ **04 66 46 25 94 HR**

26 - Vds Foin en enrubage
✆ **04 75 68 40 22 (HR)**

26 - Vds Luzerne 2010 botte 2.20 x 1.20 x 60
✆ **06 82 59 77 08**

42 - Scierie achète lots pins sapin douglas grandis et autres résineux et feuillus sur pied faire offre
✆ **06 86 00 83 10**

70 - Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ **03 84 32 30 91**
ou 06 86 08 38 02

Fourrage

21 - VENDS foin de pré, récolte 2010. (réf. 1401)
✆ **03 86 25 10 96 après 19 h**

ACHÈTE
PAILLE- FOURRAGE
Tous Formats
RÉGLEMENT À L'ENLÈVEMENT
STE T.N.D.
Tel. 03 80 75 89 22

21 - ACHETE paille en andains. (réf. 1504)
✆ **03 80 49 70 34**
ou 06 15 31 52 62

21 - Achète paille en andains 20 à 25 € la tonne. 80 à 100 € l'hectare, secteur 20 km de Gevrey Chambertin (réf. 1518)
✆ **06 80 41 58 75**

58 - Eleveur RECHERCHE paille en andain 20 ha environ (sérieux) (réf. 1112)
✆ **06 87 31 57 31**
ou 03 86 20 21 17

71 - Vds foin sur pied, 10 hectares ; 10 hectares foin de Crau, possibilité hébergement.
✆ 03 85 72 23 47 H R

89 - Vend ballots de 500-600 Kg de luzerne. Ne pas hésiter à laisser message.
✆ 03 86 91 55 08

Pépinière

26 - Asso de Prod recherche pr son magasin autre prod pr élargir sa gamme de produits - Rens au
✆ 06 74 58 18 83

Propriété

69 - Vds vignes Fleurie 60 a 65 plein sud, mécanisable, libre de suite : 54585 €.
✆ 06 12 40 47 30
ou 04 74 69 11 80

Terrain

26 - Particulier Vds Terrain 6ha à 10mn de Romans 140 noyers en production coupe de bois et prairie possibilité irrigation
✆ 06 08 33 20 43

Divers

07 - Vds pirouette 2 toupies remorque à grain 4T foin BR120 atomiseur 600 traine
✆ 04 75 34 22 54 HR

07 - Achet presse canal Claas JDeere Someca New Holland MF et autres marques
✆ 04 75 06 06 59

07 - Vds cse cess presse balles rondes Agram type 9220 et endaineur Kuhn GA3201G 1995, les 2 TBE + vis à grain 7m
✆ 04 75 07 63 01

07 - Eleveur 07 Urgent recherche pension génisses 2 lots de 20, région Vercors Alpes Ardèche
✆ 06 85 12 73 24

26 - Vds roues étroites 8-3 R44 Pneus 20%usure 650€-Pompe irri-complète-Asp + Refou 40M³/h 500€ - Tonnefort gaz propane 150€-Clé-Choc+Douille S19A50 peu servi coffret 450€
✆ 06 70 21 06 40

26 - Vds épandeur à fumier vigneron Roche 3T Tracteur Fergusson essence étau limeur scie mécanique pulseur Thomas 800L
✆ 06 81 27 38 45

38 - 250 tuiles mécaniques St Vallier BE, 1 collier + 1 grosse sellette pour chevaux lourds, 1 moteur à essence Robin.
✆ 04 76 89 18 36 HR

38 - Vend vibro 2,50 m, herse 3,20 m, balayeuse, scie circulaire, monte bott attelage char petite densité.
✆ 06 88 34 30 61

38 - Vds bas prix 1 paire de roues 16x9x30 usure 50 %, benne 3 points, 1 paire de décavaillonneuse auto D. et G. Egretier.
✆ 04 76 36 74 31 HR

38 - Recherche châtaigner en 2 m mini 12 cm diamètre à livrer sur Lyon (banlieue).
✆ 06 07 90 43 17

ACHÈTE
(paiement comptant)
Acacia debout + piquets Brut et Grumes acacia
Tel./fax 03 81 87 79 42
ou 06 07 76 99 29

38 - Vends tracteur MF 188 bon état, embrayage neuf 7 400 heures, Faucheux SF 50, 1 godet terre 1m40, 1 godet 1m20 : 8600 €, 1 benne hydraulique 2 m bon état attelage automatic 1400 €.
✆ 04 76 65 01 06 HR

38 - Vds 1200 tuiles mécaniques Chagny-Bougogne prix : 600 E + 1 pneu tracteur 10-28, V.10 Kléber état neuf prix 150 €.
✆ 06 84 87 42 36 HR

38 - Vds atomiseur Séquip 400 l porté fourche arrière suire vérin, secoueur à noyers semi-hydraulique.
✆ 04 76 07 25 48

58 - VENDS viande bovine fermière. 1 caissette (10 kg) = 100 euros, chaque caissette se compose de 5 kg viande 1er choix et 5 kg de morceaux second choix. Livraison 22 avril. (réf. 1502)
✆ 06 75 37 22 95

71 - Recherche cyclo 50 cc sport, années 60 BB Peugeot, Itom, Giulietta, Flandria, etc...
✆ 04 76 88 83 29

Location

Agricole

21 - A transmettre sur la commune d'Allerey, Auxois, expl. de 165 ha spécial. en él. bovin allaitant dont 20 ha de céréales. Bâtiments aux normes, cheptel HBC. Parcellaire regroupé. Vente du cheptel et du matériel, location des bâtiments et du foncier. Musset Gabriel.
✆ 03 80 84 10 55

21 - Agri. CHERCHE à louer prés de 11 ha 53 et l'autre 8 ha avec eau, région St Seine l'Abbaye. (réf. 1407)
✆ 06 17 68 81 29

Autre

71 - Agriculteur loue vacances gîte 6 places dans région parc du Morvan, 300 € semaine.
✆ 03 85 82 66 49

Offre

Emploi

CIRHYO RECHERCHE
un(e) MAGASINIER(e)
Vous assurerez:
- les commandes et leur suivi,
- la réception et l'expédition des marchandises,
- la gestion des stocks,
- le conseil aux clients

Maîtrise de l'informatique, rigueur, méthode et dynamisme sont requis.
Formation souhaitée:
BAC +2 (agricole, autres)
Formation assurée en interne
Débutant accepté

Merci d'envoyer votre CV et lettre de motivvation par mail à : ppo@cirhyo.fr

18 - Ch. berrichonne, cherche pour juillet et août, JH ayant PVL, pour travaux moisson et préparation des sols.
✆ 06 09 23 16 80

18 - Domaine Viticole sur l'AOC Quincy, recherche salarié, (Contrat CDI) avec ou sans diplôme mais motivé, pour travaux dans les vignes, conduite d'engins et encadrement d'une petite équipe de 2 à 3 personnes.
✆ 06 62 82 52 69

38 - Expl. petits fruits 38 offre CDD 8 mois temps plein BTA très motivé pour seconder les gérants du GAEC.
✆ 06 88 20 03 27

soufflet agriculture

Importante entreprise de collecte de céréales et de négoce, filiale d'un groupe familial agro industriel expert des filières orge et blé recherche un **"MAGASINIER – CHEF DE SILO"** en CDI et basé à Sens beaujeu (18)

Vous assurez la responsabilité du silo qui vous est confié et vous apportez un service de proximité à notre clientèle soit :
- l'accueil des agriculteurs ;
- la gestion des entrées et des sorties de céréales ;
- la surveillance des stocks et l'agréage des produits ;
- la distribution des engrais;
- le chargement des camions ;
- l'entretien du site ;
- la mise en œuvre des procédures de sécurité et de qualité.

Niveau BAC ou BTS.
Une formation en agriculture ou une bonne connaissance du milieu est souhaitée.
Nous recherchons un candidat volontaire, autonome, avec de bonnes qualités relationnelles.

Candidature
(CV, lettre de motivation) sous la référence 201102SA58 par mail à hallard@soufflet-group.com
ou par courrier à l'attention de :
M. le Directeur
SOUFFLET Agriculture SAS
Zone Industrielle "La Bagatelle"
BP 49
58502 Clamecy Cedex

71 - OPA recherche technicien(e), titulaire BTS ou équivalent, permis B. Mission : suivi technique des exploitations polyculture-élevage en Saône-et-Loire. Connaissance milieu agricole. Capacité à travailler en équipe. Maîtrise des outils informatiques indispensable. Autonome et dynamique, motivé(e). CDI. Poste à pourvoir immédiatement.
✆ Ecrire à «L'Exploitant Agricole de S&L», BP 522, 71010 Mâcon cedex, réf 634, qui transmettra

Concessionnaire GEA Westfalia dans l'Yonne, recherche électrotechnicien ou électromécanicien pour l'installation, SAV salles de traite et aménagement bâtiments élevage. CV à envoyer à
Ets DUPUIS
3, Rue de Rouvray 89230 Venouse
ou katell89@orange.fr

Demande

Emploi

58 - CHERCHE emploi ouvrier agricole, possède expérience. (réf. 1513)
✆ 03 86 39 22 49

89 - CHERCHE chauffeur agricole saisonnier pour divers travaux, motivé et autonome du 15 au 30 novembre 2011, permis souhaité, pos. logement. (réf. 150F)
✆ 03 86 95 04 81
ou 06 09 46 22 52
le soir uniquement

Mariage

Rencontre

01 - Enseignant recherche maman avec jeunes enfants, de préférence à la campagne, pour vie en famille
✆ 06 03 51 57 06

55 - Loue gîte rural 2 chambres 5/6 couchages 140 m² au rez-de-chaussée indépendant, tarif 250 à 350 € suivant la saison, proche site historique et forêt.
✆ 03 29 87 42 84

63 - H. 50 ANS agri. RECH. femme pour vie à deux et fonder foyer.
✆ 06 29 20 65 14

89 - Agriculteur 57 ans, célibataire, motivé, dispo., aider agricultrice, travail et vit chez elle (réf. 1506)
✆ 03 86 47 12 81

Animaux

Divers

70 - Vds Poneys Femelle avec petits + M Docile + M. Limousin F. Montb pour reproduction BO calme Vaches d'herbe.
✆ 06 43 48 88 37

Bovin

01 - Vds génisses Prim'Holstein à terme d'avril à mai
✆ 04 74 25 48 50

01 - Vds génisses Prim'Holstein à terme d'avril à mai
✆ 04 74 25 48 50

03 - VENDS reproducteurs limousins HBL 17 et 18 mois . Elevage LENA 03360 Urcay. (50VB1)
✆ 06 28 02 04 05

03 - Vends 25 vaches suitées limousines TGS.
✆ 06 98 19 70 80

18 - Vends TB taureaux charolais, HBC, 15 mois, indem IBR, FCO ok. Gayon Serge.
✆ Tél 02 48 74 51 39
ou 06 86 76 81 23

18 - Elevage HBC, vds un TB reproducteur, 2 ans, type viande et reproducteurs, 15 mois. EARL Breton, 18150 Germigny l'Exempt.
✆ Tél 06 82 25 17 13

21 - Elevage HB Limousin VEND repro. 18 mois, - vaches suitées et pleines. Levoyet Alain - Pralon (réf. 1304)
✆ 03 80 23 68 04

21 - VENDS reproducteurs 15-16 mois HBC aptes à saillir, bonnes origines, TGS. GAEC St Roch (Malnoury) Recey sur Ource 21290 (réf. 1404)
✆ 06 85 33 82 34
ou 03 80 81 08 98

21 - VENDS repro. charolais 15 - 16 mois, - génisses de 1 et 2 ans, - taureaux adultes, vêlage facile, TGS, HBC, IBR A. EARL Gabory - 21460 Jeux les Bards (réf. 1419)
✆ 03 80 96 79 42
ou 06 87 43 40 33

21 - VENDS génisses, vaches suitées et reproducteurs charolais 1 an, G.S. Virely Gérard 21460 Epoissotte (réf. 1416)
✆ 03 80 96 44 68

21 - Elevage charolais inscrit VD taureau 2 ans et veaux 15 mois. TGS. GAEC Lechenault Frères. (réf. 1422)
✆ 06 24 24 69 93

21 - EARL Boisselet Daniel VEND 1 taureau charolais 3 ans et 2 taureaux charolais 2 ans, HBC, TBO, VAC FCO. (réf. 1501)
✆ 03 80 84 43 85 HR

21 - VENDS vaches races brunes. (réf. 150A)
✆ 03 80 81 05 33
ou 06 78 75 83 87

21 - VENDS taureaux charolais HBC 18 mois, TGS, grandes origines. EARL Baudot - Fulvy (réf. 1516)
✆ 03 86 75 15 33
ou 06 19 96 60 10

21 - VENDS taureaux charolais 15 mois HBC au pré. Tursin Bernard - 21210 Villargoix (réf. 1515)
✆ 03 80 64 25 25

21 - VENDS taureaux charolais 1 an, IBR A. (réf. 1520)
✆ 03 80 64 12 78

26 - Vds Blondes Aquitaine Vaches avec veaux Taureau Prix intéressant
✆ 04 75 45 62 79 (HR)

38 - Vends taureaux reproducteurs Blonde d'Aquitaine de 18 mois origine IA ind IBR.
✆ 06 84 07 76 24

38 - Vends jeune mâle Limousin pour repro docile TGS.
✆ 06 71 72 04 51

42 - Vds taureaux + embryon Holstein Rouge et Noir Montbelliard issus mère à taureaux HD Nutrition.
✆ 06 89 30 04 69

42 - Vds génisses 1 an pure race Aubrac ind ibr bonnes origines dociles, pas sérieux s'abstenir.
✆ 06 72 38 34 40

42 - Vds taureaux 15 mois inscrits HB Charolais Denis JF Vougy.
✆ 04 77 65 30 40
ou 06 82 46 99 41

42 - Vds taureaux Charolais 15 mois tbo génisses 2 ans HBC TGS Grouiller JP
✆ 04 77 66 64 70
ou 06 71 99 65 43

42 - Vds taureau Limousin 5 ans trés docile inscrit HBL
✆ 06 89 88 11 54

42 - Vds trés bons taureaux Charolais HBC , bo, Cuisset JM St Germain Lespinasse.
✆ 04 77 64 53 33

55 - Vends taureaux Holstein à saillir, trés bonnes origines. Transport assuré. Ferme Picasso.
✆ 06 86 85 54 30

55 - Vends 25 génisses pleines Limousines, HBL ou non, garanties sanitaires. El. Bayard.
✆ 06 07 13 79 73

58 - VENDS taureaux 18 mois, - veaux reproducteurs 12 - 15 mois, HBC, IBR A. GAEC Beauzon - Préporché (réf. 0709)
✆ 03 86 84 21 53
ou 06 58 95 93 59

58 - VENDS gros veaux reproducteurs HBC, TGS. Charetier - Anlezy (réf. 1109)
✆ 03 86 60 23 29
ou 06 37 43 86 56

58 - VENDS TBG reprod. 1 an HBC et non HBC, - repro. Limousins 1 et 2 ans HBL, TGS. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 1204)
✆ 03 86 38 90 36
ou 06 72 26 48 56
après 20 h

58 - VENDS repro. Limousins 1 et 2 ans, type mixte viande, TGS, prix raisonnable, livraison assurée. (réf. 12VB1)
✆ 06 10 34 28 10
ou 03 86 30 11 66

58 - VENDS taureaux 2 - 3 et 4 ans nés dans l'élevage + veaux reproducteurs, le tout HBC. EARL Coudret (réf. 1305)
✆ 03 86 69 25 38

58 - VENDS gros veaux reproducteurs HBC, TGS. GAEC Pigoury (réf. 1306)
✆ 03 86 60 44 24

58 - El. repro. limousin VD vaches suitées et veaux repro. 15 mois. Thoulé David (réf. 130C)
✆ 03 45 82 90 10
ou 06 10 09 65 69

58 - El. HBC VEND 1 bon taureau 2 ans, or. Veaud'Or et veaux 16 mois. El. Batho Serge (réf. 130D)
✆ 06 83 68 07 96
ou 03 86 58 26 32

58 - VENDS taureaux 18 mois. Andriot Gérard - Chiddes (réf. 1405)
✆ 06 50 44 19 89
ou 03 86 30 44 56

58 - VENDS cause consanguinité taureau 5 ans et 1 taureau de 30 mois, BO, HBC. (réf. 140A)
✆ 03 86 50 04 29 HR

58 - VENDS 20 charolaises suitées HBC A et B, TGS IBR A. EARL Taupin 58190 Saizy (réf. 1411)
✆ 06 30 91 26 09

58 - VENDS veaux reproducteurs 15 mois, prix raisonnable. GAEC Pautet - Savigny Poil Fol (réf. 1415)
✆ 03 86 30 85 24
ou 06 13 33 44 38

58 - VENDS plusieurs taureaux charolais HBC, 2 ans, TGS, - MB NH 8050, BE. Guillaumin Gilles 58300 Devay (réf. 14VB5)
✆ 03 86 50 37 07

58 - VENDS taureaux 6 - 2 - 1 an HBC type viande, IBR A, FCO OK, TGS. Livraison assurée. GAEC MARTIN Gilles et Fils - Luzy. Visitez notre site gaec-martin-gilles-et-fils. (réf. 140G)
✆ 03 86 30 15 80
ou 06 12 53 71 73

58 - VENDS taureaux charolais HBC 5 ans, IBR A, vêlages faciles. Andriot J.C. - Millay (réf. 1505)
✆ 06 09 85 45 91

58 - VENDS veaux reproducteurs charolais type viande 18 mois (réf. 150B)
✆ 06 79 78 14 70

58 - VENDS taureau 2 ans et vaches suitées + veaux reproducteurs HBC, TGS. Lemaître - Montaron (réf. 15VB1)
✆ 03 86 30 61 65

58 - VENDS vaches et génisses Normandes en lait ou prêtes à vêler. (réf. 1519)
✆ 06 61 14 25 54

67 - Cherche génisses pleines de race laitiére de moins de 3 ans, gestante de 3 à 7 mois avec pédigrée. Cherche broutards moins de 18 mois indemne IBR vaccin à jour.
✆ 06 08 23 55 18

69 - Vds taureaux repr. charol 1 et 2 ans + Trx adulte + vaches velées + vache gestantes élev. Grange (69).
✆ 06 31 41 82 83

71 - Vds T. B. repro. charolais 2 ans, HBC, IBR A, hivernés au pré, TGS.
✆ 06 07 57 55 40
ou 03 85 24 24 96

71 - VENDS taureaux 18 mois, 1 an, génisses 1 an, le tout HBC, IBR A, FCO OK. EARL Deschamps Patrick - St Eugène (réf. 1207)
✆ 03 85 54 59 31 HR
ou 06 74 36 11 88

71 - Choix taureaux charolais HBC, 1 à 2 ans, au pré, conformation développement fac. nais., TGS. M. Chatillon J.M. à Mesvres.
✆ 06 15 93 22 70

71 - Elevage charolais HBC vend taureaux 2 ans et 1 an, génisses 2 ans repro., TGS, livraison. Gaec Dufraigne M.C.V., Montfeurton, 71190 La Tagnière.
✆ 03 85 54 58 97
ou 06 89 90 35 44

71 - Elevage charolais HBC IBR A VEND reproducteurs 14 - 16 mois. Ele. viande souche vêlage facile. EARL Buteau (réf. 1410)
✆ 06 22 33 68 46

71 - Vds génisses charolaises 1 et 2 ans, vaches avec veaux mâles, 1 taureau adulte IBR A, livraison as.
✆ **03 85 50 22 41**

71 - VENDS taureaux HBC hivernés au pré, choix, qualité, origines. GAEC Goulliard. (réf. 140C)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - VENDS grand choix taureaux 16 mois HBC, IBR A, vêlage facile, père F.N.113. Bonnot - Dettey (réf. 1503)
✆ **06 76 76 25 80**
ou 03 85 54 58 03

71 - Elevage HBC vend TX 15 mois, hivernés au pré, TGS, IBR A, FCO OK. M. Gauthey Alexis, La Comelle.
✆ **06 22 32 71 91**

71 - Vds taureaux 2 ans et 15 mois, pères Unpicador, Robinson, Champion, bonne morphologie et développement. M. Devillard Jacques, 71 Champlecy.
✆ **03 85 88 35 80**
ou 06 18 54 64 88

71 - Vds 5 génisses limousines 1 an, IBR A, TGS.
✆ **06 83 56 83 98**
ou 03 85 45 66 85 H R

71 - Les Eleveurs des Monts du Charolais vous proposent : vaches, génisses, taureaux pour reproduction, HBC. Livraison possible. Visite d'élevages J.F. Loreau. www.giemontsducharolais.com
✆ **06 72 99 64 62**

88 - Vends repro Blond d'Aquitaine aptes à la saillie calmes écornés TBO vÍlage facile mixte et viande. Livraison.
✆ **06 12 85 67 49**

88 - Vends vaches lait. Montbéliardes veaux F. 15 jours à 6 mois.
✆ **06 22 66 61 21**
ou 06 37 52 06 12

89 - VENDS mâles repro. charolais 16 - 18 mois HBC ou non, type mixte. GAEC du Tilleul 89420 Guillon (réf. 14VB2)
✆ **06 31 87 54 68**

89 - VENDS repro. 16 - 17 mois HBC, bonne confor., vêlage facile, IA, TGS, IBR A. Elevage Mandron Laurent (réf. 1517)
✆ **06 87 16 54 66**

Caprin

26 - Vds Chevrettes alpines 2 mois indienne CAEV 1100L TB 33 TP 32
✆ **04 75 46 06 43**

42 - Vds 15 jeunes chèvres Alpines non écornées cse surnombre
✆ **04 77 64 33 51**

Ovin

01 - Vds 15 agnelles Lacaune lait 9 mois cause surnombre
✆ **06 12 80 45 17**

15 - CHERCHE moutons à tondre.
✆ **06 75 74 16 47**

38 - Vds Rouge de l'Ouest béliers et agnelles présent à foire de Beaucroissant le 16/4 sélectionneur.
✆ **06 13 77 11 16**

71 - Vds béliers, agneaux et agnelles charollais repro., TGS, livraison possible.
✆ **06 73 34 07 96**
ou 06 85 13 37 68

74 - Achète brebis pleines, suitées ou réforme, agneaux... paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

Equin

15 - PENSION box 189€ herbage 120€ mixte 150€/mois saillies tte race étalon PSA Noir+Palomino qualif endur.+Pur Frison+ débour. dressage+mise bas. VENTE permanente chevaux selle tte race Pur Frison. Arabo-frison. Haras Loup Blanc 15190 St Amandin.
✆ **04 71 78 53 26**

58 - VENDS jument Percheron PP grise 7 ans débourrée et chevaux de selle 11 à 23 ans, cause cessation. EARL Néant (réf. 150D)
✆ **03 86 30 86 74**

71 - Vds poulain comtois plein papier, né : 3/4/2010, robe alezan, très docile, licolé.
✆ **06 19 18 78 48**
ou 03 85 53 03 94

Volaille-Lapin

21 - Grande vente de poules pondeuses élevées en plein air à Gevrey-Chambertin du 2 AU 7 mai 2011 prix: de 1 à 20 poules 3.5€ vivantes, de 21 à 50 poules 3€ vivantes,de 51 à 100 poules 2.50€ vivantes de 101 à 200 poules 1.70 € vivantes, de 201 à 300 poules 1.50 € vivantes, + de 300 poules 1.40 € vivantes, vente d'oeufs détail et revendeur semis gros toute l'année. GAEC du Pontot ferme du pontot, route de saulon 21220 gevrey chambnertin
✆ **03 80 34 31 19**
ou 06 80 41 58 75

26 - Vds Paons bleus 1an mâles + femelles 50 euros le paon ou 90 € le couple
✆ **04 75 53 38 30**

38 - Vds à partir du 10 au 18 avril poule de chair démarrés coqs 6 semaines 3,70 l'unité.
✆ **04 74 84 53 51**

Chien

42 - Vds chiots Border Collie mère n°250268500038124 parents lof travail sur vaches Limousines taoués vacc. disponibles 15/04/11.
✆ **04 77 24 86 37 aprés 20 h**

Chasse-Gibier

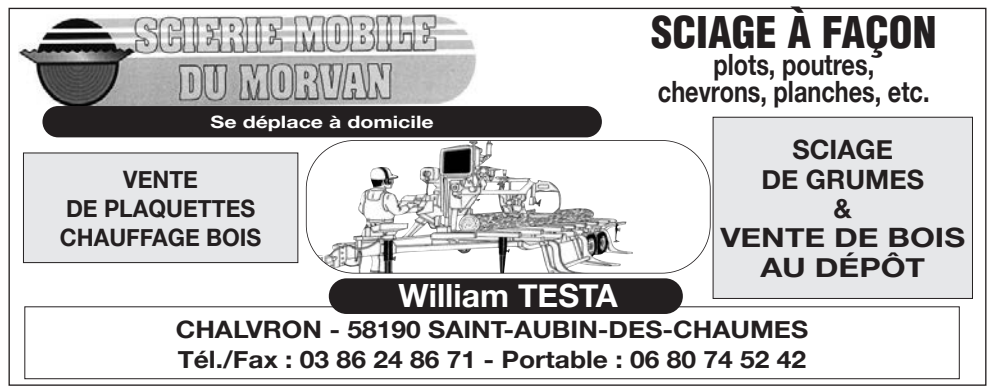
01 - Cause cess vds plusieurs couples de pigeons en rapports issus de races différentes 15 € le couple et pigeons de réforme 2 €/pièce
✆ **03 85 51 82 38 hr**

07 - Spécialiste lapins Garennes repris parc contrôle sanitaire livraison documentation
✆ **06 82 28 12 19**

petitesannonces
→ MATÉRIEL → ANIMAUX → EMPLOI → IMMOBILIER → DIVERS

Votre petite annonce doit nous parvenir avant le lundi 12h00 (par fax ou tél).
Pour en savoir plus...
Un seul numéro 03 80 78 90 40

Travail à façon



Vous désirez
passer une petite annonce, avoir un renseignement, vous abonner....

Tél.03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02

Terres de Bourgogne

En raison du lundi de Pâques, merci d'envoyer

les PETITES ANNONCES
avant 12 h00
le vendredi 22 avril

Tel. 03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
pa@terres-de-bourgogne.net

Terres de Bourgogne

PETITES ANNONCES — 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE** - 3 départements
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION** - 27 départements
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE** - 10 départements
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

- ❑ Tracteurs
- ❑ Matériels de travail du sol
- ❑ Matériels de récolte
- ❑ Matériels de traitement
- ❑ Matériels arbo-viti
- ❑ Matériels de distribution
- ❑ Matériels d'épandage
- ❑ Matériels d'irrigation
- ❑ Matériels forestiers
- ❑ Matériels travaux publics
- ❑ Matériels de cave
- ❑ Matériels de manutention
- ❑ Matériels de station
- ❑ Matériels de taille
- ❑ Materiels agricoles divers
- ❑ Véhicules utilitaires
- ❑ Véhicules tourisme
- ❑ Ventes/achats de récoltes
- ❑ Cultures sous abris
- ❑ Plants/pépinières/Droits à produire
- ❑ Bâtiments professionnels
- ❑ Propriétés achat/ventes
- ❑ Terrains
- ❑ Locations agricoles
- ❑ Locations autres
- ❑ Offres d'emplois
- ❑ Demandes d'emplois
- ❑ Propositions commerciales
- ❑ Offres de service
- ❑ Mariage-rencontres
- ❑ Divers
- ❑ Animaux divers
- ❑ Bovins
- ❑ Caprins
- ❑ Ovins
- ❑ Porcins
- ❑ Equins
- ❑ Volailles/Lapins
- ❑ Chiens
- ❑ Chasse/gibier

4 JOINGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

SARL MATHIOT

Sarl au capital de 50 000 €
Siège social : 19 rue des frères Montgolfier
21300 Chenôve
RCS Dijon 351 572 722

Aux termes d'une assemblée générale mixte du 05 avril 2011 les associés de la Sarl Mathiot ont décidé à compter du 05 avril 2011 de :
- nommer Monsieur M'nasseur Karim en qualité de gérant en remplacement de Madame Yasmina Visseyrias.
- transférer le siège social du 19 rue des frères Montgolfier, 21300 Chenôve au 9 rue du Bief, 21110 Magny sur Tille et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
- compléter l'objet social comme suit : plomberie chauffage et toutes opérations se rapportant à l'objet social, à savoir fourniture, installation, entretien et maintenance des équipements de chauffage tous types d'énergie et des équipements sanitaires, faïences et carrelages. L'article 2 des statuts a été modifié.
- modifier la dénomination sociale comme suit : Sarl A L'EAU SERVICES. L'article 3 des statuts a été modifié.
La gérance

AL21155983

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date à DIJON du 05/04/2011, enregistré à Dijon Nord, le 07/04/2011 2011 b° 2011/497, case n° 1, il a été constitué une E.U.R.L. dénommée «LA FEMME A BARBE».
Siège social : Dijon, 52 B avenue Françoise Giroud.
Capital : 16 000,00 € constitué d'un apport en numéraire, divisé en 1.600 parts sociales de 10,00 € chacune.
Objet social : le conseil, la conception et la création d'outils de communication ou tous documents, supports ou concepts de communication utilisant toutes techniques évoluées, actuelles, ou à venir ; l'édition ; le packaging, le suivi de la fabrication et/ou d'impression ; l'organisation d'évènementiel.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de : DIJON.
Gérance : Bertrand Voizeux, dt à Dijon, 11 rue Guibaudet.
Cessions des parts : les actions sont librement cessibles entre associés.
Pour avis et mention. La gérance.

AL21155989

Etude de Mes Massip, Prieur, Belou, Varlet, Mairet et Lorisson, Notaires associés - Rond Point de l'Europe à Dijon (Côte d'Or).

Suivant acte reçu par Maître Guillaume Lorisson , Notaire Associé Rond Point de l'Europe, le 8 avril 2011, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. .
La dénomination sociale est : VALHEN.
Le siège social est fixé à : Longeault (21110), 2 rue Poirier Pécaut.
La société est constituée pour une durée de 99 années
Le capital social est fixé à la somme de : Mille Euros (1 000,00 Eur) .
Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Le premier gérant de la société est : Mr et Mme Da Rocha, demeurant
Longeault. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Dijon
Pour avis, Le Notaire.

AL21155991

Aux termes d'un acte S.S.P du 21/03/2011, il a été constitué une SARL dénommée : « SB ENERGY »
Siège social : 7 rue de Lattre de Tassigny ,Ai 21120 Is sur Tille
Capital social : 10 000 €
Durée : 99 années
Objet social : Négoce de pompes à chaleur
Gérant : M. Florian Simonot dt 1, rue de la République ,Ai 21800 Crimolois
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21155992

Avis est donné de la constitution d'une Société, par acte sous seing privé en date du 06 avril 2011, présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : DINEL
Forme : Société à responsabilité limitée
Siège Social : 145 avenue Eiffel, 21000 Dijon
Objet : toutes activités liées à la coiffure, commercialisation des produits et accessoires liés à ces activités
Durée : 99 ans
Capital : 5 000 euros
Gérance pour une durée illimitée : Madame Dina Fernanda Mendés Grunho demeurant 4 rue Robert Estienne, 21000 Dijon
Immatriculation : RCS Dijon

AL21155994

AVIS DE LA SAFER

SAFER de Bourgogne

SAFER DE LA CÔTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER de BOURGOGNE (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de MESMONT: (11 54)
18 ha 40 a 63 ca
- Es porronds: ZE-11 - Larret blain: ZH-20(J)-20(K) - Pettit soillant: ZC-12(J)-12(K)-12(L)
PRES

Cmne de VIEVY: (11 48)
69 a 00 ca - Derriere le bois: F-26 - L ouche devant: F-14 PRES
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **02/05/2011** à Safer de BOURGOGNE, rue F.Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire. Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21155993

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 25/03/2011 concernant la société GUILLEMOT. **Il fallait lire :** Siège social : Chemin des Carrieres Vitu 21000 Dijon

AL21155986

NON DISSOLUTION

PHILIPPE CHATEAU
Avocat à la cour
Cour Saint Eloi
36 avenue de Langres
21000 Dijon

PARABOLE FINANCES

Société à responsabilité limitée
au capital de 49 000 euros
Siège social : 3 rue du Drapeau
21560 Arc sur Tille
RCS Dijon B/490 310 281

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 01/04/2011, les associés ont décidé en application de l'article L 223-42 du code de commerce, qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la société.
Les dépôts légaux seront effectués au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon, en annexe au RCS
Pour avis, le gérant

AL21155979

ADL CONCEPT

SARL au capital de 2 000 euros
Siège social : rue Rougeot
21400 Aisey sur Seine
510 007 586 RCS Dijon

Le 29 octobre 2010, l'associé unique statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL21155990

TRANSFERT DE SIÈGE

ATELIO BOURGOGNE

Société par actions
simplifiée au capital
de 150 000 euros
Siège social
21000 Dijon - 16, rue Paul Lebel
529 639 296 R.C.S. Dijon

Aux termes des décisions des associés en date du 1er mars 2011, le siège social a été transféré de 21000 Dijon - 16, Rue Paul Lebel à 21000 Dijon -27, rue Elsa Triolet - Bâtiment A, à compter du 1er mars 2011.
Pour avis, le Président,

AL21155985

NOMINATION

Le 01/04/2011, l'associée unique de la S.A.S FONCIAL MARCHAND T.B.I, au capital de 150 000 €
sise à Dijon (21), 3, rue Vaillant, 405 239 641 RCS Dijon, a décidé de nommer en qualité de président, à compter de ce jour, M. Didier Frère, dt à Dijon (21), 3, rue Vaillant, en remplacement de M.Bruno Bouvy, démissionnaire.

AL21155980

DÉMISSION

GAEC DES CROUILLOTTES

Société civile
hameau Le Puiset ,Ai 21230 Magnien
500 195 532 RCS Dijon

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 23/02/2011, la collectivité des associés a autorisé Madame Fichot Christine à démissionner de ses fonctions de gérante.
Pour avis, la gérance

AL21155942

les 18 | 19 | 20 | 21 | 22 avril 2011

SUPER PRIX DESTOCKAGE sur matériels d'exposition

www.agram.fr

AGRAM le service direct

Vous pouvez payer en plusieurs campagnes
1ère échéance : 31 / 12 / 2011

Faucheuses et conditionneuses rotatives AGRAM 2,12 - 2,40 - 2,80 - 3,20 m
Andaineurs 4,10 - 4,80 AGRAM 6 m double fonction AVANT ou ARRIÈRE
Désileuses AGRAM 2 m³
Pailleuses portées et traînées AGRAM goulotte tournante
Aplatisseurs céréales AGRAM 3 ch monophasé - 5,5 ch - 10 ch triphasés
Tasses avant AGRAM 3 et 4 m repliage hydraulique
Déchaumeurs à disques NON STOP 3 m fixe - 4 m repliable
herses de culture - Terrage forcé EXTRA LOURDE 7,30 m - repliage hydraulique
Cultivateurs CHISEL EXTRA ROBUSTE 3 - 4 - 5 m avec ou sans rouleau
Décompacteurs dents MICHEL ou dents droites 1 - 2 - 3 - 4 dents
Broyeurs AGRAM de 1,60 - 2,00 - 2,40 - 2,60 m 2,80 - 3,00 - 3,20 - 4,00 - 4,50 m

Broyeurs d'accotements AGRAM semi entreprise - Multi positions
Groupes électrogènes AGRAM de 10 - 20 - 30 - 42 Kw
Mixeurs à béton grand volume AGRAM 850 et 1 050
Tous les équipements AGRAM pour ventilation céréales - Vis à grains
Outils pour chargeurs et télescopiques grands volumes - Hydrogriffes AGRAM
Rateliers GALVA AGRAM ronds ou auto serrant
Auges 4 - 5 - 6 m - Tonnes à eau - rabot à lisier Barrières GALVA
Bacs à eau 500 - 1 000 L Niches à veaux rotomoulés AGRAM

Pièce d'usure Carbure ex : dent de herse maschio — 27,60 € HT l'unité
Pompes à eau professionnelles Européennes tous usages — Prix imbattables
Gamme de sièges tracteurs adap. nombreuses marques — à partir de 49 € HT
Clôtures électriques - piquets électrificateurs - rubans — Prix imbattables

* Pour matériels de plus de 1500 € HT et après accord financement AGILOR - ACTIMAT - AGRILISMAT et TVA comptant.

Dans toutes les agences AGRAM
St Jean sur Veyle (01) 03 85 36 35 51
Urvillers (02) 03 23 65 00 40
Fouchères (10) 03 25 40 76 17
Naucelle Gare (12) 05 65 78 29 06
Montbron (16) 05 45 23 11 45
Loudéac (22) 02 96 66 46 35
Crocq (23) 05 55 67 45 27
Chartres (28) 02 37 88 26 00
Mirande (32) 05 62 65 95 09
Langeac Mazeyrat (43) 04 71 77 11 18
Andrezé (49) 02 41 58 80 77
Sourdeval (50) 02 33 49 80 01
Azé Chateau Gontier (53) 02 43 07 41 26
Chantenay St Imbert (58) 03 86 38 16 39
Sallespisse (64) 05 59 67 21 84
Arçonnay Alençon (72) 02 33 82 61 00
Houécourt (88) 03 29 94 90 82
Belgique Scry - Tinlot 00 32 85 51 29 45
Belgique Poperinge 00 32 57 33 52 84

Presses d'atelier hydrauliques
à partir de 284 € HT

14 140411 PAD

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCP Alain VINCENT
Ludovic GIRAUD
Franck VANCLEEMPUT
Thomas PLOTTIN
Véronique SAUQUET
Notaires Associés
27 boulevard des Alpes
38240 MEYLAN

SOCIETE CIVILE TOISON D'OR AUTOMOBILES

Société Civile
Au capital de 15 244,90 €
Siège social à Ahuy
(21121) - Fontaines les Dijon
Rue des Ruchottes
377.550.520 RCS Dijon

Décision de l'associée unique du 28.02.2011 : Démission de Madame Marie Claudie Bourgin de ses fonctions de gérante, à compter de ce jour et nomination en ses lieu et place de Monsieur Jean-Louis Mosca, domicilié à Meylan (Isère), 21 bis Chemin de Rochasson.
Pour Avis
La Gérance

AL21155988

CESSION

Suivant acte sous seing privé en date à Dijon du 1er avril 2011, enregistré au SIE de Dijon Nord le 5 avril 2011 «Bordereau n° 2011/482 Case n° 38»
La Société Autocars Transmontagne, SARL au capital de 90 000 €, dont le siège est à Sombernon (21540) - 22 rue du Vieux Château, 308 101 773 RCS Dijon
A cédé à la Société Transmontagne Accompagnement Scolaire, SARL au capital de 1 000 €, dont le siège est à Sombernon (21540) - 22 rue du Vieux Château, 531 289 718 RCS Dijon
La branche de fonds de commerce de la seule activité d'accompagnement scolaire exploitée à Sombernon (21540) - 22 Rue du Vieux Château, pour lequel la Société Autocars Transmontagne est immatriculée à l'INSEE sous le n° 308 101 773 00015, APE 4939 A
Moyennant le prix de 20 000 € s'appliquant exclusivement à des éléments incorporels.
L'entrée en jouissance a été fixée au 1er avril 2011.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales au Cabinet d'Avocats FIDAL à Dijon (21000) - Parc Valmy - 4 rue Jeanne Barret.

AL21155984

Par un acte SSP du 31/03/2011 enregistré au SIE de Dijon Nord le 5/4/2011 Bord 2011/482, case n° 24,
La Sté VGC DISTRIBUTION, SA à Directoire et conseil de surveillance, capital 3.557.085 euros, siège social 1 place Dame Suzanne 91190 Saint Aubin, RCS Evry 381 870 476, déclarée en liquidation judiciaire par jugement du tribunal de commerce d'Evry du 8 novembre 2010, représentée par Maître Pascale Huille-Eraud, liquidateur, a cédé à la Sté POLTRONESOFA'France, SAS, capital 326.970 euros, siège social place du marché Saint Honoré 75001 Paris, RCS Paris 422 036 905, représentée par Mr Ricci Renzo, président, les éléments de son fonds de commerce de «toutes activités d'achats, vente, distribution directe ou indirecte de matériel électroménager et de matériel sanitaire et d'une façon générale de tous produits relatifs à l'aménagement de la maison, exploité à Quétigny, 21800, rue du commerce ZAC des Charrières, moyennant le prix de 50 000 euros (El : 40 000 €, EC : 10 000€) payable comptant.
Cession autorisée par ordonnance de Mr le juge commissaire du 9 février 2011.
Prise en jouissance : 30 mars 2011
Transfert de propriété : 31 mars 2011
Oppositions: s'agissant d'une cession de fonds de commerce intervenue dans le cadre des dispositions des articles L 621-9-L 641-11 et L-642-19 régissant la liquidation judiciaire, il n'y a pas lieu à réception d'opposition, les créanciers ayant déjà été invités à déclarer leurs créances auprès de Maître Huille-Eraud, ès-qualités conformément à la loi.

AL21155981

NIÈVRE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

• sur le site
www.infogreffe.fr
• par minitel
3617 Infogreffe*
• par téléphone
0 899 70 22 22**
* 0,02 € + 0,86 € TTC/mn
** 1,349 € TTC/appel + 0,337 € TTC/mn
INFOGREFFE
Les Greffes des Tribunaux de Commerce
L'Information Légale sur les Entreprises.

Par jugement en date du 06/04/2011, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
THERMO-ENERGIE (SARL)
11B rue du général de Gaulle
58200 Cosne Cours sur Loire
RCS : 448 478 289
Le Greffier

AL58156135

Par jugement en date du 06/04/2011, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de:
FRUH CARON CATHERINE
28 grande rue
58310 St Amand en Puisaye
RCS : 449 049 014
Le Greffier

AL58156136

Par jugement en date du 06/04/2011, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actifs de :
M.GENRE ALAIN
19, place de l'Eglise
58700 Prémery
RCS: 321 400 079
Le Greffier

AL58156137

Par jugement en date du 06/04/2011, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
GORSKY SALIDI HELENE
9, rue Jules Renard
58500 Clamecy
RCS :450 668 801
Le Greffier

AL58156138

Par jugement en date du 06/04/2011, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisante d'actif de :
CREPERIE SAINT ARIGLE (SARLU)
7, rue des Boucheries
58000 Nevers
RCS : 480 355 676
Le Greffier

AL58156139

Par jugement en date du 06/04/2011, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
LAFORGE PALETTES SERVICES (SARL)
Rte de Fly
58210 Varzy
RCS : 411 913 130
Le Greffier

AL58156140

Par jugement en date du 06/04/2011, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
L'EMBARCADERE (SARL)
59, avenue du général de Gaulle
58000 Nevers
RCS : 481 247 872
Le Greffier

AL58156141

Par jugement en date du 06/04/2011, le tribunal de commerce de Nevers a prononcé la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif de :
PASSAS Cyril
16 rue Banville
58000 Nevers
actuellement : 5 rue Maria Callas
85170 Saligny
RCS : 453 819 013
Le Greffier

AL58156142

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SCP A Macquart-Moulin, J.L Balleret
Avocat au Barreau de Nevers
6, Avenue Marceau ,Äì 58002 Nevers
Tél : 03.86.61.21.05
Fax : 03.86.57.13.03

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le Mardi 17 Mai 2011 à 10H30
Au Tribunal de Grande Instance de Nevers Palais de Justice -Place du Palais - Nevers
Des biens et droits immobiliers suivants:
Commune de COLMERY
Une Maison d'habitation
Lieudit « LE CHATELET » cadastrée S°E n°462,467,465,et 479
sur la mise à Prix de : 10 000,00 €
Toute personne intéressée peut consulter le Cahier des Conditions de la vente, au Greffe du juge de l'Exécution au Tribunal de Grande Instance de Nevers , ou au cabinet de l'Avocat du créancier poursuivant M° Antoine Macquart-Moulin
Visite par M° Aude Bonnet ,huissier de Justice, le Vendredi 6 Mai 2011 à 14h30 sur place

AL58156103

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la SARL :
« J & T « sous le sigle « GARAGE DU CIRCUIT « au capital de 5500 euros.
Siège social : 44 Grand rue 58490 St Parize Le Châtel.
Objet : Mécanique Automobile et ventes de véhicules d'occasion
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Nevers(58).
Gérant : M. Teddy Nowak demeurant 44 Grand Rue Saint Parize Le Châtel, nommé pour une durée indéterminée.

AL58155912

EARL «J. & C. MOREUX»

Au capital de 628 000 €
8 Rue du Parc - 58530 BREVES

Par acte sous seing privé, il a été procédé à la création de la société EARL « J. & C. MOREUX » prenant effet au 1er mars 2011 et disposant des caractéristiques suivantes:
Forme : Société à responsabilité limitée
Objet : activités réputées agricoles
Dénomination Sociales : EARL «J. & C. MOREUX «
Siège Social : 8 rue du Parc - 58530 Brèves
Associé Gérant : M. Moreux Claude, demeurant 8 Rue du Parc - 58530 Brèves
Capital Social : 628 000 € divisés en 628 parts de 1 000 € représentant de biens mobiliers
Durée : 99 ans
Immatriculation : La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers
Pour avis, le fondateur

AL58156124

Est donné de la constitution de la Société à responsabilité limitée EURL Victorien VINCENT.
Forme : Société unipersonnelle à responsabilité limitée
Siège Social : Ternant (58250), Hiry
Objet : Négoce et fabrication de chaux, et plus généralement de tous matériaux agricoles.
Durée : 99 années
Capital : 20 000 euros
Gérance : Monsieur Victorien Vincent, demeurant Hiry 58250 Ternant
Immatriculation : au RCS de Nevers Cedex
Pour avis,

AL58156117

SCEA JAUPITRE CMJ

Capital de 650 040 €
Bourras l'Abbaye
58350 St Malo en Donzios

Aux termes d'un acte reçu par Maître Jacob, notaire à Donzy, déposé au rang des minutes le 20 mars 2011, il a été constitué une société civile dont les caractéristiques sont :
Dénomination sociale :
SCEA JAUPITRE CMJ
Forme : Société civile
Siège : Bourras l'Abbaye - 58350 St Malo en Donzios
Objet : activités de production agricole
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS
Capital : 650 040 €
Apports en nature
M. Jaupitre Claude - Bourras l'Abbaye - 58350 St Malo en Donzios a fait apport de biens mobiliers et immobliers pour une somme de 293 020 €
Mme JAUPITRE Marilyne - Bourras l'Abbaye - 58350 St Malo en Donzios a fait apport de biens mobiliers et immobliers pour une somme de 97.910 €
M. Jaupitre Jérémie - Bourras l'Abbaye - 58350 St Malo en Donzios a fait apport de biens mobiliers et immobliers pour une somme de 259 110 €
Gérant : M. Jaupitre Claude, Mme Jaupitre Marilyne, M. Jaupitre Jérémie - Bourras l'Abbaye - 58350 St Malo en Donzios ont été désignés comme gérants statutairement pour une durée illimitée.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Nevers.
Pour avis et mention, les fondateurs

AL58156131

AVIS DE LA SAFER

SAFER de Bourgogne

SAFER DE LA NIÈVRE

La SAFER de BOURGOGNE (département 58) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de ARQUIAN (AA 11/044)
Terres-Prés-Sols : bâtiments habitation et exploitation:
66 ha 50 a 48 ca
- Belle grange: C-746-747-748-749-750-751 - Champ de fontaine: C-752-753-754 - Champ de la grange: C-745 - Grand brioux: C-741 - La bouillere: C-372 - La chapelle: ZE-53 - Le debat: C-386 - Les boulas: C-370 - Les grapillons: C-371 - Petit brioux: C-742-743-744
Cmne de CHANTENAY-ST-IMBERT(AA 11/010)Prés:
1 ha 23 a 56 ca
- Bruyeres des granges: B-217-218
Cmne de GUIPY (AA 11/040) :
Prés-Sols : Château de Précy + Bâtiments exploitation:
19 ha 04 a 19 ca
- Chateau de precy: B-144-145-146-147-148-422[143] - Les bertins: B-424[149]
Cmne de ISENAY (AA 11/041)
Terres-Prés-Sols : bâtiments habitation et exploitation:
Biens Loués en partie
16 ha 52 a 76 ca
- Le champ de l etang: A-208 - Le mousseau: A-130(J)-130(K)-131 - Les bois de sauzay: A-297-323[296] - Les crais: A-194 - Les varennes: A-294
Et, par extension, Cmne de LIMANTON:
11 ha 67 a 60 ca
- Chaume du moussot: E-22-25-26-27 - Les usages bertin: E-44-46-47
Cmne de MORACHES (AA 11 /032)
Prés:
92 a 00 ca
- Les brioux: ZN-56
Et, par extension, Cmne de MICHAUGUES:
71 a 00 ca
- Les berdioux: ZD-18
Cmne de MONTARON (AA 10/005 02)
Prés:
3 ha 83 a 60 ca
- Les champs de la justice: ZA-17
Cmne de ST OUEN SUR LOIRE (AA 11/043)Prés:
3 ha 12 a 30 ca
- Pre de la reserve: A-369[136]-372[135]
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **02/05/2011** à Safer de BOURGOGNE, 6, rue du Ravelin 58000 Nevers , Tél.: 0386214000 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL58156132

FONSECA FRANCIS

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 600 euros
Siège social : 44 route de Menou
58210 La Chapelle St André

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à La Chapelle St André du 7 avril 2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : FONSECA FRANCIS
Siège social : 44 route de Menou, 58210 La Chapelle St André
Objet social : La maçonnerie, la couverture, le carrelage, la peinture, l'isolation, le revêtement des sols et des murs, la charpente.
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 7 600 euros
Gérance : Monsieur Fransisco Fonseca Da Silva, demeurant 44 route de Menou 58210 La Chapelle St André.
Immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés de Nevers.
Pour avis
La gérance

AL58156073

RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce publiée dans Terres de Bourgogne du 01/04/2011 concernant la société de la Place Gambetta. **Il fallait lire :** siège social et adresse du gérant : Le petit Soumard 1 rue du Lavoir 58150 St Andelain

AL58156123

DISSOLUTION LIQUIDATION

Les liquidateurs M. Bitault Hubert, M. Cointe Benoit ont mené à leur terme les opérations de liquidation de la société Coopérative Agricole Cuma du Jonc.
Siège social : Marolles 58700 Oulon.
N° Immatriculation 32489479900018.

AL58155337

MODIFICATION DE CAPITAL

LANGIAUX PESAGE INDUSTRIE

Société à responsabilité limitée
au capital de 46 400 €
Siège social : 24 rue Joseph Marie Jacquard
Zone industrielle de Nevers nord
58640 Varennes Vauzelles
420 624 652 RCS Nevers

Par une délibération en date du 31 janvier 2011 l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :
- de réduire le capital social de réduire le capital social de la somme de 46 600,00 €, le ramenant ainsi de 46 600,00 € à 0,00 € par apurement à due concurrence des pertes par voie de réduction du nombre des parts, sous condition de la réalisation définitive de l'augmentation de capital décidée ci-après ;
-et d'augmenter le capital de 85 000,00 €, pour le porter à 85000 € par l'émission au pair de 10 parts nouvelles de 8500 € à libérer en numéraire.
Par une délibération en date du 8 mars 2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire a ensuite constaté la souscription et la libération des parts ainsi que la réalisation définitive de l'augmentation de capital et corrélativement de la réduction préalable de capital et modifié les statuts en conséquence, ce qui rend nécessaires la publication des mentions ci,àíaprès.
Article 7 - Capital Social
Ancienne mention : Le capital social est fixé à 46 400€
Nouvelle mention : capital social est fixé à 85 000 €.
La Gérance

AL58156125

ENTREPRISE MANGEON

Ancienne Maison Cassard et Mangeon
SAS au capital de 40 000€
Siège social : 32 rue des Récollets
58000 Nevers
541 880 043 RCS Nevers

L'assemblée générale des associés du 05 avril 2011, a décidé de réduire le capital social d'une somme de 16 135 € pour le ramener de 40 000 € à 23 865 €.
Le procès verbal de ladite assemblée a fait l'objet d'un dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis, le président

AL58156133

NON DISSOLUTION

FIDUCIAL SOFIRAL
12 rue Lamartine
58000 Nevers

«T.C.S.E.»

SARL au capital de 7 600 €
Siège social : Le Mez
58210 La Chapelle St André
RCS Nevers 513 533 711

Aux termes d'une délibération en date du 22/03/2011, l'assemblée générale extraor-

dinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
Pour avis, la gérance

AL58156130

TRANSFERT DE SIÈGE

ALDESSA

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 28, rue des poissonniers,
92200 Neuilly sur Seine
RCS Nanterre 522 938 364

Aux termes d'une décision en date du 14/02/2011, l'associée unique a décidé :
de transférer le siège social du 28, rue des poissonniers, 92200 Neuilly sur Seine à Magny Cours (58470), Technopole, Village d' entreprises, bâtiment n°5 à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
La société, immatriculée au R.C.S de Nanterre sous le numéro 522 938 364 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de Nevers.
Présidente : Mme Vanessa Rohr, demeurant 28 rue des Poissonniers, 92200 Neuilly sur Seine.
Pour avis la présidente

AL58156120

Alciat-Juris
Société d'avocats

**Siège Social : Bourges,
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon,
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers, 6 rue Hoche**

MENUISERIES QUALITE SERVICE - MQS

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 12 480 euros
Siège social : 1, la Baratte
58000 Saint Eloi
R.C.S. Nevers B 418 762 761

Transfert de siège social
Selon l'A.G.E du 22/03/2011, les mentions antérieurement publiées sont modifiées ainsi qu'il suit, à compter du 01/04/2011.
Siège Social :
Ancienne Mention :
Zone Industrielle, Saint-Eloi, 58000 Nevers
Nouvelle Mention :
1, la Baratte 58000 Saint-Eloi
Pour insertion,
La Gérance

AL58156118

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SARL PRO EBM

32 Bd de Strasbourg CS 30108
75010 Paris
SARL au capital de 8 000 euros
RCS Paris 522 013 911

Suivant l'AGE du 01/04/2011, la société a pris la décision de changer de gérant et de siège social. Désormais le nouveau gérant est M. Bozkurt Bahattin demeurant Lot.1 lotissement de la Riolle 58000 Challuy en remplacement de M. Bozkurt Mabir.
La nouvelle adresse de la société est: Lot. 1 lotissement de la riolle 58000 Challuy.
RCS Nevers.

AL58156127

Aux termes d'un contrat de délégation de service public en date du 1er avril 2011, la communauté de communes des Portes du Morvan, dont le siège est situé Place F. Mitterand à Lormes (58), représentée par Monsieur Jean-Sébastien Halliez, son président, a donné en gérance à M. Jérôme Lequime, demeurant 7 place sainte Barbe à Autun, un fonds de commerce de camping exploité à Lormes (58) à compter du 1er avril 2011, pour une durée de 34 mois, soit jusqu'au 31 octobre 2013. Pour insertion unique. Jérôme Lequime

AL58156122

Tél : **03 80 78 90 42**
Fax: **03 80 70 08 02**
Mail : **legales@terres-de-bourgogne.net**

Alciat-Juris
Société d'avocats

**Siège Social : Bourges,
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon,
5 ter rue de la Gaucherie
Nevers, 6 rue Hoche**

SARL CHATEL CHAUFFE

SARL au capital de 8 000 euros
Siège social: 16 rue du Président Wilson
58500 Clamecy
RCS Nevers B 440 519 783

Selon l'A.G.M du 20/01/11, les mentions antérieurement publiées sont modifiées ainsi qu'il suit :
Ancienne mention
Gérance :
- Michel Bergerot, né le 17/09/51 à Pierre en Bresse(71), dmt à Crain
(89) route de Coulange
- Olivier Bergerot, né le 29/11/78 à Beaune (21), dmy à Mery sur Yonne
(89), la croix Ramonet.
Nouvelle mention
Gérant à compter du 1er février 2011:
Olivier Bergerot

AL58156129

CENTRE MEDICO CHIRURGICAL D'OTO-RHINO-LARYNGOLOGIE-OPHTALMOLOGIE-STOMATOLOGIE

Sarl au capital de 33 920 euros
Siège social : 7 rue de la Chaussade
58000 Nevers
313 538 068 RCS Nevers

Suivant procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 31 mars 2011, il a été décidé de nommer en qualité de co-gérant, Monsieur Pierre Cresson demeurant, 9 avenue André Guillaume 92380 Garches en remplacement de Monsieur Jean Rigondet.
L'inscription modificative sera effectuée au RCS de Nevers.
Pour avis.

AL58156134

CESSION

**L'Auxiliaire Pharmaceutique
6, rue de la Bourse
69001 Lyon**

I - Aux termes d'un acte sous signatures privées en date à Lormes du 31 mars 2011, enregistré au Pôle Départemental d'Enregistrement Nevers, le 04 avril 2011, Bordereau n° 2011/447, case n° 10, aux droits proportionnels de 73 380 euros.
La SELARL PHARMACIE POINT, Société d'Exercice Libéral à responsabilité limitée, au capital de 110 000,00 € dont le siège social est à Lormes (58140), 14 place François Mitterand, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers sous le numéro 489 706 135, représenté par :
1 - Monsieur Armand POINT, docteur en pharmacie, demeurant à Lormes (58140), 14 place François Mitterand,
2 - Madame Isabelle Mougin, Docteur en Pharmacie, épouse de M onsieur Armand Point, demeurant à Lormes (58140), 14 place François Mitterand
à vendu, moyennant le prix de un million cinq cent quatre vingt quinze mille euros (1 595 000,00 €) outre marchandises,
à la SARL Pharmacie Bernard, société à responsabilité limitée à associé unique, au capital de 80 000 euros, dont le siège social est à Lormes (58140), 14 place François Mitterand, immatriculée au Registre du Commerce des Sociétés de Nevers, sous le numéro 530 735 596, représentée par sa gérante et associée unique :
Madame Christel Perrin, docteur en Pharmacie, épouse de Monsieur Arnaud Bernard, demeurant à Marigny l'Eglise (58140), Le Lauret
L'Officine de Pharmacie sise et exploitée à Lormes (58140) 14 place François Mitterand.
Madame Christel Bernard a été inscrite au Tableau de la Section «A» de l'Ordre des Pharmaciens, suivant certificat d'inscription délivré le 18 février 2011 par le conseil régional de l'ordre des pharmaciens de Bourgogne, prenant effet à compter du 1er avril 2011, date de prise de possession.
Adresser les oppositions dans les dix jours à l'Etude de Maître Mennetret, notaire associé à Reims (51000), 15 rue Clovis et pour la validité s'il y a lieu, au siège de l'Officine en prévenant le séquestre.

AL58156143

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

NET CONSEIL

SAS au capital de 1000,00 euros
Siège social 34 bis, bd du 11 novembre ,Äì
89000 Auxerre
RCS Auxerre 523440051

Avis est donné que par délibération de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 04/04/11, il a été décidé que la dénomination sociale serait « Résau Consulting », ce à compter du 04/04/11.
Les statuts, en leur article 4, ont donc été modifiés comme suit :
«La dénomination sociale de la société est : Net Conseil. ».
remplacé par
«La dénomination sociale de la société est : Réseau Consulting. »
Le Président

AL89156058

J&B SYSTEMS

SARL au capital de 35 000 €
Siège social:
10 rue du sabotier,
Hameau de coquin,
89140 Villethierry
503741845 RCS sens

L'assemblée générale du 04/04/2011 a décidé de
- Nommer en qualité de gérant Monsieur Frédéric Chabrier en qualité de Cogérant associé, demeurant Domaine de Suie 49640 Daumeray en remplacement de Mme Bérengère Chabrier
- Modifier l'objet de la société en ajoutant les activités suivantes : l'assistance technique et la mise en œuvre de toute action de formation professionnelle Déclarer deux enseignes commerciales qui seront exploitées pas la SARL J&B Systems: - J&B Systems Usinage - J&B Systems Formation
Modification corrélative des statuts
Modification au RCS de sens

AL89156057

SAS ANNABELLE

Société par actions simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège social : avenue de Worms
Zone des Clairions
89000 Auxerre
RCS Auxerre 519 352 801

Aux termes d'une décision en date du 18 mars 2011, l'associée unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités d'achat et de vente au détail de lingerie féminine et masculine, de tous textiles, de bijoux fantaisie, d'accessoires de mode et de parfum et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
Le président.

AL89156056

J.C. ENTREPRISE ET FILS

SARL au capital de 7 500 euros
Siège social : 22 Allée du Poitou - 89000 Auxerre
445 400 542 RCS Auxerre

L'AGE du 1er Avril 2011 a décidé :
-de transférer le siège social du 3 Rue de la Fontaine, 89290 Augy au 22 Allée du Poitou 89000 Auxerre, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
-de nommer en qualité de nouveau gérant Monsieur Christophe Soustelle, demeurant 22 Allée du Poitou 89000 Auxerre pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Jean Claude Soustelle, démissionnaire.

AL89156066

VILLEBLEVIN AUTO SERVICE

SARL au capital de 7 500 €,
Siège social : R.N. 6,
Le Petit Villeblevin 89340 Villeblevin
RCS Sens B 477 513 048,

L'assemblée générale extraordinaire du 25/02/2011, a décidé :
-La nomination à compter du 25/02/2011 aux fonctions des cogérants de la société, Madame Daher Nahida et Monsieur Daher Hussein, demeurant ensemble 13, rue des Roitelets 77130, Misy-Sur-Yonne, pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Jamal Saad, démissionnaire.
-L'extension de l'objet social à l'exploitation de tous fonds de commerce de restaurant, snack, sandwichs, vente à emporter.
Mention en sera portée au R.C.S. de Sens.

AL89156067

SCHOTT FRANCE

Société par actions simplifiée
Capital social : 1 600 000 €
Siège social : route de Paris
89140 Pont sur Yonne
RCS Sens 706 180 056

Aux termes d'un procès-verbal de décisions en date du 3 avril 2011, l'associé unique a :
- approuvé l'apport partiel d'actif dans le cadre duquel la société Schott France SAS fait apport à la société Schott France Holding SAS de sa branche complète et autonome d'activité d'agence commerciale des produits du groupe Schott
-décidé de nommer Monsieur Gilbert Vogt, né le 16.09.1949 à Thionville, de nationalité française, demeurant 2 rue du Houblon, 67000 Strasbourg, à titre de président de la société, en remplacement de M.Stefan Rieder, démissionnaire,
-décidé de modifier la dénomination sociale de la société en «SCHOTT France Pharma Systems»
- décidé de modifier les articles 3,12,13,14 et 15 des statuts de la société.
Pour avis

AL89156070

APPEL D'OFFRES

COMMUNE DE SAINT FARGEAU

Il est fait appel aux candidats pour la location du droit de chasse de la forêt communale dit des Bois de Bailly, 89170 Saint Fargeau, d'une superficie de : 162 ha 60 a du 1er Juillet 2011 au 30 Juin 2017.
L'adjudicataire pourra se faire accompagner au maximum de vingt actionnaires, associés ou invités. Le locataire devra déclarer à la mairie, un jour de chasse par semaine maximum, qui sera le même jour de la semaine pour toute la saison de chasse.
La location précédente s'élevait à la somme de : 5 856€ pour la dernière période annuelle.
Le cahier des charges est consultable à la mairie de Saint Fargeau.
L'acte de candidature sera adressé sous double enveloppes :
La première enveloppe : nom, prénom, adresse et références de chasse;
La seconde enveloppe : le prix proposé.
Monsieur le Maire - Mairie
4 avenue du général Leclerc
89170 Saint Fargeau- 03 86 74 01 41.
Avant le 17 mai 2011 17h00.

AL89156071

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Nathalie Pottier, Notaire associé d'une Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée titulaire d'un Office Notarial à Fontainebleau (Seine et Marne), 63 rue Grande le 6 avril 2011, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par :
Monsieur Jean Pierre Robin, retraité et Madame Francine De Noter, retraitée, son épouse demeurant ensemble à Villeneuve sur Yonne (89500), 12 rue de la Queue du Loup,
Nés savoir :
Monsieur Robin à Fontainebleau (77300) le 9 septembre 1938,
Madame De Noter à Mer(41500) le 5 novembre 1941,
Mariés sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Roger Danre notaire à Fontainebleau, le 4 juillet 1962, préalable à leur union célébrée à la mairie de Avon (77210), le 7 juillet 1962.
Ce régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire depuis.
Les oppositions des créanciers à ce changement s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office Notarial de Fontainebleau (77300) 63 Rue Grande où domicile a été élu à cet effet.

AL89156065

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : Les Délices de l'Orient
Forme : Société Anonyme Simplifiée
Capital : 1 000,00 euros
Siège Social : 1, rue Cézanne - 89470 Monéteau
Objet Social : Salon de thé
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés
Président : ACHOURI Chaâbane demeurant à Monéteau (89000) 1, rue Cézanne
Immatriculation : registre du commerce et des sociétés d'Auxerre

AL89156060

Il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : FREYBURGER LUCAS
Capital : 100 euros
Siège : 4 av du 11 novembre 89200 Avallon
Objet : Achat, location, gestion de biens immobiliers
Durée : 99 ans
Gérant : M Freyburger Jean Pierre 4 av du 11 novembre 89200 Avallon
Immatriculation au RCS de Auxerre

AL89156049

SAFER de Bourgogne

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER de BOURGOGNE se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution, tout ou partie des biens suivants :
BEAUMONT- Terre, pré, taillis, vigne et verger
38 ha 87 a 51 ca - Les grands cailloux: B-387-389 - Bas des champs de la coudr: ZC-153 - Champs de la coudre: ZC-135(J)-135(K) - Haut du faite: ZC-85-86-87-94(J)-94(K) - Le chemin de chichery: ZC-13(J)-13(K)-14-15-16(J)-16(K)-17(J)-17(K)-18-29(J)-29(K)-30(J)-30(K)-35-38-40-41 - Le crot gevry: ZB-48 - Le haut des coulanges: ZB-200-218 - Les crots paillards: AB-315 C-1172[565] - Les essarts: ZB-52-71-83-84-85-86-91-92-93-98 - Les gazons: ZC-12 - Les petits cailloux: ZB-160[21] - Les petits sablons: B-767-1278-1279-1280-1281 - Les petits sept arpents: ZB-127(J)-127(K) - Les replats: ZC-73-74 - Pres edmee: A-501-502-505-506 - Ravin des clouzeaux: ZC-102 - Les petits cailloux: ZB-21 - Guerchy: B-778 - Haut du faite: ZC-88 - L arche: ZB-199[2] - La rue creuse: AB-262 - Le chemin de chichery: ZC-24-33(J)-33(K) - Les crots paillards: C-553 - Les essarts: ZB-88 - Les petits cailloux: B-305 - Les tambours: AB-326 - Les essarts: ZB-69 - Ravin des clouzeaux: ZC-198[106]
CHENY- Terre
3 ha 01 a 70 ca - Pique mouche: E-290(J)-290(K) - 2 ha 84 a 20 ca - Les caves: D-98 - Les usages de cheny: E-99 - 1 ha 35 a 90 ca - Bel air: E-474 - 69 a 58 ca - La grande vente: E-630[128]
ORMOY- Terre et pré
53 a 50 ca - La vente goury: V-3 - 48 a 04 ca - La vente goury: V-26[9]
POILLY SUR THOLON- Terre
51 a 75 ca - Les sablons: B-1783-1796-1818-1824-1825-1826
SEIGNELAY- Terre, pré et landes
15 ha 75 a 62 ca - Champs de la chaume: ZB-128 - Champs de remise symphorie: ZA-8-9-10-15 - Champs gauthier: A-44-45 - Guerchy: ZE-28(J)-28(K) - Les cannettes: A-196 - Les grandes vignes: ZH-139(A)-139(B) - Les grands fosses: ZA-23 - Les petits sablons: ZE-5-6-7-8-14-15-16-24 - Les pres carillon: ZA-5 - Les pres neufs: ZA-44 - 51 a 50 ca - Le haut des coulanges: ZE-66 - 1 ha 10 a 00 ca - Les petits sablons: ZE-11
BEAUMONT - terre, pré et taillis à louer par bail SAFER d'une durée de 6 années :
1 ha 07 a 72 ca - B- 765 B- 840- 841-842- 843- 844- 845- 846- 848 C- 97[F1] C- 109- 111 - 6 a 90 ca - C- 100 - 53 a 45 ca - C- 102 ZC- 58(J)- 58(K) - 48 a 77 ca - A- 849[57](J)[F1] C- 110 ,Äì 3 ha 13 a 71 ca - B- 388 C- 554 ZC- 6 ZC- 59 ZC-69(J)- 69(K) -: 81 a 17 ca - AB- 267 C-1278- 1279- 1280 - 16 a 61 ca - C-1308[551]
CHENY - terre à louer par bail SAFER d'une durée de 6 années : 45 a 20 ca - E-466
ORMOY - terre à louer par bail SAFER d'une durée de 6 années : 1 ha 12 a 99 ca - D- 67- 68- 242[64]- 244[65] W-254[40](J)[P1]
BEAUMONT - verger et terre à louer par bail rural d'une durée de 9 années : 34 a 60 ca - 'Bas des champs de la coudr': ZC-147 - 'Le chemin de chichery': ZC- 31
CHENY - terre à louer par bail rural d'une durée de 9 années 24 a 60 ca - 'Sous bel air': E- 464
FOUCHERES - exploitation équestre avec bâtiments et prés
7 ha 20 a 70 ca - Derriere ferme des rouillo: YC-12-27[12]-32[12] - La brulerie: YC-10-11 - Les rouillons: YD-34[8]-35[8]
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, par écrit, au plus tard le **2 mai 2011** à SAFER de BOURGOGNE - 18 rue Guynemer - 89000 Auxerre Tél. 03 86 46 99 74 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL89156075

Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :
SEF CONSTRUCTION
Capital : 8 000 euros
Siège :
30 avenue Vauban 89100 Sens
Objet : Maçonnerie générale tout corps d'état
Durée : 99 ans
Gérant : M. Tucer Ferhat 10 rue Rabelais 89100 Sens
Immatriculation au RCS de Sens

AL89156068

Par ASSP à Paris (75) en date du 28.03.11, il a été constitué une SARL à associé unique au capital de 3 000 €, dénommée RA & DECO, dont le siège social est sis 23, rue du Serein à (89800) La Chapelle Vaupelteigne et qui a les caractéristiques suivantes :
Durée de la société : 99 ans.
Objet : Rénovation et décoration d'intérieur, parquet, carrelage, sols et murs, peinture, menuiserie, cloisons, démolition légère…
Gérant : Monsieur Abdoul Karim Konate, demeurant 1 passage des pommiers blancs à (95800) Cergy, pour une durée indéterminée.
Immatriculation au RCS d'Auxerre.
Pour avis

AL89156069

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

EARL DE MERRY LES JOUX

Société civile en liquidation
au capital de 145 200 euros
Siège social : 5 rue de turquie
89440 Précy le Sec
325 678 258 RCS Auxerre

Dissolution et nomination du liquidateur
Aux termes d'une décision end ate du 1er avril 2011, l'associé unique de l'EARL de Merry les Joux a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 1er avril 2011, et sa mise en liquidation amiable.
M.Bertrand Rosier demeurant à Précy le Sec (yonne), 5 rue de turquie, a été nommé aux fonctions de liquidateur et il lui a été coféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.
La correspondance, les actes et les documents concernant la liquidation doivent être adressés et notifiés à Précy le Sec (yonne), 5 rue de turquie, lieu du siège social.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (yonne).
Pour avis, le liquidateur.

AL89156061

REVERDY ELECTRICITE EURL

au capital de 10000€ 30 rue Paul Bert
89250 Chemilly/Yonne

N°524406881 RCS Auxerre. L'AGE du 27/03/2011 a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/03/2011, nommé en qualité de liquidateur Mr Thierry Reverdy demeurant 30 rue Paul Bert 89250 Chemilly/Yonne et fixé le siège de la liquidation chez le liquidateur. Modification au RCS d'Auxerre

AL89156048

J.F.H.

SARL au capital de 7 623 Euros
Siège social :
13 et 15 route de Voulx,
89100 Sens
443 693 502 RCS Sens

Le 01 mars 2011, l'A.G.E. a décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31 janvier 2011. M. JIN Jian Min, 33 rue de la Capsulerie, 93170 Bagnolet, a été nommé liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé au siège social.
Mention faite au RCS de Sens

AL89156045

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

SELARL H.L. CONSEILS ET CONTENTIEUX

Société inscrite au Barreau de Périgueux
au capital de 150 000 €
RCS PERIGUEUX 442 980 223
9 Rue Basse - 24120 Terrasson Lavilledieu
Tél : 05.53.46.46.46
Fax : 05.53.50.91.83

Par AGE du 09/03/2011, les associés de la SARL PAT@OR, société à responsabilité limitée au capital de 80 000 Euros, dont le siège est fixé Parc d'activités - 4 rue des Wagons - 89100 Saint Denis Les Sens, RCS Sens 529 873 457, ont décidé à l'unanimité d'augmenter en numéraire le capital de la société à concurrence d'une somme de 70 000 euros, ledit capital se trouvant ainsi porté à 80 000 euros divisé en 800 parts de 100 Euros chacune intégralement souscrites et libérées.
Ancienne rédaction : Article VII Capital Social : Le capital social est fixé à 10 000 Euros divisé en 100 parts de 100 Euros chacune entièrement souscrites et libérées.
Nouvelle rédaction : Article VII Capital Social : Le capital social est fixé à 80 000 Euros divisé en 800 parts de 100 Euros chacune entièrement souscrites et libérées.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis.

AL89156064

➜ NON DISSOLUTION

POSE MULTI SERVICES POUR L'INTERIEUR

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social
29, rue de Chantereine
89110 Sommecaise
484 490 339 RCS Sens

Aux termes d'une décision en date du 31 mars 2011, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

AL89156063

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

CABINET MICHELON

SARL au capital de 38 112,25 €
Siège social : à Sens(Yonne)
5, boulevard Maupéou
330 285 545 RCS Sens

L'AGE du 1er mars 2011 a décidé de transférer le siège social de Sens (89100), 5 boulevard Maupéou à Sens (89100), 1 rue de la Bertauche, à compter de ce jour.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

AL89156054

MICHELON & ASSOCIÉS

SARL au capital de 182 938,82 €
Siège social : à Sens (Yonne)
5, boulevard Maupéou
393 304 910 RCS Sens

L'AGE du 1er mars 2011 a décidé de transférer le siège social de Sens (89100), 5 boulevard Maupéou à Sens (89100), 1 rue de la Bertauche, à compter de ce jour.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

AL89156055

SAFY

SARL au capital de 15 000 euros
Siège social : 27 Rue des Arênes
89100 Sens
494 725 229 RCS Sens

L'AGE du 1er avril 2011 a décidé de transférer le siège social de Sens(89100) 27 Rue des Arênes à Nailly (89100) ZI numéro 202, Lieudit «La Fosse à la Vernière», et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

AL89156053

SCI DU 10 FOCH

Société Civile Immobilière
au capital de 914,69 Euros
Siège social : 26 Rue des Célestins
89100 Sens
384 996 146 RCS Sens

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 17/03/2011, il a été décidé de transférer le siège social du 26 Rue des Célestins 89100 Sens au Rue de la Valeyre - Lieudit Bard 63340 Boudes, et ce, à compter du même jour. Les statuts ont été modifiés en conséquence.
La société sera immatriculée au RCS de Clermont Ferrand.

AL89156072

➜ NOMINATION

ETABLISSEMENTS GAUTHEROT SAS

Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 €
Siège social
Avallon (89200)
RCS Auxerre B : 311 329 452

Aux termes du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 mars 2011, Monsieur Raymond Hardy domicilié 4, rue du Pont 89700 Tonnerre a été appelé aux fonctions de Commissiare aux Comptes titulaire en remplacement de Monsieur Georges Valtat domicilié 17, rue des Prés 89200 Avallon, démissionnaire.
Monsieur Jean-Claude Ciiauland, domicilié, 5, avenue Bois Vert 77240 Vert Saint Denis a été nommé en qualité de commissaire aux comptes suppléant.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre.
Pour avis, la présidence.

AL89156062

➜ DÉMISSION

STRULIK

SA à conseil d'administration
Capital : 1 770 321 €
41 rue du Paradis, 89300 Joigny
301 642 674 RCS Sens

Mlle Caroline Strulik a démissionné de ses fonctions d'administrateur par courrier du 4 avril 2011 à effet du même jour.
Mention sera faite au RCS de Sens

AL89156074

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Aux termes d'un procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire annuel du 20/2/2011, enregistré à la Recette des Impôts de Auxerre(yonne) le 23/3/2011 bord n° 2011/289 Case n° 1,
L'associé unique de la SAS SAMPAOLO, au capital de 67.000 Euros, dont le siège social est à Champignelles (89350) 10 rue Pesant et Bombert, immatriculée au RCS de Auxerre sous le n° 523 932 564, a nommé pour unique gérant de cette société Monsieur Mario Sampaolo, dt à Champignelles (89350) 10 rue Pesant et Bombert, sans limitation de durée à compter du 1er janvier 2011, au lieu et place de Mme Dominique Sampaolo, demeurant à la même adresse, démissionnaire à compter de la même date.
Pour avis
Le Gérant

AL89156052

➜ CESSION

Suivant acte reçu par Maître Marie-Alice LAMBERT TAPIE, Notaire à Coulanges-la-Vineuse (Yonne), 1 Place de l'Eglise, le 25 mars 2011, enregistré au Service des Impôts des Entreprises d'Auxerre, le 4 avril 2011, bordereau 2011/332, case n°1, extrait 1031, droits : 660 €, a été cédé par :
La Société dénommée NOVAFLEURS, dont le siège est à Augy (89290) 10 rue des Chaumes, identifiée au SIREN sous le numéro 322997008.
A :
Monsieur Fabrice Maurice RAPIN, Paysagiste, époux de Madame Stéphanie PERIDON, demeurant à Coulanges-la-Vineuse (89580), 8 rue de Villefranche.
Une branche d'activité du fonds de commerce de décoration florale exploité à AUGY, comprenant, savoir :La clientèle espaces verts, le matériel et le mobilier commercial servant à l'exploitation du fonds, lui appartenant, connu sous le nom commercial NOVAFLEURS, et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de Auxerre, sous le numéro 322997008.
Le cessionnaire est propriétaire de la branche d'activité du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.
L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de Quarante Cinq Mille Euros (45 000,00 Eur), s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour Vingt Mille Euros (20 000,00 EUR),
- au matériel pour Vingt Cinq Mille Euros (25.000,00 Eur).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'étude de Maître LAMBERT-TAPIE, notaire à Coulanges la Vineuse (89580) 1 Place de l'Eglise.
Pour insertion
Le Notaire.

AL89156050

EN RAISON DU LUNDI DE PAQUES, MERCI D'ENVOYER VOS ANNONCES LÉGALES LE VENDREDI 22 AVRIL 16H00, DERNIER DELAI

PATRICIA AU 03 80 78 90 42

Terres de Bourgogne

Abonnement

Terres de Bourgogne

Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

☐ Je m'abonne pour 1 an

à Terres de Bourgogne 95 €
et son supplément Direct Affaire
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 30 €

Total

☐ Je m'abonne pour 2 ans

à Terres de Bourgogne 185 €
et son supplément Direct Affaire
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 60 €

Total

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit:CP: Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:
Email:@

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

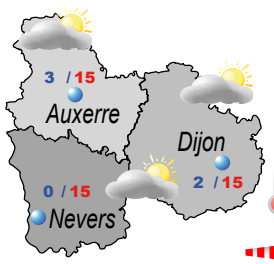
ABO2010-1058

☐ Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

▶ Prévisions **météo** du 15 au 21 avril

Vendredi 15 Avril



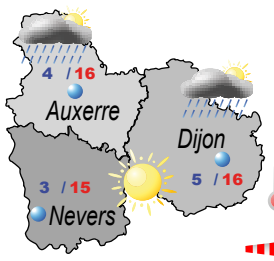
Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les vents souffleront faiblement.

T° mini : 1 à 3 °C
T° maxi : 14 à 16 °C

Vents : Nord-Est 10 km/h

St Paterne
Soleil : 07:21 - 20:48
Lune : 17:52 - 05:31

Samedi 16 Avril



Mitigé
Des averses sont attendues mais le soleil fera tout de même quelques apparitions localement.

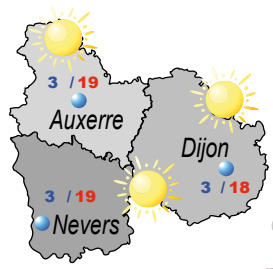
T° mini : 2 à 4 °C
T° maxi : 15 à 17 °C

Vents : Nord-Nord-Est 10 km/h

St Benoît
Soleil : 07:19 - 20:50
Lune : 19:11 - 05:59

Météo de la Bourgogne
Prévisions Météo à 8 jours
AGATE FRANCE
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 17 Avril



Ensoleillé
Un temps très agréable et pleinement ensoleillé en perspective. Les températures seront de saison et les vents souffleront faiblement.

T° mini : 2 à 4 °C
T° maxi : 18 à 20 °C

Vents : Sud-Sud-Est 10 km/h

St Anicet
Soleil : 07:17 - 20:51
Lune : 20:32 - 06:28

Prévisions à 7 jours

Lundi 18 au Mercredi 20 Avril :

De nombreuses averses en perspective.

Vents : Ouest-Sud-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 2 à 13 °C T° maxi. : 19 à 21 °C

Jeudi 21 au Dimanche 24 Avril :

De belles éclaircies sont attendues pour ces prochains jours.

Vents : Nord-Nord-Ouest à 20 km/h
T° mini. : 1 à 7 °C T° maxi. : 15 à 17 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail :
contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net

Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶ Sudoku

8	3	9	1	4		2		5
		5				1	4	
			6					3
6		7		3		8	1	
				1				
	8	1		2		3		6
3					1			
	5	6				4		
7		8		6	4	5	3	9

Solution Sudoku

8	2	1	5	3	4	7	6	9
7	9	3	1	8	6	2	5	4
6	5	4	9	2	7	1	8	3
5	7	6	4	1	2	3	9	8
4	8	2	3	5	9	6	7	1
1	3	9	7	6	8	4	2	5
9	6	5	2	4	3	8	1	7
2	4	7	8	9	1	5	3	6
3	1	8	6	7	5	9	4	2

© ACIP

▶ **Télévision** Sélection du 16 au 22 avril

Samedi 16

TF1
20.45 Les enfants de la télé. Divertissement présenté par Arthur, avec Marilou Berry, Antoine Dulery, Jenifer, Miss France, L. Ruquier, Armelle, A. Roumanoff, Bénabar.
23.10 New York section criminelle. Série avec Jeff Goldblum ⓬.

FRANCE 2
20.35 Le plus grand cabaret du monde. Divertissement de Patrick Sébastien, avec Ornella Muti, A. Vassili, Tania Young, P. Leconte, Jean-Pierre Castaldi, M Pokora, Marion Game, Bernard Lecoq, Tasha de Vasconcelos, Popeck, etc.
22.50 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.35 Celle que j'attendais ★. Téléfilm avec Jean-Pierre Martins, Lola Naymark. *Décevant.*
22.05 La Louve «Descente au 7e cercle» ★★. Téléfilm avec Élisabeth Vitali, Patrick Catalifo. *Pas mal.*

ARTE
20.40 L'aventure humaine «Le drakkar et la croix : La conversion des Vikings» ★. *Décevant.*
22.25 Le fossé. Téléfilm en VO de Wang Bing, avec Lu Ye (1h49).

M6
20.45 NCIS. Série avec Mark Harmon, Michael Weatherly ⓾.
00.00 Numb3rs. Série ⓬.

CANAL +
20.50 Il était une fois le Clasico.

Dimanche 17

TF1
20.50 Les experts. Série avec Marg Helgenberger ⓾.
23.15 Half light. Thriller (2006) avec Demi Moore (1h50) ⓾.
02.55 Paparazzi ★★. Comédie (1998) de A. Berbérian, avec Vincent Lindon (1h46). *Excellent.*

FRANCE 2
La 25e nuit des Molières
20.35 Jeux de scène. Théâtre de V. Haïm, avec Zabou, Léa Drucker.
21.20 La 25e nuit des Molières.
23.25 Faites entrer l'accusé «Le gang de Roubaix». Magazine.

FRANCE 3
20.35 Inspecteur Barnaby «Lettres mortelles» ★★. Série avec John Nettles ⓾. *Bien ficelé.*
23.00 Femmes pilotes de chasse.

ARTE
L'effet tango
20.40 Je ne suis pas là pour être aimé ★★. Comédie (2005) de S. Brizé, avec Patrick Chesnais, Anne Consigny (1h30). *Émouvant.*
22.15 Une danse nommée désir ★★. *Très intéressant.*

M6
20.45 Capital «Tourisme, immobilier, essence : notre quotidien bouleversé par les révolutions arabes».
22.45 Enquête exclusive «Nouvelles drogues, nouveaux dealers : Alerte sur les autoroutes du Nord !».

CANAL +
20.55 Football «PSG/Lyon».

Lundi 18

TF1
20.45 Victor Sauvage «Poudre aux yeux» ★★. Téléfilm avec Jean-Luc Reichmann, Oriane Bonduel, Dominique Guillo. *Amusant, mais lourd.*
22.30 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓬.
01.05 Au Field de la nuit.

FRANCE 2
20.35 The closer : «Le cerveau», «Un plat qui se mange froid» ★★. Série avec Kyra Sedgwick. *Prenant.*
22.05 Complément d'enquête «Nucléaire : La catastrophe qui change tout». Magazine présenté par Benoît Duquesne.

FRANCE 3
20.35 Incroyables expériences. Divertissement présenté par Tania Young et J. Gourmaud, avec Anthony Kavanagh, Sophie Thalmann, Vincent Moscato, etc.
23.10 Les Morfalous ★. Aventures (1984) de H. Verneuil, avec Jean-Paul Belmondo (1h42) ⓾. *Moyen.*

ARTE
20.40 Une semaine de vacances ★★★. Comédie dramatique (1980) de B. Tavernier, avec Nathalie Baye, G. Lanvin (1h42). (voir Sélection)
22.20 Grétry. Documentaire.

M6
20.45 Cauchemar en cuisine. Divertissement avec P. Etchebest.

CANAL +
20.55 XIII (1 et 2) ★★. Série avec S. Townsend ⓾. (voir Sélection)

Mardi 19

TF1
20.45 Dr. House : «Toucher le fond…», «… Et refaire surface», «Cancer es-tu là ?», «Flou artistique» ★★★. Série avec Hugh Laurie ⓾. *Excellent et émouvant.*
02.35 Le petit monde des Borrowers ★★. Fantastique (1997) de Peter Hewitt, avec John Goodman (1h23). *Très réussi.*

FRANCE 2
20.35 Très chère Mathilde ★★. Théâtre de I. Horowitz, avec Line Renaud, Samuel Labarthe. *Amusant et très émouvant.*
22.45 Dans les yeux d'Olivier «Au pied des murs». Documentaire.

FRANCE 3
20.35 L'aile ou la cuisse ★★. Comédie (1976) de C. Zidi, avec Louis de Funès, Coluche (1h40). *Amusant.*
22.50 Le viager ★★. Comédie (1972) de Pierre Tchernia, avec Michel Serrault (1h38). *Réjouissant.*

ARTE
20.15 Planète à vendre ★★★. *Passionnant, mais terrible.*
22.30 Twin Peaks (pilote et 1/7) ★★★. Série de David Lynch, avec Kyle MacLachlan. (voir Sélection)

M6
20.45 X Factor. Divertissement.

CANAL +
20.50 Les invités de mon père ★★★. Comédie dramatique (2010) de A. Le Ny, avec Karin Viard, F. Luchini, M. Aumont (1h31). (voir Sélection)

Mercredi 20

TF1
20.45 Esprits criminels : «Le mal dominant», «Le feu aux poudres», «Indigne de confiance». Série ⓾.
23.15 Forgotten. Série.

FRANCE 2
20.45 Football «Coupe de France : Angers/PSG (1/2 finale)».
22.45 Face aux Français… «Conversations inédites», avec François Bayrou, Serge July.

FRANCE 3
20.35 Pièces à conviction «Logement : Du luxe à la galère» ★★. Magazine. *Intéressant.*
22.55 20 ans de rire à Montreux, avec Laurent Ruquier, A. Roumanoff, Anthony Kavanagh, etc.

ARTE
20.40 Les mercredis de l'histoire «Aghet : 1915, le génocide arménien» ★★★. *Terrible.*
22.15 Le dessous des cartes.
22.40 Le visiteur. Drame en VO (2008) de Jukka-Pekka Valkeapää, avec Pavel Liska (1h39).

M6
20.45 Pékin Express, la route des grands fauves «Sur les traces des pharaons». Divertissement.
23.30 Enquête exclusive «Opération spéciale : Les commandos de l'impossible». Magazine.

CANAL +
20.50 Le grand bal des menteurs ★★. Documentaire sur le procès Clearstream (4h). *Intéressant.*

Jeudi 21

TF1
20.45 Section de recherches : «Accident de parcours», «Morsures secrètes ⓾», «Les liens du sang». Série avec Xavier Deluc.
23.40 C'est quoi, l'amour ? Magazine présenté par C. Rousseau.

FRANCE 2
20.35 Envoyé spécial : «Carnet de route : Embarquement pour l'espoir ?», «Séjours linguistiques». Magazine.
22.50 Infrarouge : «Le procès d'Adolf Eichmann», «Terre promise». Documentaires.

FRANCE 3
20.35 Pour une poignée de dollars ★★. Western (1964) de S. Leone, avec Clint Eastwood (1h35) ⓾. *Plein d'humour et de violences.*
22.45 Et pour quelques dollars de plus ★. Western (1965) de Sergio Leone, avec Clint Eastwood (2h06) ⓾. *Interminable et violent.*

ARTE
20.40 Ma femme est une actrice ★★. Comédie (2001) de et avec Yvan Attal, et avec Charlotte Gainsbourg (1h31). *Drôle et léger.*
22.10 Sur les traces d'Easy rider (3/4) «Wasn't born to follow».

M6
20.45 Lie to me. Série avec Tim Roth ⓾.

CANAL +
20.50 Desperate housewives (3 et 4/24) ★★★. *Excellent.*

Vendredi 22

TF1
20.45 Familles d'explorateurs. Divertissement.
22.55 Confessions intimes.

FRANCE 2
20.35 Signature (1 et 2/6) ★★. Série avec Sami Bouajila, Sandrine Bonnaire, Sara Martins, Jan Hammenecker ⓾. (voir Sélection)
22.20 Avocats et associés «Retrouvailles» ★★. Série. *Bien fait.*
23.20 Semaine critique ! Magazine de Franz-Olivier Giesbert.

FRANCE 3
20.35 Thalassa. Magazine présenté par Georges Pernoud.
22.55 Les grands hommes du petit écran ★★. Documentaire avec Yves Mourousi, Guy Lux, Léon Zitrone. *Excellent et drôle.*

ARTE
Des orgues et des hommes
20.40 Frère sommeil. Comédie dramatique (1995) de J. Vilsmaier, avec André Eisermann (2h07).
22.50 Facteur d'orgues de père en fils. Documentaire.
00.20 Grand format «Le monastère, M. Vig et la nonne».

M6
20.45 Bones. Série avec Emily Deschanel ⓾.

CANAL +
20.55 Percy Jackson, le voleur de foudre ★★. Fantastique (2009) de Chris Columbus, avec Logan Lerman (1h54) ⓾. *Distrayant.*

SÉLECTION


DR

Les invités de mon père - Grande figure de la gauche humaniste, Lucien Paumelle provoque une admiration inconditionnelle chez sa fille et une agressivité larvée chez son fils. Anne Le Ny s'intéresse aux relations des adultes avec leur père. Avec un humour caustique réjouissant, la réalisatrice croque les travers de ses contemporains, surtout les intellectuels bien-pensants de la gauche humanitaire. À cet égard, la première partie du film est très amusante, avec des dialogues parfaitement écrits et des répliques bien envoyées. Mais c'est l'évolution des relations au sein de la famille qui l'intéresse, et elle les analyse avec pertinence, même si l'on aimerait qu'elle aille un peu plus loin, surtout dans la seconde partie. Mais l'intérêt de ce beau film, c'est que la réalisatrice se garde bien de juger quiconque et montre les motivations des uns et des autres. Les comédiens sont sensationnels. ***Mardi 19, sur Canal +, à 20h50.***

Une semaine de vacances - Dépressive, Laurence, professeur dans un CES, part en vacances. Bertrand Tavernier confirmait, avec ce film, son grand talent : simplicité et beauté de la mise en scène, admirable utilisation du décor de Lyon et justesse de l'observation. L'interprétation est remarquable de finesse. Cette œuvre, qui montre les problèmes de l'enseignement, a le mérite de prendre la dépression comme une crise positive. ***Lundi 18, sur Arte, à 20h40.***

XIII (1 et 2/13) - L'agent XIII est enfermé dans une prison d'Europe de l'Est. Après le succès du téléfilm, Canal + a décidé de poursuivre l'adaptation des BD de William Vance et Jean Van Hamme. Stuart Townsend succède à Stephen Dorff dans ces aventures spectaculaires et bien faites, filmées à l'américaine (même si certains tics de mise en scène sont un peu agaçants). La violence est bien présente. ***Lundi 18, sur Canal +, à 20h55.***

Twin Peaks (pilote et 1/7) - Dans la paisible ville de Twin Peaks, on découvre le cadavre de Laura Palmer. Avec cette série atypique, David Lynch révolutionnait le genre en 1990. On revoit avec grand plaisir cette histoire étrange, au climat angoissant et aux personnages pittoresques (quand ils ne sont pas déjantés !). Il y a beaucoup d'humour dans cette série décalée, et l'ambiance devient, au fil des épisodes, de plus en plus fantastique. ***Mardi 19, sur Arte, à 22h30.***

Signature (1 et 2/6) - Toman est un pêcheur solitaire et analphabète qui vit à la Réunion. Traumatisé dans son enfance, il tue ceux qui font du mal aux enfants. Devant les décors envoûtants de la Réunion, cette sombre histoire, au début un peu confuse, met en scène un criminel ambigu, auquel on finit, néanmoins, par s'attacher. L'atmosphère est bien recréée, et l'interprétation est sensationnelle. Mais il y a des longueurs. ***Vendredi 22, sur France 2, à 20h35.***

Veillée aux Perriaux

Lorsque chante la mémoire…

Nées il y a treize ans, les «Veillées de Puisaye» ont élu domicile autour de la cheminée des Perriaux, chez Brigitte et Guy-Noël Gillet, agriculteurs restaurateurs à Champignelles. Un spectacle où se mêlent histoires et chansons, rire et larmes…, reflet d'un patrimoine enfoui au fond de nos mémoires.


Autour de Jean-Michel Costa (à gauche) : René, Françoise, Gille, Colette et Claude


L'héritage laissé par les anciens, jusque dans le décor et les costumes


La parade finale…

Dans la salle, le noir est fait, la buche crépite doucement dans la cheminée, le silence résonne dans la nuit…, le spectacle peut commencer. Sur scène, Colette, Françoise, Claude, Jean-Michel, Gilles et René embarquent le public pour un voyage de près de deux heures, en un lointain *«pays de Poyaude»*, à travers contes en patois, poèmes et chansons.

Treize ans déjà que la troupe des « Veillée de Puisaye » y conte les textes de Fernand Clas et Gaston Couté. Des chansons rythmées par la voix chaude de Claude Feron et depuis quatre ans, la trompette de Jean-Michel Costal, ancien professeur à l'école de musique de Puisaye. A 80 printemps sonnés, Colette joue de la mémoire comme d'autres d'un instrument, pour raconter la Puisaye d'antan, en un patois qui, à défaut de toujours parler aux oreilles, sait faire chanter les cœurs.

«Ma vigne est morte…»

C'est l'histoire de la *«Grande Métairie»* (ne cherchez pas sur la carte, vous ne trouverez pas… !), où on avait à cœur de soigner son monde, *«y'avait d'quoé boé pis à manger, pis d'la bonne galette»*. Une ferme qu'a *«ben changé»* depuis l'arrivée de la *«ch'tite Mélanie»*, qui a su mettre le grappin sur le *«gars Jean-Pierre, qu'était un peu berlot et qu'avait jamais vu l'petit loup»*. Même que la grande Fernande disait d'elle qu'elle est *«ch'tite partout où qu'é y'a d'la pieau et là où elle en y'a point elle pue !»*

L'accordéon se fait triste et la trompette pleure… *«Ma vigne est morte…»* L'histoire du phyloxéra et de ses ravages, à l'époque ou la Puisaye avait des vignes. Morte est la vigne, morte est la vie ! Colette Bellu raconte son pays poyaudin… Petite grand-mère, capable, comme le raconte Claude Féron à la fin du spectacle, *«de vous sortir avec la plus grande naïveté les plus grandes cochonneries !»* Capable aussi de vous émouvoir aux larmes après avoir pleuré de rire… En écoutant passer le temps, on a tous une *«p'tite grand mè Angèle, qui était belle, qui était douce, les cheveux blancs bien chignonnés, qui savait point dire des «je t'aime» pasque pou' elle, bijouteries et cajoleries, c'était bon pou' les femelles toutes emparfumées, poud' de riz et « senti bon !»*

Au fil du spectacle, défilent les personnages : de Constant qui, un dimanche, rencontre la meunière, *«et voudrait ben moudre dans son moulin pour y faire voir la feuille à l'envers…»* Tant et si bien que, morale de l'histoire, 9 mois après, *«c'est quand on croit avoir la farine que le plus souvent y' reste le son !»* Et la *«Mé Claire»*, qui avait un jour revendu son bouc à la commune. Et lorsque le garde champêtre lui demanda pourquoi il ne faisait plus rien, répondit : *«ben y'est comme toi à c't'heure, comme y' travaille pou' la commune, y' veut pu rin foutre !»*

La veillée touche à sa fin… Écoutez dans la nuit passer le temps jadis. Ecoutez votre histoire et que nostalgie fasse vie !

DOMINIQUE BERNERD


La bûche dans l'âtre crépite, la nuit est tombée, la veillée peut commencer…

▶ Zoom

Poètes en patois

Gaston Couté et Fernand Clas ont chacun à leur manière magnifié la terre et ceux qui désespéraient alors de pouvoir en vivre. Né à Beaugency en 1880, Gaston Couté est un poète libertaire et chansonnier français qui sa courte vie durant (il mourut en 1911), composa en patois beauceron nombre de scènes du quotidien des paysans d'alors. Fils d'un vétérinaire, maire de Leugny en Puisaye, Fernand Clas naquit le 14 mai 1868. Monté à Paris pour y travailler comme clerc de notaire, il resta toute sa vie fidèle au monde paysan, louant dans ses œuvres la vigne et le vin, la terre de Bourgogne qu'il aimait tant. Affectionnant d'employer le patois pour les présenter sur scène. Il mourut le 31 mai 1935 et depuis repose à Leugny, où une stèle fut érigée à sa mémoire.

Il était une fois…, Colette Bellu !


Colette Bellu, mémoire du patois poyaudin

Née de parents boulangers à Treigny, il y a 80 ans, c'est en accompagnant son papa dans ses tournées que Colette Bellu fit l'apprentissage des histoires et coutumes poyaudines. Pendant la guerre, premiers pas sur les planches pour collecter un peu d'argent à envoyer aux prisonniers. Et premières lectures des poèmes de Fernand Clas, un *«pays»* né à quelques lieues de là, à Leugny… *«d'not temps à c't'heu»*.

Un arrière grand-père *«galvacher»* morvandiau, qui eut neuf enfants et dont l'aîné, le grand-père de Colette, parti à Paris comme garçon de café y tint un restaurant jusqu'en 1918. Une maman née là-bas, une grand-mère qui y demeurait…, autant d'occasions pour la jeune poyaudine d'en *«mettre plein la vue»* aux petites copines en allant passer ses vacances *«à la capitale»* ! C'est qu'à l'époque, la seule occasion de voyager, c'était pour la foire de printemps à Auxerre ! Et encore…, nombreux étaient ceux à n'avoir jamais quitté leur Puisaye natale de toute leur vie ! Une vie où le soir venu, s'écrivait au coin du feu la veillée sur la grande page blanche de la vie. On y contait les histoires, le quotidien fait de misères et de petits bonheurs d'un petit village de Puisaye. C'était hier, il y a longtemps…, avant que n'arrivent les premières télévisions. Mais ne croyez pas l'époque révolue ! Pour vous en convaincre, il suffit de pousser la porte des Perriaux, à Champignelles, certains soirs d'hiver ou de printemps, de fermer les yeux, d'écouter…, *«fredonnée à mi-voi, la simple et vieille berceuse en patois, le patois de chez nous, le patois si doux…!»*